

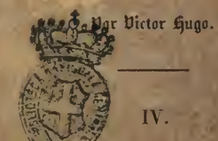
MÉMOIRES

DE MIRABEAU,

PRÉCÉDÉS

D'UNE ÉTUDE SUR MIRABEAU,

Par Victor Hugo.



IV.

Bruxelles,

LOUIS HAUMAN ET COMP^e, LIBRAIRES.

1834.

6. 10. 64

MÉMOIRES
DE MIRABEAU.

IV.

H. REMY, IMPRIMEUR DU ROI.

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES

LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

DE MIRABEAU,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

PAR SON PÈRE, SON ONCLE ET SON FILS ADOPTIF;

ET PRÉCÉDÉS

D'UNE ÉTUDE SUR MIRABEAU,

Par Victor Hugo.

TOME QUATRIÈME.

Bruxelles,

LOUIS HAUMAN ET COMP^e, LIBRAIRES.

1834.

SOMMAIRES

DES LIVRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE NEUVIÈME.

Démarches de la mère de Mirabeau pour l'élargissement de son fils.—Négociation interminable.—Correspondance sévère du bailli. —Résistance ferme et adroite.—Dignité de caractère du prisonnier mal appréciée.—*Une lettre de cachet en vaut bien une autre.*— Franchise de Mirabeau dans l'aveu de ses torts.—Lettre de Mirabeau à sa femme, et observations malveillantes de son père.—Conseils du bailli à son neveu.—Réponses de Mirabeau.—Incroyable fermeté de caractère.—Lettres pathétiques de Mirabeau, et le bailli ému.— La seule voie de salut.—Correspondances inédites.—Influence de conseils d'un ami.—Dupont de Nemours.—Les vieilles écrevisses et la peau neuve.—La seule caution de Mirabeau.—Chances favorables.—M. et Madame du Saillant.—Lettres inédites de Mirabeau à sa sœur.—Réponses pleines de sensibilité.—La femme de Mirabeau la meilleure médiatrice auprès de son père. — La lettre *extatique*.

—Le conciliateur de la famille.—Épanchemens d'amitié fraternelle. —*Trop d'esprit.*—M. Boucher.—La race des Mirabeau anéantie.— Les deux pères de Mirabeau.—Le Père secrétaire caché de la fille. —Promptitude des femmes à espérer.—Le plan du marquis.—Les amis de Paris, race de grenouilles froides.—L'étoile de Mirabeau.— Résolution du père de sauver son fils.—Temporisations.—Le pardon et l'oubli.—Le cousin grotesque et le marquis de Chamarau.—Série de lettres inédites du marquis.—Condition essentielle de la liberté de Mirabeau. — La comtesse de Mirabeau à sa belle-sœur. — Le devoir d'une femme. — Développemens du caractère de Mirabeau extraits de ses correspondances inédites. — La sœur confidente. — Espérances du prisonnier de Vincennes. — Silence de madame de Mirabeau, et affliction de son mari. — Préventions du marquis de Marignane contre son gendre. — Le demi-veuvage et les fêtes. — Lettres de Mirabeau à sa sœur, et résumé touchant de sa situation. —Espérances déçues, et menaces de Brianson.—Sophie victime et non complice. — Retour de rigueurs. — Dix heures de travail par jour. — Lettre remarquable de madame du Saillant à son frère. — Sentimens d'honneur et mauvaise tête.—Nouvel espoir de Mirabeau. —Difficultés de famille. — *Un moment de dix ans.* — Lettres de Mirabeau à sa sœur.—Le meilleur et le plus malheureux des hommes. — Alternatives de crainte et d'espérance. — Le nœud du drame. — La bibliothèque de Pompignan.—La demi-captivité du château. — Concessions du marquis. — Bases d'un projet de négociation. — Situation de Mirabeau à l'égard de sa mère. — Les projets. — Découragemens. — Quarante-deux mois d'emprisonnement. — Les incrédules entetés.—Mirabeau peint par lui-même.—Affaiblissement de sa vue. — Série de détails sur les impressions et les sentimens de Mirabeau, extraits de ses correspondances inédites. — Crainte de la cécité. — Dupont de Nemours et Sophie. — Nécessité de monter à cheval, et cavalcade dans un petit jardin. — Jugement de Mirabeau sur ses proches.—Lettre remarquable et réponse dictée.— *Garçon*, secrétaire du marquis.—Étude des législations criminelles. — Espoir d'une prochaine liberté. — Nouvel incident suscité par le marquis. — Despotisme paternel. — Le 13 décembre 1780. — Une demi-liberté.—Puis la liberté entière.—Adieu aux prisons.

SOMMAIRE DU LIVRE DIXIÈME.

Le marquis de Mirabeau.—Ses principes d'homme.—Son opinion sur son style et ses écrits.—Correspondance avec le marquis Longo.—Mirabeau sorti du donjon de Vincennes.—Relations de famille.—Mirabeau justifié de quelques reproches.—Sa conduite difficile entre son père et sa mère.—Procès de famille.—Séparation judiciaire entre son père et sa mère. — Mirabeau chez M. Boucher. — HONORÉ. — Meilleurs sentimens du marquis.—L'entrevue.—Les économistes.—M. Turgot et Louis XVI.—Mort de M. Turgot.—Mirabeau au Bignon.—Réfutation des biographes.—Les poésies de Mirabeau.—Nouvelles épreuves. — Le père apologiste de son fils.— Incrédulité du bailli.—L'enfant perroquet de 32 ans.—Mirabeau pie et geai par instinct.—L'épouvantail de coton. — Fragmens curieux de la correspondance du marquis.—Le vin, le jeu et les femmes.—La fusée et la foudre.—*La rognure des anges.*—Mort du *bon ange* de Vincennes, et chagrin de Mirabeau.—Le pupille et le pantin. — L'esprit frelon.—Politique du marquis.—La sentence de Pontarlier.—Les deux affaires à arranger. — Nouvel accès de *postéromanie.* — Réunion et séparation de corps.—Les charmes du demi-veuvage. — Mauvaises dispositions de la famille de Marignane.—*La chemise et la peau.*—L'extinction des races.—Contradictions du marquis relevées par le bailli.—Incroyables prédictions réalisées. — Jugement du bailli de Mirabeau sur l'état de la noblesse. — Madame de Pailly et les malheurs domestiques de la maison de Mirabeau. — Les femmes d'esprit. — *Sainte Jalouserie.* — Discussion délicate entre le bailli et le marquis. — La petite pensionnaire au convent de Montargis, et la sœur religieuse. — Suite de la discussion, et le faible des grands hommes. — Influence d'une étrangère dans une famille. — La dame noire. — L'amour des femmes. — Henri IV, le maréchal de Saxe, Turenne et Bayard. — Les mouches et les éléphans.— *Le bon bailli!* — Une seule querelle en cinquante ans de correspondance.—Mirabeau toujours contumace. —Projet d'appel de la sentence.—Difficultés imprévues.—*Les gens d'écritoires.* — *La Robinaille.* — Qui fut coupable, de Sophie ou de Mirabeau? — Les cabinets de beurre. — Généreuse conduite de Mirabeau à l'égard de Sophie. — M. de Monnier hors de cause. — Madame de Valdahon.— Mirabeau défiant la tempête.

APPENDICE DU TOME IV.

Extraits de lettres inédites du marquis de Mirabeau au marquis Longo.

Livre neuvième.

IX.

Le malheur dont nous avons rendu compte à la fin du dernier livre n'avait pas abattu Mirabeau ; au contraire, il était dans sa nature d'allier le goût et la facilité du travail avec les anxiétés les plus pénibles, les douleurs les plus aiguës ; il y retrempait son caractère, il y puisait une nouvelle vigueur, car le principe de sa force surnaturelle était dans ses violentes passions. La perte qu'il venait de faire le porta donc à redoubler ses efforts, d'autant qu'il sentit, sans doute, qu'un tel événement devait lever un des principaux obstacles apportés à sa libération ; et qu'il savait aussi que sa mère agissait fortement de son côté, ce que nous apprend d'ailleurs un sarcasme du marquis. « Je ne sais ce qu'ils rêvent du fond de leur fumier ;

» mais c'est de là que partent tous les phosphores » du moment [1]. » Mirabeau se montra donc moins disposé à subir les lenteurs d'une négociation interminable ; il laissa échapper des signes d'impatience et d'irritation, dont s'inquiéta la prudence méticuleuse du négociateur, et nous voyons Dupont se hâter d'appeler Sophie à son aide : « J'ai » à offrir à vos douleurs, que je partage, la diver- » sion qui convient le mieux à un cœur comme le » vôtre ; aidez-moi à sauver notre ami, et, pour le » pouvoir, à l'empêcher de se perdre d'impatience ; » comme un homme qui serait sans espoir, il » m'annonce des plans que je suis convaincu qui » lui seront affreusement nuisibles, et lui ôteront » toute ressource ; qui ne peuvent avoir aucune » espèce de succès, que le plaisir, peu digne de lui, » de faire du chagrin à ceux de qui dépend tout » son sort ; ce n'est pas le moyen de l'améliorer ; il » se livre à ces projets déraisonnables, dans le » temps même où je commence, pour la première » fois, à espérer avec une apparence solide de fon- » dement ; il peut me démentir, et se démentir » lui-même, détruire le fruit de mon long travail ; » il me dépite et me désole. C'est à vous à le tran- » quilliser ; c'est de votre bouche, c'est de votre » plume que doivent couler la persuasion et la

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 15 juin 1780.

» paix ; nous mettons dans nos conseils une vérité » dure ; nous sommes des chirurgiens favorables » mais cruels ; nous n'avons nulle adresse parce » que nous n'avons nulle grâce ; Dieu les a don- » nées à votre sexe ; déployez-les, soyez un mé- » decin habile qui, par un doux régime, tienne le » sang de notre ami dans le calme dont j'ai besoin » pour opérer ; dites-lui qu'il n'aura jamais un ami » plus zélé que moi, plus à portée de juger les cir- » constances environnantes, et qui mette plus » d'importance à le sauver ; dites-lui qu'il n'en a » pas d'autres [1]. »

Nous avons vu, tout-à-l'heure, que le bailli avait justifié la lettre de son neveu, du 22 mai, et le marquis avait accepté l'explication donnée par son frère : « Je suis bien aise que tu trouves un autre » sens aux folies que je trouvais dans la dernière à » toi. Mais, quant à moi, ses belles paroles ne me » feront rien, et il n'y reviendra pas, n'ayant ré- » ponse aucune ; qu'il prenne le bon chemin, c'est » tout ce que je puis désirer ; et, pourvu que je » n'aie pas sur ma conscience d'avoir tourné sur » autrui la chasse qui était sur moi, c'est tout ce » que je demande ; j'userai toujours, le cas échéant, » de mêmes consonnes et de mêmes voyelles [2]. »

[1] Lettre inédite de Dupont de Nemours à Sophie, du 19 juin 1780.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 juillet 1780.

Des articles insérés dans divers papiers publics, en faveur, mais à l'insu de Mirabeau, lui avaient déjà fait craindre d'être compromis vis-à-vis de son père [1]. Pour la seconde fois, les défenses agressives de la marquise de Mirabeau suscitent à son fils un sujet d'inquiétude. « J'ai vu hier Du- » pont, que je n'attendais guère; il m'a donné la » nouvelle d'un nouveau Mémoire de ma mère, » signifié à mon père, où je suis très-chaleureuse- » ment et très-inconsidérément défendu; cela » peut me faire grand tort, ne fût-ce qu'en bles- » sant mon père, et lui laissant craindre qu'il ne » parût aux yeux du public, s'il me relâchait, » céder à la force [2]. »

En même temps, Mirabeau écrit encore à son oncle; mais cette fois, pour éviter des redites, nous ne rapportons pas sa lettre; le bailli lui répond en le ménageant d'autant moins qu'il le sert davantage : « Quelque inutile que vous » soit un commerce de lettres avec moi, quelque » fatigant qu'il me puisse être de refuser constam- » ment tout recours à un homme auquel, même » avant son existence, j'avais dédié, en quelque » façon, ma vie laborieuse, vous ne me verrez

[1] Voir *Correspondance de Vincennes,* tome 4, page 221. Voir aussi les pages 324 et 325, tome 2, du présent ouvrage.

[2] Lettre inédite de Mirabeau à M. Boucher, 18 juillet 1780.

» point ajouter à vos chagrins celui de ne pas re-
» cevoir de réponse de moi.

» En supposant que l'âge, la raison et les ré-
» flexions vous aient causé un repentir aussi vif
» qu'il doit l'être de vos faits et gestes passés, ma
» morale est inutile ; en supposant, au contraire,
» que vos lettres actuelles ne méritent pas plus de
» confiance de ma part que les promesses verbales
» et par écrit, que vous m'avez faites tant de fois, et
» qui n'ont eu aucun effet, ma morale serait en-
» core ridicule et inutile ; interrogez-vous vous-
» même, pour savoir à quoi vous devez attribuer de
» voir vos intentions toujours soupçonnées, et
» soupçonnées par moi.

» Rappelez-vous que, vous promenant avec
» moi dans la salle de ce château-ci, vous me
» fîtes des protestations auxquelles je répondis que,
» si vous me trompiez, vous obtiendriez plutôt
» votre pardon de votre père que ma confiance ;
» c'est d'après cela (sans vous reprocher ce que je
» puis avoir fait pour vous) que je vous fis rentrer
» en grâce avec votre père ; qui m'eût dit alors que
» je travaillais pour quelqu'un qui démentirait si-
» tôt mon témoignage ? Je vous avoue que ma com-
» plaisance a eu de si terribles effets pour vous-
» même et pour tous les vôtres, que je n'ai pas
» envie de m'exposer à me retrouver dans le même
» cas.

» Vous demandez, s'il est *surprenant qu'un*

» *homme né dans une famille respectable ne soit* » *pas un monstre*. Cela est peut-être, en effet, assez » peu surprenant ; mais il est des excès auxquels » la fougue de l'âge ne porte pas ; ne rejetez pas » ce qu'il vous plaît d'appeler vos *écarts* sur de » mauvais conseils, vous n'en avez jamais pris de » personne.

» C'est parce que vous êtes né dans une famille » plus respectable encore par la pureté de ses » mœurs et par l'honneur antique (aujourd'hui » tourné en ridicule et qui a fait place à l'indul- » gence pour les vices) que par les autres chimères » de l'humanité, que vous êtes plus coupable, » n'ayant eu que de bons exemples domestiques à » suivre.

» Vous me demandez mes conseils, je vous les » ai donnés, et vous ai désigné les personnes que » vous avez à apaiser et par qui les grâces que » vous pouvez avoir à demander doivent passer.

» Mais le meilleur conseil que j'ai à vous don- » ner, c'est de travailler sur vous-même ; je ne » vous cacherai pas que l'orgueil le plus révoltant » se montre toujours dans vos lettres, lors même » que l'on sent que vous avez fait tous vos efforts » pour le cacher. Je ne le méconnais pas dans ce » que vous me marquez sur les motifs qui vous » empêchent d'écrire à votre père ; je n'ai rien à » vous conseiller à ce sujet, attendu qu'en effet, à » sa place, la vue de votre écriture me révolterait.

» Toujours quelque mélange de menace : vous » me menacez de votre désespoir ; tâchez, au » contraire, de donner aux vôtres et à moi » quelque espoir; ne croyez pas que vos lettres » m'en aient donné ; je vous le répète, l'orgueil et » cet esprit d'indépendance percent sous les paroles » meilleuses que vous employez à le cacher; il » échappe.

» Dans une autre de vos lettres vous dites qu'une » *lettre de cachet en vaut bien une autre.* Cela est » vrai pour tout autre que pour vous; mais n'avez- » vous pas rompu deux fois votre ban, et toutes » les deux fois pour faire deux actions que vous » qualifiez d'écarts, mais pour lesquelles on n'est » pas si indulgent ?

» Mais, dans cette dernière lettre à laquelle je » réponds, je ne sais si même vous avez voulu vous » donner la peine de cacher votre orgueil : *je dois,* » dites-vous, *être franc dans l'aveu de mes torts,* » *mais dois-je être bas dans mes supplications?* » Toute cette phrase est pétrie de l'orgueil le plus » odieux. *Si,* dites-vous, *la forme de mes prières a* » *quelque chose de bas, je dois être mûri et corrigé par* » *la réflexion, je ne dois pas être avili par le mal-* » *heur.* Vous me demandez ensuite, si vous avez » tort de penser ainsi.

» Oui, vous avez tort, non de ne pas vous laisser » avilir par le malheur, si vous n'étiez que mal- » heureux ; mais ce ne serait pas de reconnaître

» vos fautes, et d'avoir recours à la bonté d'un
» père, d'un beau-père, d'une jeune femme, que
» vous avez tous offensés cruellement, qui vous
» avilirait : c'est ce que vous appelez vos fautes et
» vos écarts qui vous a réellement avili. L'air de
» hauteur avec lequel vous demandez grâce est
» un nouveau tort.

» Je vous répète que je vous ai désigné précé-
» demment les seules voies qui puissent vous être
» utiles ; mais je vous conseille de vous persuader
» à vous-même que vous êtes coupable de fautes
» très-graves, chose dont jusqu'à présent vous ne
» me paraissez pas persuadé ; cela pourrait vous
» donner un style moins offensant que celui que
» vous employez dans la position où vous êtes,
» où vous devez sentir que ce qui paraîtrait tout
» simple, de la part de quelqu'un à qui on n'aurait
» rien à reprocher, devient offensant de la part
» d'un homme qui, n'ayant jamais ménagé per-
» sonne, s'est livré à outrager tous ses proches, et
» à enfreindre tout ce que l'on doit respecter.

» Vous avez voulu de la morale, en voilà une
» bien longue; Dieu veuille qu'elle vous soit
» utile [1]. »

Avant d'avoir reçu cette lettre sévère, Mirabeau avait écrit :

« Béni soyez-vous, mon cher et très-bon oncle,

[1] Lettre inédite du bailli à Mirabeau, 17 juillet 1780.

» qui m'avez donné de si sages et utiles conseils. » C'est à vous que je dois d'avoir constamment in- » sisté auprès de madame de Mirabeau, non que » je ne sentisse tous mes torts envers elle, non que » je ne fusse sincèrement disposé à les réparer au- » tant qu'il peut être encore en mon pouvoir; » mais aux genoux de ma femme, implorant son » assistance, et n'en recevant pas même de nou- » velles!.. j'ai plus d'une fois manqué de succomber » au dégoût de cette position, où ce qui me reste » d'orgueil luttait contre ce que j'ai d'honnêteté et » de justice.

» Mais l'homme, auquel un homme prudent et » bon s'intéresse, ne peut jamais être perdu. Vos » leçons, vos amis, vos gronderies même, souvent » dures par la forme, mais où le fond excellent de » votre humanité et de votre tendresse se laisse » entrevoir, ont soutenu mon courage et excité » toute ma reconnaissance. J'ai persévéré, je le » devais sans doute; mais je vous ai obligation d'a- » voir fait ce que je devais. Et, grâce au ciel et à » vous, ce n'a pas été aussi infructueusement que » j'avais lieu de le craindre.

» Madame de Mirabeau vient de m'écrire qu'elle » compâtit à ma situation, qu'elle désire mon bon- » heur; et que, puisque je crois que ses sollici- » tations peuvent fléchir mon père, elle va les » employer. Je suis infiniment touché de cette dé- » marche de sa part. J'en suis reconnaissant pour

» elle, pour son père, pour vous, mon oncle; si » vous daignez les seconder, j'espère que vous » aurez ressuscité votre neveu, que vous aurez rendu » à mon père un fils que je n'osais plus mettre à » ses pieds.

» Oh! combien je désire, mon oncle, de pouvoir » faire oublier le passé, et d'avoir à l'avenir une » conduite qui puisse être aussi digne de vous que » ma reconnaissance est proportionnée à vos bon- » tés! J'ai à les justifier; je ne me flatte pas d'en » venir à bout, mais je mourrai en l'essayant [1]. »

Mirabeau écrivait en même temps à sa femme, constituée l'arbitre de sa libération, une lettre que nous ne rapportons point, parce qu'on l'a insérée ailleurs quoiqu'en la mutilant [2].

Cette lettre était touchante, et produisit un effet inaccoutumé, car nous la voyons louée par le marquis de Mirabeau : « J'ai été surpris de sa revirade » à l'occasion de cette lettre que je n'attendais pas » de lui; elle me paraît fort bien, noble, adroite, » équitable, et c'est la première fois que je vois de » lui quelque chose au fond qui ressemble à de la » vraie sensibilité; son orgueil plie dans cette let- » tre, et n'est plus que dignité; singulier et bizarre » personnage! fol orgueilleux à l'excès, fol turbu- » lent et fougueux, et insociable; exalté-fol physi-

[1] Lettre inédite de Mirabeau au bailli, 16 juillet 1780.
[2] Peuchet, tome 1, page 409.

» que, et capable de folies en bien comme en mal; » n'ayant pas précisément mauvais cœur, point » méchant, même au contraire; mais qui, présu- » mant tout de lui, n'a cependant pas plus de nerfs » qu'une limace, et pas plus de caractère qu'un » colleur d'affiches [1]. Le vois-tu avec son pathos, » assez spécieux du moins cette fois, cet enfant de » trente-un ans sur lequel le temps a passé comme » une scie à travers une poutre, en déchirant, » échauffant, émincant, aplatissant? cet homme » qui n'est rien que par l'orgueil, qui, en lui ôtant » l'orgueil, n'est plus qu'une bulle de savon cre- » vée? Vois bien, d'ailleurs, que, quant à ce vice, » il ne s'en corrigera pas; tout le pue dans ses let- » tres; turbulence pourrait bien durer; reste à sa- » voir si folie sera aussi entière; quoi qu'il arrive, » il faut se mettre et se tenir, à l'égard de cet » homme, dans la disposition du désouci de cœur » et du débarras d'esprit; c'est celle où je me tien- » drai; à cela près, il est bien de la race et fait pour » le siècle; et, comme me disait la duchesse de » Civrac, fait pour leur grimper sur le dos à tous [2]. »

Dupont avait aussi trouvé cette lettre *adroite*, et Boucher n'en louait que la noblesse et la franchise; Mirabeau repousse l'autre compliment, et n'accepte

[1] Lettre inédite du marquis de Mirabeau à Lefranc de Pompignan, du 12 août 1780.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 août 1780.

que celui-ci : « Votre *bonhomie,* comme vous l'ap-
» pelez, est toujours sûre de déconcerter l'esprit
» finassant, parce qu'avec beaucoup d'esprit vous-
» même, et cela de l'aveu de Dupont, qui est diffi-
» cile en ce genre, et qui dit que M. L. N. (Lenoir)
» n'a que le vôtre, vous avez la droiture du cœur
» qui fait préférer la voie la plus courte ; or, celle-là
» est toujours la droite. La finesse de caractère
» n'est souvent que le fruit de l'attention fixe et
» suivie d'un esprit médiocre, que l'intérêt anime ;
» la finesse peut marquer de l'esprit, mais je crois
» avoir remarqué qu'elle n'est jamais dans un
» esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve avec
» un cœur bas. Un esprit supérieur dédaigne les
» petits ressorts ; il n'emploie que les grands ;
» c'est-à-dire les simples ; enfin, la finesse est un
» mensonge en action ; et le mensonge part tou-
» jours de la crainte et de l'intérêt, et par consé-
» quent de la bassesse. Au reste, Dupont est franc
» par nature, et fin seulement par précaution ;
» peut être n'a-t-il pas assez de caractère pour son
» esprit [1]. »

Pour éprouver et mûrir de plus en plus son neveu, le bailli continuait d'écrire sur un ton sévère. Était-ce artifice ? était-ce conviction ? Nous ne saurions le dire avec certitude ; mais nous croyons plutôt à la conviction, car, neuf ans avant cette épo-

[1] Lettre inédite de Mirabeau à Boucher, 27 juillet 1780.

que, le bailli avait écrit à son neveu : « Vous m'avez » trouvé indulgent et de prompt retour, mais n'en » concluez rien trop précipitamment, et souvenez- » vous que si votre père a jamais à se plaindre de » vous, je serai avocat contre, comme je l'ai été » pour ; et il vous pardonnera plutôt que moi [1]. »

Voici un extrait de la nouvelle lettre du bailli : « Je ne sais si votre femme ne trouvera pas plus » d'esprit que de sentiment dans votre lettre ; quant » à moi, je ne vous dissimulerai pas qu'à travers » tout ce que vous me dites de flatteur, je ne mé- » connais pas tout-à-fait un fond d'orgueil qui vous » fait trouver *mes gronderies* souvent dures par la » forme ; s'il vous est jamais accordé par le ciel de » rentrer en vous-même, vous en penserez autre- » ment.

» Rentrez en vous-même, et voyez si mes conseils » étaient bons à suivre ; jugez-moi à la rigueur, » séparez de la réputation que vous m'avez trouvée » dans la sphère étroite où la Providence, justifiée » par mon peu de talens, m'a retenu ; séparez, dis-je, » ce que l'usage du monde peut avoir ajouté à cette » réputation, quand on s'adressait à vous à ce su- » jet ; vous trouverez cependant un homme honnête » et qui n'a nui à personne, et qui, en récompense, » jouit de l'estime publique : eh bien ! je ne l'ai ac- » quise qu'en ne m'écartant jamais, autant que la

[1] Lettre inédite du bailli à Mirabeau, du 4 mai 1771.

» faiblesse humaine me l'a permis, de cette règle
» que je pris assez jeune pour base de ma conduite :
» *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*. Mais c'est
» trop vous parler de moi; permettez cependant
» que j'ajoute encore que j'ai même tâché d'ôter
» les deux négatives, et de faire, quand j'ai pu,
» comme j'aurais voulu qu'il fût fait à mon égard.

» Sondez-vous vous-même; voyez si le bien, si
» l'honneur, le repos, la vie même d'autrui ne sont
» pas des choses respectables à tout honnête homme,
» et sondez votre conscience; voyez si votre or-
» gueil ne vous a pas fait sentir un plaisir, et mettre
» une sorte de gloire à faire briller votre esprit aux
» dépens d'autrui : voyez si vous avez respecté son
» honneur, voyez si vous avez respecté ses biens.

» Je ne vous réclamerai pas non plus que vous
» ne me paraissez pas sentir l'énormité de vos fau-
» tes; les ennemis que votre père s'était fait inno-
» cemment par des écrits où il n'a attaqué que les
» abus et a toujours respecté les personnes, n'au-
» raient osé s'avouer ses ennemis à la face du pu-
» blic; vos fureurs vous ont rendu l'instrument de
» leur vengeance; je vous le répète, vous ne me
» paraissez pas sentir aussi fortement que vous le
» devriez combien vous vous êtes rendu coupable.

» Je vous répéterai encore que je n'ose n'y n'ose-
» rai jamais être votre caution auprès de votre père,
» de votre femme, de votre beau-père [1].

[1] Lettre inédite du bailli à Mirabeau, 27 juillet 1780.



Mirabeau avait été affecté de cette lettre, mais surtout de celle du 17 juillet, précitée, qui s'était croisée avec la sienne de la veille, si bien accueillie par son père; cette impression pénible se fait sentir dans une réponse que nous allons rapporter :

« Mon cher oncle, bon, compatissant, généreux, » et cette fois injuste, j'ai reçu votre lettre du 17 » juillet. Je l'ai reçue dans le moment où mon ame » commençait un peu à sourire au premier rayon » de l'espérance, où mon cœur épanoui et reconnaissant me jetait aux pieds de ma femme secou» rable, aux vôtres, à ceux de son père et du mien; » où je devenais meilleur, parce que je me sentais » moins malheureux; où je reprenais une nouvelle » vie, et me pétrissais, des mains de la justice et » du repentir, une ame nouvelle. J'ai reçu votre » lettre, elle ne flétrira point mes résolutions, » quoiqu'elle contraste cruellement avec elles. Elle » est le fruit de mes fautes passées; elle est amère » et désolante; elle me désespère, et je la bois.

» Mais j'y dois une réponse. Je la ferai dans ce » moment même où j'ai la fièvre, où une fluxion » ferme absolument un de mes yeux; je la ferai, » dis-je, sans ordre, aux points qui me peinent le » plus; je la ferai sans art; vous me gronderez en» core une fois, s'il le faut, mais je vous montrerai » votre neveu nu. C'est lui qui demande pardon et » qui voudrait le mériter; c'est lui, et non pas un » autre; il n'a nulles prétentions à être parfait (il

» n'a nul droit à en avoir de telles), mais il a celle
» de se montrer droit et sincère. Si, tel qu'il est,
» vous jugez qu'il mérite la mort, eh bien! mon
» oncle, il mourra, voilà tout. Il mourra, regret-
» tant avec la plus cuisante douleur les fautes dont
» il s'est souillé envers son père, et les chagrins
» qu'il vous a causés; mais ne regrettant pas une
» seule des démarches qui pourraient le sauver, sur
» lesquelles vous l'aurez condamné. Par un trait
» de la franchise qui vous a déplu, et qu'il pensait
» que vous estimeriez, il n'a pas voulu vous trom-
» per. Il s'est jeté dans vos bras, parce que vous
» avez un fond inépuisable de bonté; il a demandé
» pardon, parce qu'il se sent coupable. S'il ne l'eût
» pas senti, croyez, mon oncle, qu'il eût pu et su
» être bien plus malheureux encore qu'il n'est, sans
» mot dire.

» Je ne dois pas, dites-vous, *rejeter les délits qui*
» *font ma honte et mon malheur sur les mauvais*
» *conseils, parce que je n'ai jamais pris de conseils.*
» Je sais, mon oncle, qu'ils ne me justifient pas;
» mais si j'étais susceptible d'excuse, ils pour-
» raient m'excuser. Je ne m'excuse pas; j'implore
» clémence, et mon orgueil actuel est de vouloir
» réparer. Faut-il encore étouffer celui-là?

» J'ai peu *pris* de conseils, mais j'en ai beaucoup
» *reçus;* mais je les ai reçus chargés de toutes les
» séductions possibles, de tous les récits les plus
» propres à embrâser, à empoisonner un esprit



» sans expérience, un cœur souffrant. Ils m'ont in-
» spiré un délire cruel; j'ai frappé les autres et
» moi-même; j'ai frappé, j'ai gémi; les yeux plus
» ouverts, je gémis davantage; aussi ne me défends-
» je point, je supplie.

» Mais je supplie surtout qu'on ne me suppose
» pas des sentimens que je n'ai point; qu'on ne
» m'impute pas les fautes dont mon cœur est, et a
» toujours été éloigné. J'ai assez des miennes.

» Lorsque je vous ai fait des protestations, elles
» ont toujours été sincères, et Dieu vous préserve
» d'être jamais aussi courroucé des circonstances
» qui m'en ont écarté malgré moi, que j'en suis
» profondément affligé!

» Oui, mon oncle, j'ai été coupable; mais je ne
» le suis plus, car mon cœur ne brûle aujourd'hui
» que de sentimens honnêtes; j'ai été coupable,
» mais je ne suis pas corrompu, car je ne suis point
» avili. Appelez orgueil ce que je sens d'amour
» pour les vertus nobles : je n'ai jamais été plus
» loin d'en être corrigé.

» Non *je n'ai pas cru devoir rien mettre de bas*
» *dans mes supplications et dans mes prières*. J'ai dû
» indiquer mes peines à ma femme, de manière à
» lui laisser toute la gloire de venir à mon secours
» par sa propre générosité. Elle l'a cette gloire, mon
» oncle, pourquoi la lui envieriez-vous?

» Pourquoi voudriez-vous que je fisse pleurer en
» lâche de mon supplice, et que je n'eusse auprès

» de mon père, de mon beau-père, de ma femme, » de vous, que l'air d'un homme qui ne sait pas » souffrir ce qu'au bout du compte il a mérité? Je » n'en ferai rien; la douleur et la mort ne m'arra- » cheront pas un mot faible; c'est lorsque je serai » hors d'ici, si j'en puis sortir, c'est lorsqu'on ne » pourra plus croire que mon intérêt guide ma lan- » gue et ma plume, que je saurai et devrai me » prosterner.

» Je suis bien sincèrement repentant; et croyez, » mon oncle, qu'il faut que je le sois beaucoup » pour le dire, comme je le fais, aux pieds de tout » le monde, dans l'état d'infortune où je suis; mais » croyez aussi que la reconnaissance enfonce, bien » plus que la vengeance, le repentir dans un cœur.

» Pardonnez-moi d'avoir été vivement affligé de » plusieurs traits de votre lettre; mais permettez- » moi de vous dire avec toute l'effusion de mon » cœur combien j'ai été touché d'une phrase où » parle le vôtre. Excellent homme, qui avez toute » ma vénération, toute ma tendresse, *vous trouvez* » *donc fatigant de refuser constamment tout secours* » *à un homme à qui, même avant son existence*, » *vous aviez dédié votre laborieuse vie*. Vous ne » voulez pas ajouter *à mes chagrins celui de n'avoir* » *point de réponse de vous*. J'ai mouillé de pleurs » ces deux phrases. Ah! mon cher oncle, croyez » que je sens bien le prix de vos bontés et de vos » sacrifices! Combien ne devrai-je pas, moi, vous



» dédier ma seconde vie, après que vous m'avez » tant de fois secouru, après que mon second » père m'aura rendu la première!

» C'est, à présent, l'unique objet de mon ambi» tion; ma vie est trop avancée; je ne puis plus » viser aux grands succès; mais je puis encore » remplir des devoirs domestiques, et j'en suis af» famé; j'ai besoin d'indulgence et d'un peu d'es» time. Je mettrai désormais, à les mériter, ce » que l'ardeur de mon caractère eût mis, si j'eusse » été plus sage, à des carrières plus hautes. J'au» rais pu être plus grand, mes fautes mêmes me » rendront meilleur; c'est un puissant aiguillon que » d'avoir à les faire oublier.

» Plus j'en entrevois l'espérance, et plus j'en » sens redoubler le désir. L'intervention de ma» dame de Mirabeau change ma position. Si j'ai pu » l'émouvoir, lorsque je n'avais point de recon» naissance à lui montrer, je dois la toucher da» vantage lorsque ma sensibilité pour sa démarche » honnête émeut mon cœur. La laisserez-vous » prier seule pour moi? J'espère que non; je me » flatte que malgré vos *si* cruels, vous êtes con» vaincu de mon repentir; daignez en convaincre » mon père; rendez-moi une partie de ses bontés; » je les préfère à ma liberté, à mon état, à ma for» tune, à tout; et je ne mets en parallèle que vo» tre amitié [1].

[1] Lettre inédite de Mirabeau au bailli, du 12 août 1780.

Cette lettre pathétique émut le bailli : « Votre
» lettre commence par trois épithètes que j'ai fait
» mes efforts pour mériter, sans oser espérer d'a-
» voir atteint mon but; mais, bien certainement,
» je n'ai jamais mérité la quatrième; Dieu sait que
» je ne lui ai jamais rien demandé avec plus de
» ferveur que de n'être pas injuste ; et, quant à
» ce, je me flatte d'avoir été exaucé autant que la
» faiblesse humaine à pu correspondre à la grâce
» du ciel; j'ajouterai ici que vous auriez plus de
» tort qu'un autre de me regarder comme tel.

» Je vous l'ai dit, et même vous l'avez remar-
» qué, que je suis bien éloigné de vouloir ajouter
» à votre malheur; cela arrête et gêne beaucoup
» ma plume; malgré cela, vous me faites sentir
» que j'ai obscurci le rayon d'espoir que vous aviez
» aperçu; je ne veux pas vous accabler, mais je ne
» veux pas non plus vous donner des espérances,
» que je ne saurais réaliser.

» Je vous ai indiqué la voie qui, seule, peut
» vous soulager, c'est tout ce que je puis faire.
» Si vous aviez moins possédé l'art de persuader,
» vous me persuaderiez davantage; vous me con-
» naissez assez pour savoir que mon cœur n'est
» fait ni pour être sévère, ni pour être méfiant;
» vous l'avez réduit à devenir méfiant vis-à-vis de
» vous; vous avez forcé votre père à surmonter sa
» bonté, et même une prédilection peut-être trop
» forte en votre faveur. Combien de fois avez-

» vous fait les mêmes protestations qu'aujourd'hui !

» Bien loin de m'opposer à tout ce qu'on peut » faire en votre faveur, je vous le répète, je vous » ai indiqué la seule voie qui puisse vous aider, » je ne puis rien de plus. Ce serait une très-grande » imprudence de ma part d'être votre caution vis- » à-vis de votre père, et je ne saurais être votre » intercesseur sans me charger des événemens.

» Vous regarderez comme reproches ce que je » vais vous dire : cependant si vous l'appréciez » pour ce qu'il est, vous en jugerez autrement. » Vous mettez trop d'esprit dans vos lettres, pour » que le cœur y paraisse jouer un rôle principal; » et cependant il n'y a que lui qui puisse mériter » l'épithète de *droit et sincère*.

» Je ne demande point de réponse à la question » que je vais vous faire, d'autant qu'une réticence » me choquerait, et la vraie contrition n'en a pas; » répondez-vous vous-même. Depuis que vous » supportez la peine que vous avouez avoir méritée, » oseriez-vous avouer à votre père, à moi-même, » qui n'ai aucun droit sur vous, tout ce que vous » avez fait, toutes vos correspondances? Qui que » ce soit, mais surtout moi, ne vous impute les » fautes que vous n'avez pas faites. Je m'arrête, » car je ne veux pas vous affliger; mais soyez as- » suré que votre lettre me montre encore que vous » vous méprenez, et confondez l'orgueil avec la » grandeur d'âme.

» Je finirai en vous répétant, quoique avec re-
» gret, la phrase de ma lettre qui vous a porté à
» me donner un titre que je désirerais mériter ; *il*
» *est fatigant de refuser constamment tout secours*
» *à quelqu'un à qui, même avant son existence, j'a-*
» *vais dédié tout ce que j'ai pu faire* [1]. »

Pendant que le bailli écrivait cette dernière lettre, Mirabeau renouvelait, le même jour, ses touchantes apologies. « J'espère que vous serez de » plus en plus content de moi : les souffrances, » les privations et le désespoir aigrissaient mon » caractère peu flexible. Ç'a presque toujours été » la cause de mes égaremens de tout genre. J'ai » cru voir autour de moi le malheur et l'inimitié ; » j'ai pris les punitions que j'avais méritées pour » l'effet d'une haine qui n'existait pas davantage, » et je me suis révolté ; j'ai aggravé mes premières » fautes, et de faute en peine, de peine en délire, » j'en suis venu à me rendre digne de mon sort » infortuné.

» Ma conscience, cependant, a toujours crié » pour mon père, et contre moi ; mais, même en » l'aimant, et en détestant ma conduite, je ne lui » rendais pas une justice entière ; où j'aurais dû » ne voir que sa prudence et son équité, j'étais » ulcéré de sa rigueur. C'est à vos conseils, et à » ceux d'un ami [2] dont je ne saurais faire un plus

[1] Lettre inédite du bailli à Mirabeau, 18 août 1780.
[2] Dupont de Nemours.

» grand éloge qu'en le croyant digne de m'en donner avec vous, que je dois d'être véritablement rentré en moi-même, et d'avoir vu ma position avec une sagesse d'autant plus douloureuse que je me suis trouvé non moins chargé de délits que de malheurs. La raison alors et un sentiment naturel de justice m'ont mis aux pieds de tout le monde. Mais, vous le concevrez, vous qui connaissez à fond votre neveu, je n'ai osé ployer qu'un genou; je n'ai osé montrer toute l'étendue de mes réflexions et la profondeur de mon repentir. Ce n'est pas une mauvaise honte qui m'a retenu. Quand on a mal fait, il ne reste de noble que l'aveu et l'excuse; mais ni l'un ni l'autre ne le sont pas sous le couteau. J'ai souvent pensé me déterminer à mourir, à mourir avec le regret de n'avoir rien réparé; de n'avoir pas même montré en entier le désir tourmentant que j'en ai, plutôt que de me laisser soupçonner de lâcheté, de bassesse, de ne savoir pas porter mon sort, de plier par intérêt.

» La démarche de madame de Mirabeau, et vos précieuses lettres commencent à me débarrasser de ce fardeau; elles me montrent au loin le jour où je pourrai être publiquement d'accord avec moi-même, et où, en disant tout ce que je pense et faisant tout ce qui dépendra de moi pour plaire à tous ceux qui ont eu sujet de s'en plaindre, je n'aurai pas à redouter qu'on soup-

» çonne des motifs bas à une conduite honnête. » Elle détendent dès aujourd'hui mon caractère, » l'adoucissent et l'améliorent. Je jette, comme » les écrevisses, ma vieille coque, je fais peau » neuve; mais c'est la douceur du printemps qui » produit cet effet, les rigueurs de l'hiver ne l'eus- » sent pu faire.

» Ce ne sont pas vos *gronderies* en elles-mêmes, » qui m'ont paru *dures;* vous pouviez, vous sur- » tout, en employer de plus dures, sans qu'elles » me révoltassent. Votre justice ne m'a jamais » frappé, sans que votre bonté ne prît le soin de » verser une goutte de baume dans la plaie. Mais » ce sont les *si* perpétuels et douloureux dont vos » remontrances ont toujours été accompagnées, » qui m'ont toujours désespéré, parce que toutes » les pensées de ma tête, tous les mouvemens de » mon cœur, tout ce que j'ai d'âme et de vie, me » dit qu'ils sont injustes.

» Vous désirez ma *conversion pleine et entière.* » Celle du cœur est telle que vous la désirez. Celle » des discours et des démarches est encore gênée » par ma position; elle ne peut que l'être où je » suis; mais vos consolations aident à l'avancer. » Je dois pourtant vous dire que, quoique j'aie » fait des actions très-coupables, je ne me suis ja- » mais senti le cœur corrompu. Il a été égaré par » des passions extrêmement fâcheuses, et celles-ci » ont été fomentées par un esprit séduit, aigri, » irrité.

» Je regrette beaucoup que vous n'osiez être ma » caution, d'autant que je suis certain que j'y fe- » rais honneur, mon seul plan de conduite étant » de m'abandonner entièrement à vos conseils. » Je suis payé pour savoir qu'il n'y a qu'eux qui » m'eussent toujours été utiles.

» Mais, si vous n'osez être ma caution, qui la » sera donc? je ne me crois connu que de vous » dans la famille : soit que vous m'accordiez ou » me refusiez votre garantie, je n'en suivrai pas » moins vos avis, je ne m'en tiendrai pas moins » obligé de faire comme si vous l'étiez. . . . . .
» Vous voyez qu'il n'y a pas dans ma vie de quoi » nourrir cet orgueil que vous me reprochez, et je » ne le sens que trop bien ; mais, quand je l'avoue, » vous me dites que je prends le ton *mielleux;* » voyez si je n'ai pas raison de craindre les mau- » vais vernis que ma prison donne à mes discours; » j'aurais cru qu'on pouvait m'accuser plutôt de » tout autre chose que d'être *mielleux;* j'ai le ton » de mon cœur, lorsque je vous parle ; il met dans » mes expressions beaucoup de respect, de ten- » dresse, de vénération, parce qu'il en a beaucoup; » mais du fiel? fi! [1]

Nous réduirons à un extrait fort court la réponse du bailli, dont la rigueur, plus affectée que réelle, mollissait visiblement : « Je n'entreprendrai pas

[1] Lettre inédite de Mirabeau au bailli, du 18 août 1780.

» de répondre à tous les articles de votre lettre,
» car je tomberais dans l'inconvénient, que je veux
» éviter, de vous gronder inutilement; ce serait
» une sorte de cruauté de ma part, que de faire
» des remontrances, simplement par intempérance
» de langue ou de plume, et par pure pédanterie;
» je ne puis ni ne veux vous aider directement,
» je vous l'ai dit, j'ai trop dit peut-être combien
» et pourquoi la garantie serait trop pesante; mais
» agissez, car, je ne vous le cache pas, les chances
» sont pour vous [1]. »

Mirabeau n'avait pas attendu cet avis; déjà il s'était adressé à sa sœur, madame du Saillant, la seule de la famille qui eût toujours résidé auprès du père commun, et qui n'eût jamais encouru de disgrâce, même passagère, grâce à un naturel heureux, à un caractère doux, à la mesure, à la prudence de M. du Saillant, et aux services qu'il avait rendus à son beau-père, à qui il avait été très-utile, et dont il était fort prisé.

Voici cette lettre de Mirabeau :

« Vous avez sûrement appris, ma sœur, que
» ma femme a écrit à mon père, pour le supplier
» d'adoucir ma position, et dans la vue d'obtenir
» de son humanité et de sa clémence, au moins
» une demi-liberté, dont je serais aussi reconnais-
» sant, que je suis sincèrement et profondément

[1] Lettre inédite du bailli à Mirabeau, 28 août 1780.

» repentant des fautes qui m'ont conduit dans les
» tristes murs d'où je vous adresse cette lettre.

» Je me flatte que vous ne l'avez pas appris sans
» quelque plaisir; j'ai eu tant de preuves de la
» bonté de votre cœur, que, dans les angoisses du
» mien, j'ai mille fois désiré que le reste de la fa-
» mille vous ressemblât. Mais vous êtes la seule
» dont mon père n'ait jamais eu à se plaindre, et
» qui n'ayez fait de mal ni à vous-même, ni aux
» autres. J'ai été moins heureux : facile et fier,
» sensible, mais colère, imprudent, inconsidéré,
» mes égaremens m'ont attiré des malheurs qui,
» joints à d'adroites suggestions, ont irrité mon
» caractère, et m'ont rendu digne du sort que j'ai
» éprouvé.

» C'est au milieu des fers, dans une longue soli-
» tude, sous le poids des chagrins et des infirmités
» qu'ils amènent, qu'une raison tardive est venue
» enfin m'éclairer. J'ai porté son premier hom-
» mage aux pieds de mon père, de mon oncle,
» de ma femme et de mon beau-père. Ç'a long-
» temps été infructueusement; et tant que je n'ai
» eu aucune espérance, je n'ai pas voulu fatiguer
» inutilement de mes peines une sœur compatis-
» sante et chérie. Mais, à présent que madame de
» Mirabeau commence à me prêter des secours, je
» vous connais assez pour me persuader que vous
» ne refuserez pas d'y joindre votre assistance.
» Dans la multitude de mes torts, ma sœur, du

» moins, vous ai-je toujours rendu justice; je vous
» ai toujours tendrement aimée. On m'avait aigri
» contre votre mari, et j'ai eu le malheur de me
» livrer, avec l'impétuosité que j'avais alors, aux
» préventions que l'on m'avait données contre lui.
» J'en suis très-affligé; mais je le crois assez noble
» pour ne pas conserver de ressentiment contre
» un frère malheureux, trompé, au désespoir de
» l'avoir été, revenu, corrigé, repentant; s'il con-
» courait, comme vous, à me rendre service, il
» aurait, comme vous, comme votre belle-sœur,
» les plus justes et les plus honorables droits à ma
» reconnaissance. Il me sera toujours doux d'en
» remplir les devoirs.

» Le véritable service dont j'ai besoin est que
» tous ceux qui rendront quelque justice à mon
» repentir et à mon honneur travaillent à me ren-
» dre aussi une place dans le cœur de mon père.
» De tous les besoins qui m'accablent, celui d'un
» peu d'affection de sa part est le plus impérieux;
» je ne l'ai point mérité, j'ai perdu les droits que
» m'y donnait la nature; je n'en ai pas perdu le
» désir; j'en sens affreusement la privation, il faut
» que je meure, ou que je la reconquière. Mais je
» ne puis avancer ici vers ce but du reste de ma
» vie, ici où je ne puis rien faire de bon ni d'utile,
» où ce que je peux dire d'honnête est interprété
» en mal, où ce que je sens est méconnu. Aidez à
» m'en retirer, ma sœur; et si ma conduite future



» peut un jour faire oublier le passé à mon père, » ce sera un bien que vous aurez fait non-seulement » à moi, mais à lui-même. Son cœur n'est pas né » pour haïr, le mien l'aime et saigne à ses pieds. » Ayez-en pitié ! Je baise la main que vous me ten- » drez, et celle dont vous me presserez son sein en » le suppliant pour votre frère infortuné [1]. »

Après un long et absolu silence, après d'injustes soupçons et des plaintes injustes contre une sœur qui ne les avait jamais méritées, cette lettre était vraiment due à madame du Saillant. Nous verrons bientôt qu'elle avait lieu de l'attendre ; elle répondit avec sensibilité.

« Tu me rends justice, mon cher frère, en » croyant que c'est avec grand plaisir que j'ai vu » ta digne femme agir auprès de mon père, pour » obtenir quelque adoucissement à tes malheurs ; » c'était la voie la plus sûre, et la médiatrice la » plus forte que tu pusses avoir. Je ne suis pas » moins touché de la marque d'amitié que tu me » donnes en ce moment, en me donnant des droits » à t'être utile ; elle me prouve que tu me rends » justice, et que tu n'as pas tout-à-fait méconnu » la mienne, qui m'eût dans tous les temps fait vo- » ler au secours d'un frère malheureux, si je » l'eusse pu malgré lui.

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 13 août 1780.

» Je ferais la plus grande des injustices à mon
» mari, si je souffrais qu'on m'attribuât rien de ce
» qui part de son cœur noble et bon ; tout ce qu'il
» a fait, et voulu faire pour mes frères dans tous
» les temps, avec un zèle et une chaleur qui n'est
» point dans ses manières, mais dans son ame, est
» uniquement parti de lui. Il est également incapa-
» ble de faire injure ni d'en souffrir; je l'ai vu vive-
» ment touché d'être l'objet public d'accusations[1]
» qui, sans venir de toi, semblaient ne pas l'être
» étrangères, puisque tu y étais défendu. Et comme
» il n'en avait jamais été question entre nous, je
» pouvais craindre que, par égard pour moi, il ne
» renfermât son ressentiment. Cependant n'ayant
» jamais su d'autre finesse que celle qui est entre
» nous, de ne nous rien cacher ; et d'ailleurs ne pou-
» vant contenir mon attendrissement en recevant
» une lettre de mon pauvre frère, ci-devant perdu,
» je la lui ai portée dans le moment, et sa réponse
» a été d'offrir sa propre maison pour lieu d'é-
» preuve, et sa présence pour caution ; ainsi, tout
» est dit vis-à-vis de lui ; il ne désire pas moins
» que moi de pouvoir contribuer à te voir plus
» heureux, et persuadé à tout jamais que nos sen-
» timens ne varient point. Je vais écrire par ce
» courier, selon mon cœur, à mon oncle et à ma

[1] Allusion à des passages fort injurieux des Mémoires de la marquise de Mirabeau.



» belle-sœur, pour les engager à se concerter pour » te rendre de vrais services, tant auprès de son » père que du nôtre, dont le cœur, flétri depuis » long-temps par des chagrins inouïs, se ranimerait aisément au premier rayon de confiance qui » le pénétrerait. Ce n'est pas moi toute seule qui » peux opérer cette révolution heureuse. Je la désire, et je l'espère de tes sentimens actuels et de » la conduite qui en sera la suite. Nous ne pouvons » l'aborder avec le poids de quelque mérite mais » nous devons conserver l'espérance dans sa bonté » et sa justice bienfaisante. Dans tous les cas, sois » persuadé que j'acheterais au dépens de mon » sang la certitude de ton bonheur, le rétablissement de la paix dans la famille, et la tranquillité » de notre bon père [1]. »

Charmé par cette réponse, Mirabeau se hâta d'écrire une nouvelle lettre, que le marquis qualifie *d'extatique* [2].

« Je m'abandonne à l'effusion de mon cœur, et » je t'appellerai comme tu m'appelles, ma tendre, » mon aimable, ma digne sœur ! Ta lettre m'a touché jusqu'au fond du cœur, et, pour la première » fois, depuis long-temps, j'ai versé de douces » larmes ; j'en croyais la source tarie en moi ; les

[1] Lettre inédite de madame du Saillant à Mirabeau, du 23 août 1780.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 8 septembre 1780.

» grandes douleurs n'en ont point ; les remords,
» les chagrins n'en ont pas , et c'est une chose si
» salutaire , qu'une émotion tendre ! Je m'attendais bien à un retour de ta part, mais non pas à
» un retour si entier. Tu as raison, ma bonne
» sœur, il ne serait pas digne de toi de revenir à
» moitié ; je suis ton frère , ton frère repentant et
» malheureux... Mais je n'étais pas celui de ton
» mari (je veux et dois l'être cependant), et son
» procédé est bien noble. Tiens, je te l'avoue : il
» m'a d'autant plus profondément touché qu'il m'a
» prodigieusement surpris ; non que je le crusse
» au-dessus de lui ; mais je n'ai jamais senti mes
» torts envers lui, aussi complètement qu'au moment ou il les a oubliés.

» Ma sœur, ma chère sœur, jette-toi dans ses
» bras , et dis-lui tout ce que tu dois deviner. Ah!
» que je gagnerai à avoir un tel truchement ! Dis-lui surtout que si je ne lui écris pas, il me ferait
» une horrible injustice de penser que ce fût tout
» autre sentiment que celui de ce que je lui dois,
» et l'embarras de l'exprimer, après des circonstances si difficiles et si cruelles à rappeler. Je
» l'ai dit à l'ami bien cher et bien précieux qui m'a
» ramené aux pieds de ma famille [1]. Le repentir
» me plaît ; mais les excuses me peignent et m'embarrassent. Comment effacer la trace de mes

[1] Dupont de Nemours.

» torts, en les retraçant sans cesse dans leur aveu? » Je voudrais embrasser leurs genoux à tous, et » que mes yeux seuls leur parlassent. Ils seraient » contens, persuadés, convaincus!

» Je ne sais, mon amie, quel sera le succès de » la négociation à laquelle tu as la générosité de » concourir; mais je sais que je ne pourrais avoir » une médiatrice plus aimable, plus chère à mon » père, plus selon son cœur; je sais, surtout, que » ta lettre, ta démarche et le procédé de ton mari, » vous donnent à tout deux sur moi des droits » éternels, des droits plus sacrés que ceux de la » nature même; et vous ne pouvez, ni l'un ni l'au- » tre, me croire assez pervers pour craindre que » ne cesse jamais de les respecter. »

» Non, ma sœur, non : un homme de ton sang, » un homme prévenu par tes bienfaits, et formé » par de si tristes expériences, ne démentira pas » ta caution, si tu daignes la lui donner; et moi, » je serai tout fier, et tout heureux d'avoir pour » *garde* et pour *mentor* ma sœur (aînée ne t'en dé- » plaise), ma bonne sœur qui, au milieu de tant » de tempêtes, n'a désespéré ni de mon salut, ni » de mon honneur, ni de mes résolutions; qui me » donne tant de marques d'une tendre affection; » après que j'ai eu des torts amers envers elle, et » qui dira quelque jour : *Je lui ai rouvert le cœur* » *de notre père, je l'ai converti, je l'ai sauvé... Ne* » *voilà-t-il pas un beau miracle, qu'il nous aime, et* » *qu'il soit sage?*

» Ma chère amie, mets le comble à tes procédés :
» donne-moi des nouvelles de mon père, de ce
» père à qui je n'ose écrire, et que je n'ai jamais
» tant aimé que depuis que je n'ai plus le droit de
» le lui dire ; dis-moi l'effet que produisent mes
» lettres ; censure-les ; conseille-moi ; enfin prends
» la direction de mes affaires, puisque tu daignes
» traiter et servir en frère un infortuné qui s'ho-
» norera à jamais de te devoir, de te chérir et de
» te respecter [1].

Mirabeau, en même temps, continuait d'écrire à son oncle, dont nous cessons de transcrire et même d'analyser les lettres, parce qu'elles ne nous offriraient guère que des répétitions :

» J'ai reçu vos deux lettres du 18 et du 28 août,
» et je vous avoue que si je ne croyais et n'écou-
» tais que ce que vous m'y dites, mon décourage-
» ment m'ôterait la possibilité de vous répondre ;
» mais j'écoute et je crois votre cœur.

» Vous calculez toujours d'après mes fautes pas-
» sées, pour ma conduite future ; mais est-il pos-
» sible que je revienne jamais au même âge ? Est-
» il possible que je me retrouve dans les mêmes po-
» sitions ? Est-il possible que tant de malheurs et
» qu'une si longue captivité ne m'aient profité de
» rien ? »

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 30 août 1780.

« Dans la situation où je suis depuis plusieurs » années, on devient sage ou complètement fou. » Je ne suis certainement pas à ce dernier point, » je ne m'en suis jamais senti plus éloigné; il ne » serait pas impossible cependant que j'y retom- » basse, si, après la lueur d'espérance qui s'est » offerte à mes yeux, j'étais replongé pour jamais » dans le désespoir. Mais lequel de mes parens, » lequel de mes protecteurs naturels peut désirer, » lorsque je tends des bras supplians vers les » moyens de faire quelque chose d'honnête et de » louable, qu'ils soient repoussés sans retour, et » que je sois condamné à mourir désespéré, in- » sensé peut-être?

» Ce n'est pas vous, qui voulez cela; ce n'est » pas mon père; j'ai les plus fortes raisons de » croire, que ce père, noble et bienfaisant, me » tend, en secret, une main secourable et cachée [1]; » que sa prudente bonté allume depuis long-temps » le fanal sur le bord de la mer où je me débats, » près de périr; que si je parviens à gagner le » bord, il aura principalement contribué avec » vous à me sauver, et que je lui devrai plus que » deux fois la vie.

» Non, je ne croirai pas que mon bon oncle voie

[1] La sagacité de Mirabeau devinait, sans peine, que les lettres de madame du Saillant, écrites sous les yeux du marquis, l'étaient sous sa dictée.

» sans émotion et sans intérêt le changement que
» ses conseils et mon repentir ont mis dans ma po-
» sition, et l'espoir qu'ils ont fait éclore. Il ne s'a-
» git plus que vous soyez ma seule caution. Ma
» femme, ma sœur, mon beau-frère, mon ami
» plaident pour moi; ils croient sans doute que je
» ne ferai pas honte à leurs recommandations,
» puisqu'ils me les accordent. Vous pouvez, mon
» oncle, ne faire que céder avec les autres, et les
» entraîner du poids de votre exemple. C'est un si
» bel exemple que celui du pardon!

» Vous me reprochez toujours que mes lettres
» *ont trop d'esprit;* j'ai bien de la peine à le croire.
» Dieu me préserve de chercher à y en mettre;
» j'écris plus de cœur que de tête, et je tâche seu-
» lement de rendre avec clarté mon sentiment et
» ma pensée; je pourrais l'exprimer avec plus de
» chaleur, sans doute; mais on a de justes pré-
» ventions contre cette ardeur. Quoi qu'il en soit,
» je gémis de mes fautes, je demande qu'on les ou-
» blie, je veux les réparer s'il est possible; j'aime
» à devoir à mon père, à ma femme, à vous, à
» tous ceux que j'ai offensés [1]. »

Quelles que fussent ces lettres si soumises, si touchantes, Dupont s'en effrayait encore; mais Boucher soutenait le courage de Mirabeau : « Al-

[1] Lettre inédite de Mirabeau au bailli, 12 septembre 1780.

» lez, mon ami, un homme doit toujours paraître
» un homme, et vous ne devez pas, à votre âge,
» avoir l'air d'un écolier à qui l'on fait dire : *je ne*
» *le ferai plus* [1]. »

Le bailli continuait d'adresser à son frère de timides recommandations, tout en déclarant sans cesse qu'il ne voulait point donner d'avis. « Cet
» homme est moins comédien que je ne croyais,
» malgré son talent pour jouer tous les rôles ; il
» me semble corrigé par le malheur, et repentant ;
» il est presque le seul pivot de sa famille ; le lais-
» ser là, c'est anéantir notre race, et la voir anéan-
» tie me fait tomber les bras ; il a péché fortement,
» mais il a été puni. C'est à toi à balancer tout
» cela [2]. Je reçois encore une lettre de M. le
» comte, qui est assurément un des drôles les plus
» déliés que j'aie connus ; il ne se rebute pas, et
» a logé dans sa tête, quoi que je pusse lui mar-
» quer de négatif, de me prendre toujours pour
» son confident et sa caution ; la tournure n'est
» pas maladroite, car je suis obligé de me tenir à
» quatre pour ne pas obtempérer à ses désirs [3].

» Le comte m'a envoyé copie de la lettre qu'il
» t'a écrite ; je vois que le drôle se rejette sur toi,

[1] Lettre inédite de Boucher à Mirabeau, 2 août 1780.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 10 septembre 1780.

[3] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 10 septembre 1780.

» et cherche à se persuader que tu es complice de
» Saillanette (madame du Saillant) sans vouloir
» le paraître ; il compte te rendre tel insensible-
» ment ; et, à te dire vrai, je ne le blâme pas de
» cela, car il est naturel qu'il cherche à sortir de
» sa cage ; mais je lui trouve trop d'esprit, et je
» craindrais que le cœur n'en eût pas tant [1]. »

Voici la lettre à laquelle le bailli fait allusion :

« J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la
» lettre que j'ai reçue de ma sœur du Saillant.
» Elle m'a fait un plaisir extrême, et je dois à vos
» bontés de vous dire, et mon cœur aime à verser
» dans votre sein tous les plaisirs que j'éprouve.
» Vous, qui avez écouté mes peines, et dont la
» raison courageuse et tendre a éclairci ma route,
» purifié mon âme et guidé nos pas, vous serez
» touché, en voyant prospérer votre ouvrage.

» J'ose vous assurer que celui que vous avez
» fait dans mon intérieur prospère bien plus en-
» core que vos soins généreux pour améliorer mon
» sort.

» J'ai une idée qui fait palpiter mon cœur, car
» plusieurs phrases de vos lettres l'encouragent ;
» c'est que vous consultez mon père, et qu'il peut
» avoir quelque part aux conseils que vous m'au-
» riez donnés sans lui, mais qui ne m'en sont que
» plus chers, étant le bienfait de tous deux. Si je

[1] Lettre inédite du même au même, 12 septembre 1780.

» ne me trompe dans cette reconnaissante conjec-
» ture, imaginez et répondez que votre neveu a
» plus de sentimens, de repentir, de reconnais-
» sance, d'amour, que vous ne pouvez le supposer;
» tous ces sentimens que je dois à mon père, ne
» les ai-je pas aussi par vous? n'ai-je pas deux
» pères? Mon cœur le crie, et mes yeux humides
» le signent [1]. »

Cette supposition consolante n'était pas erronée; le marquis avait fait, quoique avec lenteur, quelques pas en avant : « Je remarque, sans mot dire,
» l'allure de ce fou; il tape le plus fort qu'il peut
» quand il fait du style; tu sais que le tendre est
» le beau, par le temps qui court; il joue la comé-
» die, et peut-être se trompe-t-il tout le premier;
» si l'on lui demandait ce qu'il appelle *réparer*, et
» ses plans à cet égard, en supposant qu'il fût sin-
» cère, il dirait fort bien ceux pour remonter sur
» le dos à son état, et à sa femme au rebours; et,
» passé cela, il ne ferait que battre la campagne,
» et des folies [2]. Si tu appelles la rejonction du
» mari et de la femme le point sur lequel je ne se-
» rais pas fâché qu'on me forçât la main, je le
» crois comme toi, à leurs risques, périls et for-

[1] Lettre inédite de Mirabeau au bailli, 1er septembre 1780.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 1er septembre 1780.

» tune; mais plus j'aurais pu y avoir d'influence, » plus je serais fâché d'y avoir donné d'impulsion » quelconque, autre que celle de dire ce qui était » de bon sens quand on m'en a parlé; maintenant » je n'ai pas eu grande revirade à faire dans mes » réflexions, car j'avais tout prévu; et quand la » lettre à sa sœur est arrivée, j'ai eu autour de » moi une espèce de sédition femelle, car les » femmes sont toujours promptes à croire et à es- » pérer, et à se passer de main en main des émo- » tions, comme entre les postillons l'argent du » courrier, sans s'enquérir d'où il vient, où il va, » quel en est le fonds, quelle en sera la durée [1]. »

C'est ainsi que se déroulait le plan conçu par le marquis de Mirabeau, et qu'il cacha long-temps avec soin, même à son frère, pour qui il avait la plus tendre affection et la plus juste confiance. Ce plan fut enfin détaillé dans la lettre qui suit:

« Quand il fallut me retourner sous la main » puissante de la Providence, après la mort de » notre pauvre petit Victor, tu m'en dis assez » pour que je visse, quoique tu ne parusses oc- » cupé que de moi, que tu pensais et sentais » comme moi sur l'extinction de la race; car, quoi- » qu'on se fasse une raison, qu'on se soumette et » qu'on se résigne, le pli est pris, et ne s'efface » pas. Je réfléchis long-temps. Il est certain que,

[1] Lettre inédite du même au même, 5 septembre 1780.

» tant que mon petit-fils eût vécu, j'eusse fermement insisté sur ces paroles, à moi données, de tenir le père clos, et d'en perdre même la trace [1].
» Mais alors mes amis, cette race de grenouilles froides qu'on appelle des amis à Paris, étaient lassés ou effrayés ; j'étais moi-même offusqué de ces fumées noires qui montent à la tête, et qui énervent le cœur ; je pris donc mon parti seul.
» Je formai mon plan. Je dis à Caroline (madame du Saillant) d'engager Dupont (de Nemours), à son premier voyage, de voir l'homme de la police (Boucher), et qu'elle se chargeât de tout ; elle s'y fourra bien vite ; Dupont a de l'esprit et du talent, mais il est tout d'une pièce, l'esprit romanesque, et d'ailleurs toujours occupé de lui et de son rôle dans les affaires, ce qui y donne toute infériorité ; il n'est donc pas de mesure à aller avec l'autre ; et elle le gouverne comme elle veut. Je sus donc les dispositions de ce monsieur (Mirabeau), les lettres commencèrent ; je ne sais comment cet homme s'est emparé de ses supérieurs, mais ils sont tout à lui ; tu sais combien de folles et bizarres condescendances ils ont eues, et la manœuvre en a été d'autant plus facile. Dupont travaillait toujours, et assurait

[1] Le marquis réitéra depuis cette déclaration, dans une autre lettre du 10 mars 1782 adressée à son frère. « Si » mon pauvre petit-fils eût vécu, le père serait encore en » geôle. »

» ramener cet esprit égaré, qui ne voulait plier
» que sous père et oncle; l'étoile de cet homme
» avait tué son enfant (Sophie Gabrielle) en
» nourrice, et la mère mettait tout son romanesque
» à le rapprocher de nous et de sa femme [1]; il fut
» donc mis sur la voie; il saisit le joint avec sa
» fougue ordinaire; ses lettres restèrent sans ré-
» ponse, mais devenaient plus chaudes, soumises
» et naturelles; j'avais dès long-temps réfléchi, au
» fond, que le monde serait fini si les fous n'engen-
» draient pas; que tant que j'y serais, tout tien-
» drait; mais que cet homme sortirait au moment
» où j'aurais les yeux fermés, car le siècle des
» gens de sa sorte arrive à grands pas; car il n'est
» aujourd'hui ventre de femme qui ne porte un
» Artevelle ou un Mazaniello; que dans trois
» mois tu lui verrais attraper des lettres d'aboli-
» tion, faire craquer les os à ses créanciers, et
» figurer à Versailles; je pris donc mon parti, et
» je lui fis inspirer d'écrire à sa sœur, car tous

[1] Nous avons une preuve du fait dans le passage suivant: « J'ai reçu une lettre de madame de Monnier, qui me parle » de vous, et invoque votre témoignage sur les efforts » qu'elle fait pour porter le comte à suivre mes conseils; » c'est une dame vraiment intéressante: j'ai toujours eu » l'opinion que les femmes romanesques valent beaucoup » mieux que les hommes, même du même genre. » (*Lettre inédite de Dupont de Nemours à M. Boucher,* du 14 juillet 1779.)

» ces gens-là n'ont rien que ce qu'on leur in-
» spire ; ce monsieur, avec beaucoup de ce qu'on
» appelle esprit, n'est absolument que ce que l'on
» le fait être; de violentes passions conduisent aux
» grands crimes ou aux vertus héroïques; il n'y a
» point de milieu pour les gens de ce caractère;
» tout son héroïsme, aujourd'hui, ne peut con-
» sister qu'à se vaincre et tenir souple; ceci te
» dira qu'il n'a écrit qu'au moment où j'ai jugé à
» propos qu'il écrivît, ce que je ne l'ai voulu que
» quand j'ai été résolu de le sauver, si les cir-
» constances s'y prêtaient, et que j'ai pû le faire
» en conscience; je crois donc qu'il faut qu'il sorte
» par une épreuve, pour son objet et pour le
» nôtre : le sien de rattraper son état et de se rap-
» procher de sa femme, le nôtre d'en avoir famille,
» voilà où nous en fûmes et sommes : au reste je
» me suis dit chaque jour qu'il serait injuste que
» j'eusse des *secrets* pour toi, qui es l'ange du ju-
» gement dont je suis la trompette ; toi qui es de
» ces hommes dont le Docteur (Quesnay) disait
» que 1 et 1 font cent onze; toi qui, quand j'an-
» nonçais *l'Ami des hommes*, le montrais ; toi qui
» es corps, âme et biens, en tout ce qui est de
» famille; qu'il n'y avait point à finasser avec ta
» puissante judiciaire et maturité; par quoi j'ai
» toujours observé de te tenir au courant de toutes
» ces démarches, pièces et incidens [1]. »

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 septembre 1780.

Quoique bien arrêté dans sa détermination, le marquis de Mirabeau voulait graduer les épreuves, et ne se laissait pas aller, comme d'autres, à un abandon qu'il ne connut jamais, du moins avec son fils. « A la vérité, j'ai bien prévu que, si je n'y » avisais, cet homme sortirait après moi; que lui » qui, en 1771, prenait M. de Maurepas, aussi » fol que lui, du reste, au bouton de son juste-au- » corps, en lui parlant pour la première fois chez » madame de Rochefort, qui commande à tous ses » supérieurs actuels à la baguette, ne tiendrait pas; » je me suis donc regardé comme un vieux geôlier; » et, suivant le droit, j'ai tout dirigé, quand on » est venu à moi, vers sa femme; parce que, au » bout du compte, c'est ensemble qu'ils auront l'un » et l'autre à compter; cependant, j'ai vu dans » toutes les lettres de ce monsieur que, comme les » transitions ne lui coûtent rien, c'est directement » à moi qu'il butte; et comme il lui faut toujours » la chose impossible, je puis dire, à toi seule- » ment, qu'il l'a précisément trouvée en cela; » mais je sens mes forces, toute imbécillité de ma » part n'est que la générosité du lion. Je lui ferai » voir que pardonner et oublier ne sont pas même » chose; et un jour où tu pourras me dire : *Sur » mon honneur et ma conscience, je t'affirme que » je trouve à ton fils la tête d'un sage et l'ame d'un » héros*, je le verrai; mais jusque-là il ne verra ja- » mais la face de son père; je ne crois pas m'a-

» vancer beaucoup, et il est bon que ce soit un
» objet d'émulation dont il ne perde pas l'espé-
» rance [1].

» Ce monsieur va son train, et croit nous en-
» traîner à sa suite; ce n'est pas que toutes ces fe-
» melles ici m'y mèneraient bien, si je les laissais
» faire; quand elles m'ont prôné sa lettre à sa
» femme, j'ai dit seulement : *porte-lui sa soupe, qué mé la mange;* allusion à l'histoire de notre
» grotesque cousin, le marquis de Chamarau; il
» avait envoyé demander à l'évêque la permission
» de manger gras; à peine le messager parti, le
» dévôt gourmand compte les pas sur ses doigts —
» *Il est là — il arrive — il demande — il obtient —*
» *eh, vite! porte-mé ma soupe qué mé la mange* [2]. »

La condition essentielle de l'élargissement de Mirabeau, c'est-à-dire le consentement, ou plutôt la demande formelle de M. de Marignane et de sa fille, n'était pas facile à remplir. C'est elle-même qui nous le prouve : « J'ai bien reconnu ton cœur
» à ta démarche en faveur de M. de Mirabeau; je
» vais te parler de tout cela avec la plus exacte vé-
» rité; j'ai un attachement si fort pour la famille
» dans laquelle je suis entrée, que ce n'est qu'avec
» la plus vive douleur que je vois le fils aîné de

[1] Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 8 septembre 1780.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 8 septembre 1780.

» cette famille dans l'état malheureux où il s'est
» réduit; je donnerais de mon sang pour le voir
» raisonnable et heureux; mais, ma bonne sœur,
» que puis-je pour cela? Tu ne me conseillerais
» certainement pas de donner une scène ridicule
» au public, en allant me rejoindre, sans savoir
» seulement quelle est à présent la façon d'être et
» de penser de ton frère; il faut, auparavant, que
» je montre à papa la lettre que tu m'as envoyée,
» et une autre lettre de M. de Mirabeau qui est
» sur le ton le plus amical; je ne veux pas me per-
» mettre d'examiner si je dois y croire; je sens que
» mon devoir est d'intercéder pour lui, et je veux
» tâcher de le remplir; mais il faut que je t'avoue
» que c'est une corvée terrible pour moi que d'en-
» tretenir papa des lettres de M. de Mirabeau; nous
» ne sommes jamais d'accord sur ce que je dois
» faire et dire; il prend de l'humeur, et quand j'ai
» écrit plusieurs lettres, sans pouvoir le contenter,
» il finit toujours par désapprouver celle que je
» fait partir [1]. »

[1] Lettre inédite de la comtesse de Mirabeau à madame du Saillant, du 14 septembre 1780. Nous avions d'abord pensé à insérer dans notre travail la lettre de Mirabeau, à laquelle sa femme fait allusion, lettre remarquable par un mélange d'art et de sensibilité; mais, après y avoir réfléchi, nous préférons d'abréger en l'écartant, d'autant plus qu'elle n'est point nécessaire à la clarté de notre récit, qu'elle ralentirait; d'autant aussi que l'événement, très-

Les lettres de Mirabeau témoignaient plus de confiance et d'espoir qu'il n'avait lieu d'en ressentir, n'en ressentais peut-être; après trente-neuf mois de captivité continue et rigoureuse, il ne touchait pas encore le but où tendaient tant de démarches et de supplications; néanmoins, loin de se décourager, il renouvelait, chaque jour, pour ainsi dire, ses efforts; et si nous transcrivons encore un petit nombre de pages de ses lettres, toujours éloquentes, mais si long-temps inutiles, ce n'est pas pour profiter du précepte littéraire qui veut que le nœud du drame soit d'autant plus serré que le dénoûment approche davantage; c'est pour achever de développer de la manière la plus irrécusable le caractère de Mirabeau; pour montrer combien l'injustice et la persécution avaient laissé de sensibilité dans son âme digne de son génie, et combien, en considérant les qualités précieuses qui prévalurent sur ses défauts naturels et sur sa destinée, il faut déplorer sans amertume, et juger sans trop de rigueur les égaremens où il fut entraîné par la faute d'autrui, plus encore que par la fougue des passions.

Voici donc une nouvelle lettre de Mirabeau à sa sœur.

connu, du divorce subséquent, ne laisse guère d'intérêt ni d'attrait de curiosité aux correspondances du mari et de la femme.

« J'ai oublié, ma chère et bonne amie, de t'en-
» voyer la copie de ce que je venais d'écrire à ma-
» dame de Mirabeau, et je répare cet oubli. C'est
» une habitude, que je te demande la permission
» de prendre, que de t'envoyer copie de mes let-
» tres; tu en feras l'usage convenable; si je fais une
» sottise, ma bonne sœur tâchera, en la voyant,
» de la raccommoder; si j'ai bien fait, ma bonne
» sœur me fera valoir. Tu trouveras donc, ci-joint,
» ce que j'écris à ma femme et à mon oncle; celui-
» ci, tout-à-l'heure, en lui envoyant copie de ta
» charmante lettre. J'ai tardé, parce que j'ai eu
» une fausse fièvre putride. J'ai coupé court avec
» le *phosphore;* tu vois que ton pauvre frère a be-
» soin encore de remèdes incendiaires, mais ce
» n'est plus qu'au physique. J'ose aussi écrire à
» mon père. Cette lettre-là, je ne te l'envoie pas,
» car j'espère que tu la verras.

» Je commence vraiment à me flatter qu'une
» partie de mes peines tire à leur fin; car voilà
» toutes sortes de plaisirs qui m'arrivent à la file.
» Ils ont été précédés par une grande marque d'in-
» dulgence que mon père a accordée à mon repen-
» tir, et dont il a daigné me faire passer l'assurance
» par mon oncle. De tous ces plaisirs qui me font
» renaître, cette bonté demi-muette de mon père
» est encore le plus sensible pour moi. Mon oncle,
» ensuite, m'a fait des remontrances dures, mais
» à travers lesquelles l'extrême bonté qui le ca-

» ractérise, a toujours percé; cet homme, sous » l'âpreté de ses expressions, est tout sensibilité et » bonté. J'ai écrit à mon beau-père, il pouvait me » laisser sans réponse, j'ai eu le bonheur d'en re- » cevoir des reproches; je dis le bonheur, vois-tu, » car la guerre entre honnêtes gens ne peut finir » que par la paix.

» Je me jette dans tes bras et dans ceux de ta » belle-sœur, et j'espère tout de ton zèle et de son » activité. C'est un peu de ceci qu'elle manque par » sa nature, et tu lui en donneras. Vous devez, en » vous réunissant toutes deux, faire tout ce qui » vous plaira au monde. Ce qui rend la vertu si puis- » sante, c'est qu'elle est à la fois bonne et belle [1]. »

La comtesse et son père ne continuaient pas de répondre; le bailli n'osait, ni même ne pouvait guère agir auprès d'eux : « Quoiqu'il y ait entre » cette maison et moi l'air d'intimité, ils sont si » peu chauds qu'il n'y a presque pas de confidence » entre nous [2]; quand je suis à Mirabeau, ils lais- » seraient tomber la calotte des cieux sur leur tête » sans m'écrire; quand on n'habite pas la même » ville qu'eux, on est aussi éloigné que si on était » en Amérique; je ne leur parle plus de rien quand » je les vois; et après avoir débuté par leur faire » voir tout ce que je recevais, j'ai vu qu'ils ne me

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 1er septembre 1780.

[2] Lettre du bailli au marquis de Mirabeau, 16 août 1780.

» rendaient pas la pareille, j'en suis resté là; ce
» n'est pas défaut de confiance de leur part, c'est
» inertie, et peut-être aversion; quant au père,
» quant à la fille, elle est très-embarrassée de son
» rôle, et voudrait que son mari eût la liberté,
» mais ne sait, ni n'ose, ni ne fait rien [1]. »

Mirabeau s'inquiétait du silence de sa femme; il lui récrivait, et, en même temps, à madame du Saillant :

« Je t'adresse, chère sœur, une lettre que je
» viens d'écrire à madame de Mirabeau. Son si-
» lence m'afflige; dans les momens où mes yeux
» s'ouvrent au crépuscule de l'espoir, un rien pour-
» rait me replonger dans l'obscurité. Sa démarche
» auprès de mon père n'aurait-elle été qu'un mou-
» vement de pitié éphémère et stérile? ou croirait-
» elle ne devoir que prendre date par un procédé
» noble, mais qui n'aurait rien changé à l'état de
» son cœur ulcéré? Je t'avoue naïvement mes crain-
» tes. J'ose me flatter encore que ma persévé-
» rance la touchera; quand un bon cœur com-
» mence à se rouvrir, il est bien près de s'épanouir.
» Enfin il m'a été doux d'exprimer encore une fois
» ma reconnaissance pour ta généreuse et indul-
» gente amitié; reçois-en de nouveau les plus ten-
» dres assurances [2]. »

[1] Lettre du même au même, 20 août 1780.

[2] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 6 septembre 1780.

Comme on l'a vu, le projet d'élargissement était subordonné au consentement du marquis de Marignane et de sa fille. Le marquis de Mirabeau lui-même leur avait écrit à cet égard [1]; mais le père était imbu contre son gendre de préventions suggérées par des collatéraux avides; et la comtesse était retenue, à l'égard de son père, par une timidité excessive; un sentiment vraiment tendre l'aurait surmontée, mais il n'était pas dans le cœur d'Émilie, fort distraite d'ailleurs par la liberté, bien goûtée depuis sept ans, d'un demi-veuvage, ainsi que par les fêtes splendides, et tous les jours renaissantes, dont elle était le principal ornement, et qui lui faisaient craindre, peut-être, le contraste prochain d'une vie retirée, sans opulence et sans plaisirs, après la sortie et le retour du captif.

On va voir à quel point ces lenteurs désolaient Mirabeau.

« Mon amie, j'avais un grand besoin de ta lettre
» du 6 septembre; elle m'adoucit le coup vraiment
» profond et déchirant que me portent et des nou-
» velles fort inquiétantes, parvenues jusqu'à moi
» dans cette détestable spelunque qui me condamne
» à toutes les impuissances, et mon oncle qui ne
» m'a jamais écrit si durement et d'une manière
» aussi propre à m'ôter tout espoir, tout courage

[1] Mémoire à consulter et consultation pour la comtesse de Mirabeau, etc. Aix, 1783. Mouret, page 38.



» même (si le courage pouvait s'anéantir en moi),
» que depuis que j'ai la conscience de mériter
» mieux.

» Je faisais tout-à-l'heure, en lisant et relisant le
» passage souligné de ta lettre, une réflexion triste
» mais bien touchante, et qui a infiniment aug-
» menté mon émotion : toi seule exceptée, je n'ai
» pas encore entendu sortir un mot doux, encou-
» rageant, consolant que de la bouche de mon
» père.... Eh! grand Dieu! ne me connaît-on donc
» plus? C'est ainsi qu'on me ferait précipiter dans
» les flammes. Ce père (ils ont tous beau dire), ce
» père est le seul qui ait des reproches terribles à
» me faire; et c'est le seul qui ne m'en fasse point,
» ou du moins qui les fasse avec cette modération
» si noble et si paternelle, qui montre le remède
» à côté de la blessure. Hélas! oui, je suis bien
» malheureux, bien coupable de l'avoir méconnu!
» mais faut-il écraser, abandonner un infortuné
» repentant?... Qu'on pense ce que l'on voudra de
» mon cœur, il est plus noblement organisé que
» cela.

» Je croyais entendre la langue de mon oncle,
» je croyais la bien savoir, je ne la sais plus. Un
» mot franc et noble est pour lui de l'*orgueil;* un
» mot soumis et modeste est *fausseté, verbiage*
» *mielleux;* il me reproche jusqu'à mon *esprit,*
» comme si le fils de mon père pouvait écrire
» comme un sot; comme s'il n'était pas à désirer

» qu'un homme que l'on veut ramener au bien,
» ait *beaucoup d'esprit*, comme si l'on n'avait jamais
» une autre vertu que celle *de l'étendue de son es-*
» *prit*..... Eh! mon Dieu! je ne fus jamais si bête,
» tant cela est tourmentant et cruel. Je n'aime
» point à méditer quand c'est mon cœur qui doit
» et veut parler, et j'aurais, moi qui écris ordinai-
» rement tout au courant de la plume, plutôt ré-
» solu un problème des mathématiques transcen-
» dantes, que répondu à mon oncle. Voilà une de
» ses lettres là : c'est peut-être la plus découra-
» geante qu'il m'ait écrite, et je n'ai pas gagné un
» pouce de terrain auprès de lui. Je ne te l'envoie
» pas encore sa lettre, car je ne sais qu'y répondre.
» Si je m'en croyais, je lui dirais nettement ce que
» je pense. Je lui dirais :

» Ou mes fautes ont mérité la mort civile, ou
» elles n'ont exigé qu'une longue et douloureuse
» correction. Je connais l'étendue de mes torts, et
» je bénis en pleurant la main qui m'a frappé. —
» Mais enfin que d'actions analogues aux miennes
» et même plus graves, légalement parlant, n'ont
» pas essuyé le jugement terrible de la mort civile!
» J'ai donc subi le traitement que méritait ma con-
» duite, par une longue détention qui m'a vive-
» ment fait sentir mes égaremens. Si, dans des
» temps reculés, ma jeunesse fougueuse, des pen-
» sées dévorantes, des conseils trop pervers, des
» circonstances trop malheureuses, l'ont emporté

» sur les mouvemens naturels de mon cœur, et » m'ont fait démentir des protestations d'ailleurs » très-sincères ; m'envisager comme prêt à tenir » la même conduite, ce serait renverser pour moi » seul l'ordre de la nature ; car on n'est pas à trente » ans ce que l'on était à vingt, surtout lorsque l'on » est né avec une imagination aussi sulfureuse, » des sens aussi inflammables, et une tête aussi » active et pensante que votre neveu. Tout ce que » j'ai souffert, et ce que je souffre encore, est un » châtiment bien mérité, je le confesse ; et c'est » par cet aveu que je juge du changement qui s'est » fait en moi, et de la confiance qu'on peut don» ner à mes dispositions. Si je n'étais pas réelle» ment un nouvel homme, la privation de ma li» berté, loin d'adoucir mon caractère, l'aurait aigri » au point que je me croirais en droit d'obtenir ce » que je ne demande qu'en suppliant. L'âge, qui » amène la raison, me fait voir, au contraire, les » chaînes qui m'accablent comme autant de rayons » qui, en éclairant mon délire passé, me condui» sent à la lumière qui doit désormais me gar» der, etc., etc., etc. Quand je m'écrie que je brûle » du désir de réparer, me condamnera-t-on à for» mer des vœux impuissans? ou dira-t-on que je » suis de mauvaise foi? De quel droit le dirait-on? » quel devin téméraire lirait dans mon âme qu'une » chose si naturelle, si juste, si vraisemblable n'est » pas vraie?

» Parle franchement, ma bonne sœur, n'ap-
» prouves-tu pas ce langage?... Eh bien! si j'écri-
» vais ainsi, on retomberait sur *mon infernal or-
» gueil;* on ne verrait dans ma franchise (véritable
» empreinte des vérités que je profère, des excel-
» lentes résolutions que je forme), que mon *sens*
» *réprouvé*. Cependant, je te le dis nettement, à
» toi : tout le reste n'est que platitudes de rhéteur.
» Je ne parle pas de l'expression de mon repentir,
» surtout vis-à-vis de mon père ; je suis bien mal-
» adroit, si je ne sais pas lui donner le coloris de
» la vérité. Je parle des *phrases* qu'il me faut faire,
» et varier à l'infini pour dire toujours la même
» chose. Et, franchement, si je relisais d'un bout
» à l'autre toute ma correspondance de Provence,
» je ne doute pas que je ne la trouvasse infiniment
» ridicule. Si elle est communiquée à mon père,
» lui, qui a une vue d'aigle, doit à plus forte rai-
» son voir ainsi.

» Eh! bon Dieu! pourquoi crier que l'on ne me
» sert pas, tandis que l'on me sert? pourquoi me
» faire perdre ici mon pauvre esprit, mes pauvres
» yeux, et mes forces tant diminuées? on m'anéan-
» tit; oui, l'on me précipite dans l'abîme, au bord
» duquel je me suis soulevé, en reculant pour me
» sauver : car ta réflexion est parfaitement juste,
» et ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'ai faite. Les
» cruelles démarches auxquelles on pousse ma
» mère achèveront de briser mes débris. Ses Mé-

» moires achèveront d'ulcérer mon beau-père et » de refroidir madame de Mirabeau, qui est bonne » et noble femme, mais qui n'est que tiède, même » dans son amour. Je suis menacé de davantage: » des monstres qui infestent le pavé de Paris, tan- » dis que tant d'honnêtes gens gémissent à Bicêtre » et aux galères, se vantent hautement qu'il font » imprimer ma correspondance et celle de la mal- » heureuse victime de mon amour [1]... Ce coup » est affreux, et si j'y survivais, ce serait pour la » venger, dussai-je périr; mais quelle stérile ven- » geance! Tiens, ma sœur, mon cœur est brisé, et » je n'aurais pas dû t'écrire en cet instant; mais il » faut que je l'épanche dans ton sein; tu ne mon- » treras pas ma lettre, si elle est dangereuse à » montrer. N'est-il pas horrible de voir renverser » d'un seul coup l'espoir de recouvrer ma liberté, » celui de rentrer jamais dans la maison, dans le » cœur paternel, celui d'aider enfin mon père à » élaguer ses chagrins domestiques, celui de rele- » ver un peu la femme que j'ai perdue, et que cet » éclat anéantira!... (encore, si je m'étais conservé » le droit d'intéresser la générosité de mon père à » sauver celle qui ne fut jamais ma complice, et » qui est ma victime!...) Voilà cependant ce qui

[1] Allusion à la menace, faite par Brianson, de publier les lettres dont il était dépositaire, et que Mirabeau avait écrites à Sophie avant leur évasion. Voir tome 2, page 244 du présent ouvrage.



» est inévitable, si l'effet suit la menace; et cela » m'arrivera pour prix d'avoir exposé trois fois ma » vie pour ce misérable [1], qui me laissa (moi ayant » la fièvre) aux mains avec douze bateliers du » Rhône, que le lâche avait provoqués bien malgré » moi, et fuyait; occasion où j'eus le bonheur con- » solant de me tirer d'affaire sans verser une » goutte de sang, tandis que le vil poltron, qui a » médité plusieurs assassinats dans sa vie, déchar- » gea deux pistolets sur un homme, que la Provi- » dence permit qu'il manquât [2]. Cela m'arrivera, » dis-je, pour prix de m'être donné, par pure et » simple générosité pour lui et pour une autre, le » coup-d'œil des torts les plus graves... Ils se per- » dront eux-mêmes sans doute... et ne serai-je pas » bien guéri, bien consolé ?

» Je ne puis penser, sans le chagrin le plus som- » bre et le plus amer, que si j'étais libre, ces choses » n'arriveraient point. Car, outre les conséquences » que ces drôles, aussi lâches qu'insolens, en pré- » voiraient, s'il est possible encore de tempérer la » tête de ma pauvre mère, ce serait moi qui le » pourrais. Je dis *si*, car j'en doute, et ne réponds » de rien que du zèle, de l'activité, de l'acharne- » ment que j'y mettrais, et des preuves évidentes » que je lui fournirais que ses conseils l'ont per-

[1] Brianson.

[2] Voir au 2e volume du présent ouvrage, page 133.

» due, et qu'elle ne peut espérer que de moi seul » une conciliation; plût à Dieu qu'il ne fallût que » tout mon sang pour la sceller! avec quelle joie » je le verserais!

» Ainsi donc, mon amie, de même que c'est une » raison pour vivre que d'avoir vécu (et c'est là ma » consolation, parce que ce calcul me promet de » conserver encore long-temps mon père), c'est » une raison pour moi de périr, parce que j'ai péri. » Si mes affaires avaient tourné un peu vite à bien, » j'aurais pu espérer de tenir tête aux ennemis de » ma famille. Rien ne se décide, ils achèveront de » me perdre, malgré mon père même; et il le sa- » vent bien eux, quoique ma mère, malgré les » supplications réitérées, avec larmes, que j'ai fait » porter à ses pieds, ait la fureur de me mettre en » jeu, de me citer, de croire qu'elle me sauvera, » tandis que je repousserais cette planche fatale, » si elle me venait.

» Mais, cependant, quel plus beau démenti puis- » je donner à tout ce qui vient de là, que les let- » tres que j'écris à madame de Mirabeau? Que ne » fait-elle une démarche si publique, qu'il soit bien » prouvé que je suis le plus ingrat des hommes, » si j'ai jamais le moindre tort avec elle? Elle a tant » d'avantages sur moi, que j'ose dire que sa fa- » mille a le plus grand tort de les lui laisser per- » dre... Mais ce n'est pas sa famille *héritante* que » je veux dire. Son père ne reviendra point de lui-

» même; je te parle sans ambiguité. M. de Marignane est un homme très-noble, très-loyal et » très-généreux; mais son caractère est infiniment » faible, beaucoup plus que tu ne saurais l'imaginer, et l'action toujours agissante auprès de lui, » contre moi, l'emportera, tant que sa fille, qui, » en dernière analyse, fera ce qu'elle voudra de » lui, n'opposera pas une vigoureuse réaction. C'est » donc elle qu'il faut déterminer. Mais est-elle de » bonne foi? Je n'en sais rien; cependant elle doit » assez me connaître pour être sûre de moi dans » les circonstances où elle serait ma libératrice. » Ce ne sont pas là des phrases, c'est mon cœur à » nu. Ce langage, dût-il déplaire, doit, du moins, » inspirer de la confiance.

« Voilà le résumé de mes réflexions ou plutôt de » mes sentimens. Fais-en l'usage que tu jugeras » convenable, et soutiens-moi, car j'en ai grand » besoin... Je me livre à toi, à tes soins, à tes conseils; mais j'ai dans la tête que, si je ne sors pas » bientôt d'ici, je n'en sortirai jamais. Une bile » noire, qui était bien éloignée de mon tempérament naturel, me ronge. Il est bon d'observer » que si je sors aveugle de ce donjon, comme j'en » suis très-menacé, quoiqu'en Provence on appelle » des *bourdes* ce que je dis à cet égard, il faudra » me ramener par Charenton ou le Pont-Royal, » afin de me jeter tout de suite dans la rivière; car » je ne pourrai plus qu'être à charge à moi et aux

» autres ; et j'ai trop fait de mal pour finir ainsi » sans désespoir. Imagine, ma sœur, qu'avec tou- » tes les ressources qu'ont pu fournir le local et la » bonté du commissaire du roi, pour me donner de » l'exercice, je travaille encore dix ou douze heu- » res par jour, quand je suis bien sage, c'est-à- » dire, quand je me distrais le plus que je peux. » Car, privé de toute société, telle même et si » simple et rustique que tu puisses l'imaginer, il » faut que je me promène avec mes belles pensées, » qui ne sont pas toujours couleur de rose, comme » tu crois, et qui, lors même qu'elles ne sont que » littéraires, me renvoient à mes livres ou à mes » papiers. Ce n'est encore rien : l'été, qui m'a fait » suer et marcher dans un jardin de trente ou » trente-cinq pas à la vérité, mais enfin dans un » jardin, a été supportable. Mais dans l'hiver, où il » est encombré de neige, la pitié seule, quand ce » ne serait pas la nécessité, me forcerait à ne pas » laisser une pauvre sentinelle invalide à la bise; » il faut alors que je sois huché dans un trou de » dix pieds carrés ; et que faire dans un si triste » gîte, si l'on n'y étudie [1]. ? »

La réponse qu'obtint cette lettre de découragement est si remarquable, que nous en rapporterons quelques passages, quoique, pour abréger, nous

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 10 septembre 1780.

supprimions d'ordinaire les lettres de madame du Saillant.

« Je vois que, fatigué de résistances, tu te re-
» jettes dans le sein de l'amitié avec agitation et
» accablement. Elle t'est bien acquise, tu peux y
» compter ; mais elle ne peut faire des miracles, elle
» ne veut que te consoler, mais solidement et
» d'une manière durable. Ainsi, n'impute jamais,
» je t'en prie, à défaut de tendresse et abus de si-
» tuation les choses que je serai obligée de te dire.
» La raison a un tout autre langage que les pas-
» sions; celles-ci conduisent au bien ou au mal; l'un
» des deux, point de milieu, c'est un malheur de ca-
» ractère. Echappé à l'une de ces extrémités tu veux
» embrasser l'autre ; je l'espère, j'en deviendrai la
» caution ; mais le véritable héroïsme qui t'est des-
» tiné, c'est de devenir modéré et patient, et pour-
» quoi ne le deviendrais-tu pas? tu es capable de
» tout, cher frère.

» Ne sois point étonné de la résistance que tu
» trouves chez notre bon et digne oncle. Tu as de
» la peine à le persuader de ton sincère repentir ;
» il en eut beaucoup à se persuader de tes torts ; je
» me souviens même qu'il dit à un ministre qui
» l'avertissait que tu t'associais à des intrigues
« contre ton père. — *Je n'en crois rien, je réponds*
» *des sentimens d'honnenr de mon neveu, quoi-*
» *que je lui connaisse une mauvaise tête.* Notre
» père a pardonné; mais mon oncle, qui connaît

» mieux que personne ce qu'il mérite, n'est tenu
» à rien à cet égard. Tiens plutôt à faveur de ce
» qu'il te gronde; on ne gronde point celui qu'on
» a proscrit; n'entreprends point de te justifier sur
» rien, cela rappelle les détails, aigrit par l'espèce
» de contradiction, et voilà où l'on trouve l'orgueil;
» pardon de te parler aussi franchement, mais tu
» me pries de t'avertir de ce que je vois, et je croi-
» rais manquer à ce que je dois à ton amitié et à la
» marque de confiance que tu me donnes, si je ne
» te parlais pas ainsi. Ne te laisse pas aller, je t'en
» conjure, à l'agitation de ta tête sur les nouvelles
» chagrinantes que tu apprends; laisse faire aux mé-
» chans ce que tu ne peux empêcher; évite surtout
» à jamais de te compromettre avec eux désormais
» en manière quelconque; laisse-les agir et suivre
» leur voie, il n'en résultera de véritable mal que
» pour eux. . . . .
» Il serait atroce, sans doute, qu'on allât réveiller,
» par des imprimés, les égaremens auxquels tu t'es
» trop livré, mais élève ton âme au-dessus de l'hu-
» miliation de subir cette espèce d'amende hono-
» rable. Quelque folle que puisse être cette corres-
» pondance, elle ne te montrera pas plus coupable
» que tu l'as paru; tu le sais, tu le sens, pour t'hu-
» milier, ta conduite et tes écrits t'ont fait juger
» ainsi partout; eh bien! il faut le savoir, et le
» sentir encore pour élever ton courage, et le
» calme de l'homme présent au-dessus des humi-

» liations que mérita l'homme passé. Le sentiment » seul, et la conduite future pourront laver tant » de souillures : persiste dans les sentimens que tu » reconnais à présent les seuls propres à réparer » toutes tes pertes, c'est le moyen de trouver un » jour des défenseurs. Vois surtout que de donner » sa confiance à des scélérats, c'est se préparer des » supplices, tandis qu'il n'y a pas de danger à of- » fenser même d'honnêtes gens. Cette persuasion, » mon ami, empêchera que ton cœur ne s'ouvre à » des conseils perfides ; plût à Dieu que notre mère » pût y fermer l'oreille ! Je ne peux que gémir avec » toi sur l'accumulation des difficultés qui se pré- » parent de ce côté-là à l'accomplissement de nos » désirs à ton sujet. . . . .

» On ne t'aurait pas perdu sans toi, on ne peut pas » te sauver sans toi non plus ; mais qui t'a tendu » la main ne la retirera pas, quoi qu'il arrive, si tu » ne la repousses : prends patience, abandonne les » actions, ne fais parler que les sentimens ; écoute » les conseils de la prudence. Juge sagement des » difficultés qu'on a à vaincre, et résigne-toi, bien » ass qu'on s'agite pour toi : réfléchis qu'il n'est » pas question de changer uniquement la situation » actuelle comme le dénouement d'une pièce de » théâtre; quand la toile est baissée, on ne s'informe » plus de ce que deviennent les personnages. Il est » question de te rendre ton existence avec les » meilleures questions possibles pour le présent

» et pour le futur. S'il ne fallait que te rendre au » grand air, comme tant de polissons à qui l'on » fait des corrections passagères, et qu'on laisse » ensuite à eux-mêmes pour tourner bien ou mal, » et qu'on oublie ou qu'on envoie perdre, ton af- » faire serait plus facile à arranger. Mais je crois » que tu désires un traitement meilleur, plus con- » venables à ton nom, aux sentimens dont tu es » pénétré, aux avantages auxquels tu étais destiné. » Ainsi jouis de l'espérance que tes bons sentimens » doivent te donner, et prends patience, en son- » dant la profondeur de l'abime dont tu veux » sortir [1]. »

Tout d'un coup Mirabeau sort de son découragement, et embrasse un espoir qui n'est pas mieux fondé : « Je reçois de Provence une pacotille trop » importante et trop pressée pour pouvoir répon- » dre à fond à ton excellente lettre; je saisirai seu- » lement les points principaux, et j'y répondrai » jeudi... Hélas! pourrais-tu douter que quand, » à tes droits de bienfaitrice et de sœur, tu joins la » qualité d'organe des avis que mon digne père » laisse tomber pour qu'ils m'arrivent, tu ne sois » l'objet de ma pensée habituelle ?

« Mais, comme ce mot de Provence t'a sûrement » éveillée, sache que j'ai une lettre de treize pages

[1] Lettre inédite de madame du Saillant à Mirabeau, 15 septembre 1780.

» de Raspaud [1], qui me donne la relation la plus » sensée et la plus touchante de son voyage à Marignane ; je t'enverrai cette lettre jeudi, mais il » faut que j'y réponde ; et cette réponse sera bien, » je l'espère, parce que je suis touché, très-touché ; » ce bon Raspaud a volé à Mirabeau pour se concerter avec l'excellent bailli, qui, comme tu sais, » puisqu'il le dit tant, ne se mêle et ne veut se mêler de rien, bien entendu qu'il fait le possible et » l'impossible, et qu'en marge de sa nullité il faut » écrire *noir, c'est-à-dire blanc* ; il a tracé à Raspaud sa marche, et cette marche, Raspaud l'a suivie, et tout nous présage un heureux succès [2]. »

Quelles que fussent les espérances de Mirabeau, il s'en fallait de beaucoup que sa cause fût gagnée auprès de sa femme et de son beau-père. Le bailli nous l'apprend de nouveau : « La comtesse m'a écrit » qu'elle n'ose entrer en matière avec son père, qui » en effet est très-ulcéré, et qu'on ne ramènera pas » facilement, attendu qu'il est entouré, et qu'il y » a bien des gens intéressés à empêcher une réunion. » Ce que je puis assurer, c'est que Marignane aime » la tranquillité, et que le ton bruyant de son gendre aurait effarouché sa mollesse, quand il aurait

[1] Notaire de M. de Marignane, à Aix.

[2] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 18 septembre 1780. Les raisons que nous avons déjà énoncées nous portent à supprimer toute la correspondance citée, quelque intéressante qu'elle soit.

» été son seul tort. Il sera donc difficile à ramener, » et sa fille ne peut rien faire sans lui, à moins de » s'exposer à tout ce qu'il y aurait de plus fâ- » cheux [1]. »

Nous insérerons encore, mais pour la dernière fois, une lettre de madame du Saillant, parce qu'elle mit son frère à portée de s'expliquer sur une des plus odieuses imputations dont il ait eu à souffrir :

« A ne consulter que ta situation, je voudrais » toujours t'écrire, c'est-à-dire, partager ta solitude; » cependant, je ne le dois pas, parce qu'il est im- » possible que je dise toujours bien, au gré de ton » impatience, et je ne voudrais pas aggraver ton » mal : j'ai été contente de la lettre; ce n'est qu'en » la lisant tout haut, après, que je me suis aper- » çue que je n'aurais pas dû la montrer à notre » père. Je t'avais recommandé de ne rien excuser, » et ne prenais pas garde que tu t'oubliais beau- » coup. On m'interrompit en disant : *qu'appelez-* » *vous un moment de fureur? un moment qui a* » *duré dix ans! J'en ai les dates et les époques;* et » tout un tableau énergique depuis ce temps, que » sais-je, jusqu'à des Mémoires écrits contre lui, » tout a passé en un trait, en revue, avec l'é- » nergie que tu peux connaître : et finalement on » a ajouté : *pardonner est un, je l'ai fait, et devant*

[1] Lettre inédite du bailli de Mirabeau à madame du Saillant, du 26 septembre 1780.

» *Dieu ; secourir, sauver à ses propres dépens, si*
» *on le peut, c'est encore moi ; non-seulement je le*
» *pense, mais je le sens : mais oublier est autre*
» *chose ; cela passe notre pouvoir et notre devoir* [1].
» On me dit de continuer ; et sur ce qu'on s'arrêtait
» pour qu'on définît ce que c'est qu'une bonne
» conduite, et si c'était autre chose que de se lever
» le matin dans l'intention de ne point faire de
» mal, et de se coucher le soir sans en avoir fait,
» je pris la liberté de répondre : c'est, je crois, sentir
» qu'on a mangé le temps, la réputation et le bien
» de soi et des autres ; et faire tout le contraire. —
» On me serra la main, puis on écouta jusqu'au
» bout, après quoi l'on dit tranquillement.—*Voilà*
» *la première, et toute première fois que je lui vois*
» *de l'esprit à lui.* — *C'est une preuve que son or-*

[1] La relation de madame du Saillant est fidèle, car le marquis s'exprime ainsi dans une lettre un peu postérieure : « L'autre jour, il faisait dans une lettre justification d'un » certain précis sur un accès de fureur inspiré par les sug- » gestions les plus atroces et les plus perfides ; je repris le » mot, et l'accès de dix ans, prenant depuis son départ ; » enfin, je fis une prosopopée en disant que pardonner » était mon attrait et mon devoir ; que secourir et servir, » même qui voulut m'égorger, était encore moi. Mais » qu'oublier n'était ni en notre pouvoir, ni notre devoir. » Sa sœur lui a depuis recommandé fortement de ne plus » traiter de semblables récapitulations, de prendre sur le » passé condamnation et silence. « (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau,* 30 septembre 1780.)

» *gueil est beaucoup entamé, car la présomption » nous défend d'interroger nos propres idées, et n'ap» pelle jamais que le souvenir.* Ces phrases m'ont » frappée, puisque je te les rends de la sorte, et » je fus fort aise, et consolée de ne m'être pas » trompée au fond dans le bon effet de ma lecture; » mais, je t'en prie, ne nous exposons jamais à de » semblables récapitulations; tu connais le carac» tère doux et généreux au fond, et si bon de no» tre digne père; mais on ne peut pas le dire flexi» ble, quand il croit avoir raison.

» Quant à notre oncle, il nous aime tous, je le » crois; mais il est corps et âme à son frère, et à » son frère uniquement; je le crois un peu revenu, » puisqu'il te gronde; car, ci-devant, il se retran» chait sur ce qu'un oncle n'est rien, et tu étais » *M. le comte,* par honneur pour l'aîné de sa mai» son, et absolument étranger; il faut donc le vain» cre par mon père; car il est inutile de jouer au » temps perdu de si loin [1]. »

Voici la réponse de Mirabeau:

« Un seul mot de ta lettre me fait prendre la » plume; tout le reste m'en avait ôté la force, tant » mon attendrissement était extrême; il a porté sur » mon esprit, trop pour m'en laisser la liberté, et » sur mes nerfs, agacés dès long-temps, trop pour

[1] Lettre de la marquise du Saillant à Mirabeau, du 23 septembre 1780.

» que je pusse, pendant plusieurs heures, guider
» ma plume. Il est vrai qu'à cette lettre d'une sen-
» sibilité pénétrante, et d'une rectitude de raison
» non moins rare, en était jointe une de Dupont,
» de huit pages, contenant une relation que je ne
» puis cesser, ni achever de relire. Quel homme et
» quel père j'ai méconnu !

» Oui, tu as raison; oui, je ne dois rien excuser.
» Mais il est un fait que je dois repousser avec
» toute l'horreur qu'il m'inspire; et je ne pourrais
» supporter la lumière du jour et les regards des
» hommes, si je croyais qu'un seul cœur honnête
» me l'imputât. Moi! on a eu l'exécrable cruauté
» de le dire! Des infâmes l'ont inventé, l'ont insi-
» nué! Moi! j'aurais menacé les jours de mon père!
» Moi! Eh! grand Dieu! comment pensez-vous,
» tous tant que vous êtes, à me tirer d'ici, si vous
» le croyez? Vous outragez la justice et la nature!...
» Non, vous ne le croyez pas; et si mon père a pu
» le croire, il est le meilleur des hommes; mais il
» en est le plus malheureux. . . . .
» Ensevelissons à jamais dans un éternel oubli tant
» de malheurs, et des torts que mon père a par-
» donnés. Mon cœur n'en est et n'en sera que trop
» bourrelé. Mais, dis à mon père, dis-lui d'une
» voix touchante, mais ferme, que je me dévoue à
» sa haine, à son exhérédation, à sa malédiction,
» et à des supplices éternels, si jamais mortel peut
» citer de moi une phrase, une ligne, un mot qui

» justifie l'abominable calomnie que j'apprends » aujourd'hui pour la première fois[1]; ajoute qu'en » exposant ce qui m'a fait écrire ce détestable li- » belle[2], je n'ai point prétendu me justifier, ni » même m'excuser; que je sais, que je sens com- » bien le propos dénoncé et certifié était peu vrai- » semblable; combien je devais me souvenir que » rien n'était plus éloigné du caractère de mon » père que de diffamer les siens[3]; mais enfin » j'étais ivre; je dis cela parce que cela est vrai, et » je gémis.

» Je ne puis répondre qu'en précis à ta lettre,

[1] Le même jour Mirabeau écrivait à Boucher : « Quant » au paquet d'aujourd'hui, il m'a singulièrement ému. » Certes, vous n'aviez que faire de m'interroger, vous dont » j'estime et révère tant les lumières, le cœur et la raison. » Mon cœur vous devait un mot clair, et le voici. J'ap- » prends d'aujourd'hui cette atroce calomnie qui glace mon » sang d'horreur. Comment pouvais-je vous en prévenir? » Jamais je n'ai rien écrit que le pamphlet que vous connais- » sez, jamais je n'ai écrit un mot, dans des écrits pério- » diques, relatif à mon père; et je me poignarderais » tout-à-l'heure si l'idée d'un parricide était un moment » entrée dans ma tête; je me poignarderais, dis-je, pour » me délivrer de cet horrible souvenir. Au reste, lisez la » lettre à ma sœur, elle dit tout. » (*Lettre inédite de Mirabeau à Boucher*, du 27 septembre 1780.)

[2] Il s'agit du Mémoire écrit en partie par Mirabeau en Hollande, et signé par l'avocat Groubert de Groubental.

[3] Allusion à des propos faussement attribués au marquis sur le compte de son fils et de la mère de celui-ci.

» parce que, très-réellement, je suis peu à moi-
» même. Cette lettre de Dupont, du 24, et la tienne
» du 23, pressent, enveloppent, brûlent mon
» cœur [1]. »

Nous continuons, pendant quelques momens encore, à transcrire les lettres dont le ton, toujours chaleureux, est varié par des alternatives de crainte et d'espérance :

« Mets aux pieds de notre père mes actions de
» grâces pour le mot qu'il a daigné me faire dire par
» toi; il passe de beaucoup mes espérances, en pen-
» sant à me sauver; il m'accorde beaucoup plus
» que je ne saurais jamais mériter de lui, en per-
» mettant qu'on me guide, et conseillant mes con-
» seils.

» Tu m'inquiètes sur ta santé, conserve ce plus
» précieux des biens, après la vertu et la liberté;
» dans le temps où je comptais pour rien le physi-
» que, parce que j'étais très-peu éclairé sur le mo-
» ral, j'ai follement abusé de la mienne. Mes pre-
» mières années, comme des ancêtres prodigues,
» ont déshérité les dernières, et si je ne compte
» pas cela au nombre de mes remords, je le mets
» au premier rang de mes repentirs; car, pour tout
» faire, et surtout le bien, la santé est le premier
» des outils; et il est bien difficile de conserver une
» ame saine dans un corps cacochyme.

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 27 septembre 1780.

» Avec ma manière bouillante de sentir, et mon
» style non moins ardent, il est impossible d'écrire
» des lettres naturelles à quelqu'un que l'on aime,
» mais que l'on craint, que l'on respecte, et qui
» paraît mécontent de tout : j'ose croire que tu dois
» voir par mes lettres à toi, évidemment écrites
» dans l'abondance de mon cœur, que j'aime à l'é-
» pancher, et que ma plume ne court jamais assez
» vite à mon gré. Quand je te parais moins naturel,
» sois sûre que c'est que je suis mal à mon aise;
» car mon caractère a été trop comprimé, et tou-
» jours dans les extrêmes; mais il n'est pas assez
» mûr, et voilà la clé de la plupart de mes mala-
» dresses et de mes défauts actuels. J'ai commenté
» longuement à Dupont cette phrase qui est le ré-
» sultat d'une profonde méditation sur moi-même;
» recours à lui si tu ne m'entends pas; car je ne
» suis guère plus en état d'écrire aujourd'hui que
» toi de me lire. J'ai eu la fièvre depuis ma der-
» nière lettre, et je l'ai encore.

» Ma résignation est complète; elle est facile
» aujourd'hui que j'ai lu dans le cœur de mon père;
» car ses intentions m'adoucissent les plus tristes
» réalités. Mon corps n'est pas si souple; qu'il s'ar-
» range. Je ne te cache pas, toutefois, qu'il me
» paraît dur que quelqu'un qui n'est pas mon
» père [1], qui n'en a, en aucun sens, les droits, et

[1] M. de Marignane.

» envers qui je suis des millions de fois moins cou-
» pable, me fasse une loi si sévère, tandis que mon
» juge suprême ne me montre que clémence. Au
» reste, Dupont a eu un tort par humanité, c'est
» de m'avoir fait voir ma situation trop en beau;
» c'est un titre de plus qu'il a sur ma reconnais-
» sance, car il ne l'a fait que parce que je souffre;
» et cela, après tout, ne me fait pas grand mal (je
» veux dire les fausses lueurs d'espérance), car je
» connais assez mon étoile pour ne compter sur
» rien. Ah! du moins, je dois excepter ton amitié;
» j'y compte fermement, et je la paie de toute ma
» reconnaissance et de tout mon dévouement [1]. »

Non, quoi qu'en dît Mirabeau, *sa résignation n'était pas complète* : quelques jours auparavant, découragé, aigri, il avait écrit dans des termes qui avaient alarmé le prudent Boucher : « Vos lettres,
» s'écriait celui-ci, ne partiront certainement pas;
» vous n'avez pas réfléchi avant de les écrire, et
» je vous dirai franchement, ne répondez jamais
» que le lendemain aux lettres que vous recevez le
» jour [2]. »

Quelques heures après, Boucher écrivait de nouveau : « Ah! mon ami! qu'avez-vous fait? et qu'au-
» rais-je fait si ma prudence m'avait abandonné?

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 3 octobre 1780.

[2] Lettre inédite de M. Boucher à Mirabeau, du 26 septembre 1780.

» vous aurez une liberté presque entière, et pour » lieu d'épreuve Pompignan, grand air, et grande » bibliothèque : *motus* encore; ayez l'air de l'ap- » prendre [1]. » Ce projet, qui ne se réalisa pas, comme on va voir, est aussi mentionné dans une lettre du marquis : « J'avais eu idée de l'envoyer à Pompi- » gnan, franche retraite, bon air, beau lieu, belle » bibliothèque ; et l'hôte [2], homme d'honneur, d'es- » prit, d'ame, de science; mais le pauvre homme » est en apoplexie; et quoiqu'il ait sa tête, et qu'il » me mande qu'il aurait bien besoin de quelqu'un » avec qui causer, je ne sais, d'un moment à l'au- » tre, où en est cet ancien et digne ami : ainsi s'é- » croulent nos remparts, et disparaissent nos té- » moins [3] ! »

[1] Lettre inédite de Boucher à Mirabeau, du 28 septembre 1780. Il est question, dans les Lettres de Vincennes, tome 4, pages 42, 278, 279, 282, 289, du projet de faire séjourner Mirabeau quelque temps au château de Pompignan.

[2] Lefranc de Pompignan, autour de *Didon* et *des Poésies Sacrées*, possédait dans le midi une terre, où il était question d'envoyer Mirabeau. Voici ce qu'en dit celui-ci : « Pompignan est en Languedoc, près de Montauban. Cette » manifique terre est à l'auteur de *Didon*, homme d'un » grand mérite (quoique tant et tant turlupiné par Vol- » taire) et ami de mon père depuis quarante-cinq ans. Il » a y la plus belle bibliothèque de particulier qu'il y ait en » Europe, sans excepter celles de M. de Paulmy et de M. de » La Vallière. » (*Lettre inédite de Mirabeau à M. Boucher*, du 27 septembre 1780.)

[3] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du



Mirabeau recevait avec transport cet augure d'un sort meilleur; sa pensée se portait tout de suite sur son amie : « J'espère qu'au milieu de ces bonnes » nouvelles, votre cœur si généreux et si sensible » n'oubliera pas la douce et tendre Sophie, qui, » toujours victime et jouissant toujours de son dé» vouement, a le droit, sacré pour votre amitié

30 septembre 1780. Nous trouvons dans une lettre du surlendemain cette phrase remarquable. « Lefranc, le second » de mes amis pour l'ancienneté, et un des meilleurs assu» rément, me marque qu'il vient d'avoir une nouvelle at» taque d'apoplexie, qui lui a pris la langue, etc. Il me » dit : *Quant à moi, cet accident ne m'a presque pas trou*» *blé; j'en prévois les suites et je m'y prépare.* Quelle dif» férence de cette fin à celle de l'énergumène (Voltaire), » qui l'a persécuté, et qui vint mourir ici sur le théâtre, » hurlant contre Dieu et ses saints, et nous donnant une » répétition de la prétendue scène : *Tu as vaincu, Galiléen!* » Toute cette différence provient de celle d'avoir passé sa » vie, l'un à bien faire, l'autre à se faire louer! » (Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y a ici une allusion à Julien-l'Apostat.)

Néanmoins, Lefranc de Pompignan vécut encore plus de quatre ans; il est mort le 1er novembre 1784, à 75 ans; et cet événement, dont le marquis de Mirabeau fut très-touché, lui suggéra des réflexions que nous rapportons pour compléter cette note : « J'ai été informé par le fils » du défunt, et par son digne frère, l'archevêque de » Vienne, qui était auprès de lui. Ce fut moi qui fis passer » aux nouvelles publiques le bulletin qui m'avait été en» voyé. C'était un ami de quarante-sept ans d'ancienneté, » la tête la plus vaste en connaissances, et la mieux meu-

» comme pour mon amour, d'être la première in- » struite de ce qui peut m'arriver d'heureux; en- » voyez-moi donc, mon très-bon ami, une lettre » d'elle ; et croyez que votre sagesse n'a un si grand » ascendant sur moi, qui ai de l'honneur et de l'es- » prit, mais point de maturité encore assez recuite, » que parce qu'elle est douce et sensible [1]. »

Quelques jours après, Mirabeau écrivait encore :

» blée qui fût en Europe. Homme ferme dans ses prin- » cipes, âme élevée, beau génie et un talent rare. Simple » comme un enfant, aisé à tromper comme un grand » homme, mais excellent citoyen, religieux et recomman- » dable par ses vertus. Le temps est venu où on lui rendra » quelque justice. Ce que cet homme avait fait chez lui par » son économie et sa constance, en établissemens magni- » fiques de tout genre, étonnerait un souverain. Il me » regardait comme son premier ami, et je m'honorerai à » jamais de ce titre. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à madame du Saillant*, du 14 novembre 1784.)

« A la suite du grand singe (Voltaire), tous les sapajoux du » Parnasse ont, dans le temps, pris à tâche de l'aboyer, et » tâché de le mordre. Néanmoins, le Vieux de la Mon- » tagne, aux singulières assises qu'il tint à Paris, dans ses » derniers jours, et avant de rendre sa vilaine ame, ayant » ouï quelques hourets qui, croyant faire leur cour, déni- » graient Pompignan, leur dit : *Nous avons pu avoir des » démêlées, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit le meil- » leur écrivain de notre temps, en vers et en prose.* » (Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo, bibliothécaire de *la Breva*, à Milan, du 12 décembre 1784.)

[1] Lettre inédite de Mirabeau à M. Boucher, du 28 septembre 1780.

« Tenez, mon bon ami, voici ma réponse à la tendre Sophie. — Faites-la lui passer bientôt, puisque votre amitié est résignée sur toutes les importunités de la mienne. Il est juste que cette pauvre petite soit informée des progrès de mes affaires; il faut soutenir sa santé et son courage, minés par de si longues incertitudes. Comme cette ame douce se plie à toutes les circonstances qui peuvent intéresser ce qu'elle aime! comme le besoin d'aimer qui la pénètre soumet tous ses désirs, ses opinions et ses pensées! . . . .
» Et l'on veut que je craigne d'autres femmes! Ah! mon ami, croyez-vous que l'on soit aimé deux fois ainsi? qu'un cœur sensible puisse échanger un tel bonheur pour les triomphes de la vanité [1]? »

Nous avons vu qu'un calcul d'égoïsme avait contribué à faire resserrer Mirabeau au château de Joux, pour qu'il ne pût pas prêter, aux résistances judiciaires de sa mère opprimée, un appui que le marquis redoutait de la part de son fils, faute de savoir et de vouloir le connaître; nous allons voir à présent que, les circonstances étant toutes différentes, le marquis allait relâcher les chaînes du prisonnier, mais non pas les rompre : « Je me détermine à demander seulement la liberté du château, 1° en changeant de nom; 2° en couchant tous les

[1] Lettre inédite de Mirabeau à M. Boucher, 21 octobre 1780.

» soirs au donjon, dont la clé sera aisément retirée,
» pour peu qu'il s'égaie [1]. »

Peut-être cédait-il parce que l'autorité, comme la boutade de M. de Maurepas nous en a fourni la preuve, était lasse de servir au gré du marquis; peut-être aussi voulait-il se faire un agent de son fils, en qui il avait jadis redouté un adversaire.

Sans recourir aux documens déjà connus du public [2], écoutons Mirabeau sur ce sujet : « Lis-
» moi jusqu'au bout, sans commentaire, et puis
» médite, et puis discute, et puis consulte, et puis
» réponds.

» D'abord, il y a deux axiomes qui, selon moi,
» doivent servir de base à tout projet de négocia-
» tion avec ma mère.

» 1° On n'aura rien d'elle que par une signature
» brusque; une espèce de surprise faite à son
» esprit et à son cœur.

» Mais, 2° on ne peut pas arriver à cet assaut
» sans ouvrir la tranchée en forme, et conduire de
» nombreuses parallèles jusqu'au corps de la place.
» (Pardonne ce jargon, car je n'ai pas le temps
» de soigner mon style, et c'est bien égal.) — Voilà
» deux choses qui te paraissent bien contraires;

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 octobre 1780.

[2] Notamment Lettres du donjon de Vincennes, tome 4, pages 282, etc.



» et moi, je te dis qu'elles sont vraies et connexes;
» pour le prouver, faisons des suppositions.

» J'imagine deux manières *personnelles* de traiter avec ma mère; voici la première :

» Dupont ou M. Boucher (plutôt celui-ci) vient me prendre au donjon de Vincennes, et me mène bien calfeutré, et toujours prisonnier, au parloir de Saint-Michel [1]; là, je cherche à émouvoir, je dis : *Vous avez raison ; ah! mon Dieu oui, vous avez raison ; mais je péri : puis, tout procès peut se gagner et se perdre. Si vous gagnez, ne voyez-vous pas que les magistrats qui vous auront jugée ne peuvent pas de même me tirer du donjon de Vincennes? Or, personne n'ôtera jamais de la tête à mon père, que j'ai intrigué, machiné, trigaudé avec vous : de là, ressentiment éternel; moi, enfermé jusqu'à sa mort (que précédera la mienne); car vous savez bien que les ministres sont pour lui. Quand votre crédit, ce qui est infiniment peu probable, m'en tirerait, me voilà ruiné, chassé à jamais de la maison paternelle, expulsé de la famille Marignane, à votre charge, et dévoré de douleur. Si vous perdez, vous mourrez de chagrin, et mon abîme en devient plus profond. Au lieu de cela, mon salut et votre tranquillité sont dans vos mains*, etc., etc.

[1] Maison conventuelle de réclusion où la marquise de Mirabeau était détenue par lettre de cachet.

» Sais-tu ce qu'on me répondra à cela? Ce qu'on
» m'a déjà répondu en Hollande à des choses à
» peu près pareilles.—1° *Je ne puis pas perdre*, 2° *je*
» *ne puis pas perdre*, 3° *je ne puis pas perdre*, etc.,
» et ainsi de suite à l'infini. *Moi, victorieuse, je cours*
» *à vous; vous voilà dans l'Olympe.* . . . —
» car c'est ainsi que l'on voit : je remuerai peut-
» être; j'arracherai des larmes; mettons tout au
» plus favorable; j'ébranlerai, je déciderai; je re-
» viens coucher à mon donjon..... Le lendemain,
» grande lettre dictée par Mazurier ou Larrieu [1];
» mon ouvrage est détruit. Ce n'est pas tout: il sera
» publié que j'ai vu, que j'ai proposé, qu'on se sert
» de moi; qu'on a peur au Bignon, et autres ra-
» mages de cette espèce, etc.; et mon père, indis-
» posé, aura un chagrin de plus.

» Quelle est la seconde manière personnelle de
» traiter? la voici :

» On m'a rendu une partie de mon existence,
» par seule raison de santé. J'obtiens *du ministre*
» (car, outre que le Bignon ne doit pas paraître, il
» faut les grands mots) la permission de rester
» quinze jours, trois semaines à Paris pour me faire
» sonder, faire voir mes yeux, etc., sous la condi-
» tion expresse que qui que ce soit ne me verra,
» excepté les personnes désignées par mon père;

[1] Hommes d'affaires qui gouvernaient la marquise de Mirabeau.

» que je ne paraîtrai nulle part ; qu'enfin je serai
» en prison, soit chez M. Boucher, soit chez Du-
» pont, soit chez qui l'on voudra; mais que je pour-
» rai aller à Saint-Michel. Alors, il est bien évident
» que je n'agis plus comme un homme étouffé qui
» veut respirer, je ne suis plus esclave, pas trop
» même client; et je commence par lui laisser dire
» tout ce qu'elle voudra, mais je louvoie; je m'é-
» taie de Larrieu qui m'a toujours cru sa dupe,
» et dont il faut que je le sois encore; mais qui est
» gagnable. Ce Larrieu a d'ailleurs assez d'esprit
» pour vouloir paraître jouer un rôle noble, d'au-
» tant qu'il a été, et est inculpé par d'honnêtes
» gens. Je fais voir tout doucement, mes preuves
» en mains, que les uns ont trahi, que les autres ne
» veulent que plaider, que par trente-six mille
» raisons on peut perdre; que par plusieurs autres
» raisons on peut, au Bignon, pencher à finir pour
» amener du calme sur de vieux jours. Je tâtonne
» en disant toujours : *Vous avez raison;* je cherche
» le moment, surtout je ne lâche pas prise; je ne
» quitte pas un instant : je deviens son ombre;
» j'en impose à ses entours, tout en les cares-
» sant; bref, je me prête à tout, et peut-être je
» réussis.

» Voilà, en précis, mes idées que je pourrais ap-
» puyer d'un grand nombre de détails. Et quel
» intérêt me supposes-tu à tout ceci? Le plus grand
» et l'unique, c'est la tranquillité de mon père, de

» ma pauvre mère; ensuite vient le bonheur de » dater d'une bonne action; car, d'ailleurs, de la » fortune maternelle, je m'en moque; j'ai fait dire » et redire à ma mère de tout donner à celui de ses » enfans qu'elle voudrait, pourvu qu'il fût autre » que moi, si elle pouvait faire sa paix à ce prix, et » que je serais le plus heureux des hommes; je le » sens bien mieux que je ne l'ai dit, et si j'étais le » maître, aujourd'hui que je n'ai point d'enfans, de » rendre valable une donation qu'elle ferait tout-à- » l'heure à madame de Cabris même; si je le pouvais, » dis-je, pourvu que tes droits fussent respectés, » et que mon père conservât l'usufruit qui lui est » indispensablement nécessaire, je me percerais » vite la veine et signerais de mon sang [1]. »

Tant d'efforts de la part de Mirabeau n'avancent pas beaucoup sa libération. Il reçoit toujours des lettres dures de son oncle; sa femme est tiède, son beau-père est hostile; une nuance d'aigreur reparaît dans les lettres du prisonnier.

« Sans doute, tu es fort sage, tu as la sagesse » d'une aînée (sois-le tant que tu voudras, mais » aie, je t'en prie, la santé d'une cadette). Néan- » moins je ne puis pas me rendre à tout ce que tu » me dis, et je vais te parler très-naturellement et » très-clairement, car je vois que personne dans

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 8 octobre 1780.

» ma famille n'entend ma langue. C'est peut-être
» un bonheur ; je n'ai pas changé, apparemment,
» et rien de moi n'était bon que le fond de mon
» cœur que trop de scories obscurcissaient.

» 1° Je ne sais pas pourquoi tu dis que tu écris
» *à mon impatience*. Dupont te dira que j'ai fait de
» tout ici, hors de m'impatienter. J'ai fait des facé-
» ties, j'ai fait des choses sérieuses et profondes ;
» j'en ai fait de touchantes ; j'ai travaillé en tout
» genre ; j'ai une malle remplie de papiers, indé-
» pendamment de mes correspondances et des fa-
» tras que j'ai brûlés. De bonne foi, un homme
» impatient a-t-il, en prison, cette liberté d'esprit?
» mon père a été quelques jours ici, et c'est la plus
» haute époque de sa gloire; or, c'est selon moi une
» jouissance que d'être en prison pour une cause
» glorieuse ; je voudrais qu'il se dît à lui-même s'il
» aurait fait des livres ici? Cela se peut, pourtant,
» car cette tête-là est capable de tout en beau et en
» grand ; mais moi, j'y suis depuis plus de quarante
» mois, bourrelé de remords, aiguillonné de re-
» pentirs, souffrant de corps, de cœur, d'esprit; et
» il y a de bonnes gens qui, après ces quarante
» mois, s'étonnent de ma vivacité, de mon feu, de
» ce qu'ils appellent ma gaîté (certes ce n'est pas là
» le mot propre); et je travaille comme un pauvre
» écrivain des charniers qui aurait une femme et
» six enfans à nourrir; ma foi, je crois tout cela
» loin de *l'impatience!*

» 2° *Relever mon courage;* Dupont me connaît
» un peu trop pour se flatter de relever mon cou-
» rage. Il craint plus mon exaltation que mon abat-
» tement, et il a raison. Il est très-vrai que lui, tout
» comme moi, et je crois comme tout homme qui
» ne serait pas esclave (or, je ne suis pas né, et
» ne serai jamais esclave), pense que je ne devais
» dépendre que de mon père. Nous n'en sentons pas
» moins que mon père met une profonde sagesse
» à subordonner sa marche aux Marignane; mais
» je n'en repète pas moins qu'il est dur, quand le
» souverain offensé pardonne (je parle de mon père),
» de voir celui qui n'est, après tout, qu'un allié
» (car enfin je sais le français), faire avec la plus
» impérieuse dureté la loi; et quelle loi? celle de
» Brennus, *væ victis!* Je ne me fais ni ne me ferai
» à cela, parce que le respect pour l'infortune, et
» la commisération pour l'infortuné, sont dans mon
» cœur.

» 3° Je sais très-bien que la situation de toute
» ma vie demande *longueur et patience;* mais, de
» là à un cachot de dix pieds; il y a loin. Voici un
» argument difficile à renverser : Mon père daigne
» aspirer à me sauver. Pour me sauver il ne faut
» pas attendre que j'aie péri; or, je péris. J'ai donc
» raison d'implorer une prison plus large, en disant
» que sa dimension me sauvera; alors vous pren-
» drez votre temps, vous serez aussi longs qu'il
» faudra; M. de Marignane n'aura point de prétexte

» à plaidoirie, puisque je serai toujours prisonnier;
» et je me rétablirai. Je ne connais dans les cir-
» constances où j'ai des preuves si touchantes des
» intentions de mon père, qu'une manière de ré-
» pondre à cela; c'est de dire ce qu'on a dit et ce
» qu'on répète : *tout ce qu'il avance sur sa santé*
» *n'est que pur conte*. Mais je l'ose demander, qui
» a le droit de parler ainsi? *ce sont des contes!* Je
» suis donc bien impudent! quoi! j'écris sous les
» yeux du magistrat, inspecteur de cette prison,
» qui sait jour par jour ce qui s'y passe; et pas un
» mot de cela n'est vrai! et les oculistes, et les mé-
» decins qui m'ont vu et me voient ont tous menti!
» et les personnes qui ne me voient pas en savent
» plus qu'eux! et c'est pour mon plaisir que j'ai
» pris dans les hivers les plus durs jusqu'à trois
» bains dans un jour, etc., etc. Tu conviendras que
» l'on ne peut pas raisonner ainsi. Cependant Du-
» pont m'a dit : *Eh bien! oui, mon ami, vous souffrez;*
» *mais on ne le croit pas; n'en parlez donc pas; car*
» *il ne faut pas se faire soupçonner de fausseté*. Il
» est donc bien incroyable qu'une maladie à la-
» quelle j'ai toujours été sujet se soit aggravée par
» quarante mois de stagnation! que mes yeux, qui
» ont toujours été tendres, croulent sous le poids
» de quinze heures de travail par jour! Eh bien!
» si cela est incroyable, cela est vrai pourtant; et
» cet article des yeux est le seul sur lequel je sois
» *impatient;* car je ne donnerais pas deux sols pour

» sauver ma vie, si je n'imaginais pas que je pusse
» être encore utile, et même nécessaire à deux ou
» trois personnes; et, à mon avis, la mort est la
» plus belle invention de la nature; mais vivre sans
» yeux est une perspective qui, j'avoue ma fai-
» blesse, m'arrache des larmes, larmes amères et
» cruelles, qui déchirent le cœur loin de le soula-
» ger. Voilà le seul article sur lequel je sois *impa-*
» *tient*. Si tu appelles *impatience* la chaleur de mon
» style un peu scythe, c'est faute de connaître mon
» genre; quand j'écris naturellement, je cours;
» quand j'ai peur, ou que j'ai du chagrin, je fais
» bien lentement de l'académique; et cela est bien
» plat, bien bête, et ne persuade personne; et voilà
» où j'en suis avec mon oncle.

» 4° Je ne veux *gronder personne;* eh! bon Dieu!
» c'est bien à moi de gronder; j'ai trop besoin de
» tolérance pour ne pas être le plus tolérant des
» hommes. Mais je dis que mon oncle me fait beau-
» coup de mal, infiniment de mal (j'entends à mon
» cœur). Je n'ouvre plus ses lettres sans frémir; je
» suis malade pendant plusieurs jours quand je les
» ai lues... Il est bon que l'homme soit broyé; et
» Bâcon a eu raison de le comparer aux herbes aro-
» matiques; mais, s'il est trop broyé, tout le par-
» fum s'exhale, il n'est plus rien.

» *Vous en répondez* est un mot. Personne au
» monde, que *celui qui sonde les reins et les cœurs,*
» ne peut répondre d'un homme. Et moi, qui te

» parle, je suis très-infiniment loin de répondre de » moi, que je connais bien pourtant. Car, 1° je » puis devenir fol, d'un moment à l'autre. Newton, » qui était aussi au-dessus de moi que le ciel de la » terre, a commenté l'Apocalyse; et j'ai vu un » homme, doux comme un agneau, tuer par un » vertige subit et en bonne santé, un homme qu'il » ne connaissait pas. 2° J'ai fait en ma vie trop » de choses, *malgré moi-même,* pour pouvoir jurer » que je n'en ferai plus, jurer, dis-je sur *mon hon-* » *neur;* mais je promets sur cet honneur que j'ai la » plus ferme volonté (et je me connais une volonté » très-ferme, voilà pourquoi je ne me mésestime » pas moi-même tout-à-fait, car cette qualité est » infiniment rare) de faire à jamais bien; et, de » plus, je ne crois pas pouvoir désormais faire du » mal essentiel, à moins d'un accès de folie physi- » que. Si donc on me demande une caution étran- » gère, c'est me dire : *péris;* car nul homme sage » ne sera caution morale d'un autre; et tout autre » qu'un homme sage sera récusé. Le sage dira : » *je réponds qu'il me paraît ainsi;* et il ne dira » que cela.

» 5° Il n'est pas en moi de trahir ma pensée; » ainsi je ne puis pas tomber d'accord de ton ali- » néa sur M. de Marignane. Je crois non-seule- » ment que ce n'est pas son devoir de faire plaider » sa fille contre moi; mais qu'il manquerait à des » devoirs très-sacrés aux honnêtes gens en l'y for-

» çant, parce qu'il croirait, ou feindrait de croire
» des calomnies... Voilà précisément ce qui me fait
» mal ; le premier sentiment que produisent en
» moi les accusations injustes m'étouffe; ensuite je
» raisonne, et me dis : *Mais ils ne sont pas de*
» *bonne foi ; mais ils n'ont pas cru cela ;* mais, etc.,
» etc., etc.; et me voilà sombre, chagrin, mal
» voyant, mal jugeant... Tiens, je n'aime point
» les gens qui croient si aisément aux méchans!
» J'ai été le plus fou des hommes : eh bien! je n'ai
» jamais provoqué personne que ce lâche Ville-
» neuve, qu'on disait avoir bien indignement ou-
» tragé ma sœur. J'ai toujours été avare de sang;
» j'ai fait quelques preuves de valeur personnelle,
» et l'on m'impute des brutalités envers une faible
» femme!

» ... Voici le vrai mot, selon moi ; et ce mot,
» il me semble que tu ne l'as pas encore entendu.
» — Tant que je serai au donjon de Vincennes,
» M. de Marignane ne sera pas abordable. Per-
» sonne ne contrebalancera les collatéraux ; per-
» sonne n'excitera Emilie qui est singulièrement
» faible, mais bonne femme, et qui m'aime ; et
» qui disait à madame de Vence : *je donnerais de*
» *mon sang pour l'avoir ici tout de suite, sans débats,*
» *mais cette lutte m'effraie.* Et la voilà ; la voilà tant
» que je ne la stimulerai pas; je ne le puis point
» ici par trente-six mille raisons. Son père dit, et
» il n'a pas tort : *que prouvent les agitations d'un*

» *homme qui veut sortir de prison? D'autres* di-
» sent : mais qu'y a-t-il donc de plus joli que d'être
» veuve à 26 ou 27 ans avec la perspective de 60 mille
» livres de rente? Et cette jeune femme n'a pour
» répondre à tout cela, que des souvenirs qui ne
» paraissent relatifs qu'à un mort, car on est mort
» ici. Ou je suis grossièrement trompé, ou si je re-
» paraissais sur le livre de ma vie, les parieurs se-
» raient bientôt de mon côté; mais, tant que je ne
» pourrai pas mener une conduite méritoire, je
» serai perdu, tu le sens toi-même et tu l'avoues
» en disant que je ne puis pas faire *pénitence* ici.
» Non, ce n'est point ici une pénitence; c'est un
» supplice que n'exercèrent jamais ni les Busiris
» ni les Néron.

» Mais enfin, qu'on me mette donc à même de
» faire pénitence, et qu'on me juge alors sans ap-
» appel [1]. . . . .

» Mon oncle est comme toi; tu es comme mon
» oncle; mais il faudra qu'il m'en dise bien d'autres
» avant que je désespère de son concours; ne con-
» court-il pas depuis un an à me guider, à m'éclai-
» rer, à me corriger? croit-il, par son autorité,
» échapper à ma reconnaissance? Non, et c'est tou-
» jours avec un plein espoir que je me jetterai à
» ses pieds, quand j'aurai besoin d'un service es-
» sentiel; ce service me sera refusé, et rendu.

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 14 octobre 1780.

» Revenons à la tâche que je m'obstine à entre-
» prendre. Sais-tu pourquoi je songe aux intérêts
» des autres plus qu'aux miens? C'est que depuis
» que mes yeux deviennent si mauvais, et qu'au
» moyen de cela je regarde plus près de moi-même,
» faute de pouvoir m'élancer plus loin, je me trouve
» un monsieur fort peu aimable; et puis, vois-tu,
» au bout du bout, j'ai reconnu que jouir dans les
» autres était la véritable manière de jouir en soi :
» or, mon père montre sur cette affaire de maman
» une apathie qui n'est pas du tout vraie, ou je
» me trompe fort; c'est sa dignité personnelle qui
» couvre de ce masque sa fermeté, laquelle lutte
» contre ses chagrins sans les émousser; je crois
» donc qu'il faut, pour lui donner de vieux jours
» heureux, percer ces broussailles; je les percerai
» donc, ou je périrai.

» Tu as tâté mon père avec infiniment d'habi-
» leté; mais, vois-tu, il est loin de t'avoir com-
» prise; et je ne crois pas qu'il soit fort nécessaire
» qu'il te comprenne; il est tout simple qu'il soit
» rebuté : mon avis serait de commencer à peu
» près à son insu, afin qu'il n'eût pas de chagrin
» si la chose échoue; et je suis persuadé que si
» nous ne lui présentons qu'en bon train, cet
» homme fort, qui paraît n'avoir rien perdu de sa
» vigueur et de son énergie, happera l'idée d'une
» négociation si utile à sa maison [1]. »

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 18 octobre 1780.

On peut juger des dispositions où le marquis de Mirabeau était à ce sujet, par le passage suivant d'une de ses lettres : « Il (Mirabeau) est ou » feint d'être infatué de cette prétendue négocia- » tion qu'il croit m'importer, comme elle m'im- » porterait, en effet, si elle était possible; ils lui » ont mis dans la tête de revirer sa mère, de la » porter à renoncer à toute plaidoirie, à faire son » sort, à faire à ses enfans la donation que j'ai dé- » sirée; il prétend la pouvoir désabuser de *Ronge-* » *lime* [1]. La police, dont il dispose, lui servira, » dit-il, pour écarter les mauvais conseils dont sa » mère est entourée; enfin il s'agit d'un chef-d'œu- » vre d'intrigue, et c'est son fort; je déclare net, et » fais déclarer aujourd'hui que je n'en veux point, » ni me donner le vernis d'acheter une folle par » un fol; je sais ce que valent la paix et les tré- » sors avec ces gens-là dont les cervelles sont dans » la lune, tandis que les corps demeurent pour » gesticuler selon le vent; j'autoriserai, en effet, » quand la mère voudra assurer son sort, et celui » de ses enfans par un acte irrévocable; mais ce » qui est d'arrangement, je n'en veux point [2]. »

Nous allons achever de transcrire les lettres par

[1] Sobriquet par lequel le marquis et le bailli de Mirabeau désignaient madame de Cabris.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 28 octobre 1780.

lesquelles Mirabeau fait connaître l'état variable de ses impressions, et la lente progression des préparatifs de sa délivrance.

« Je t'entends bien, mais tu ne m'entends pas,
» parce que je suis en lieu où il faut écrire comme
» Saint-Jean écrivait son Apocalypse dans l'île de
» Pathmos ; tu t'abuses, on ne murmurera point
» contre ma demi-liberté ; les gens sages trouvent
» très-longue mon effroyable détention, de cela
» j'ai plus d'une preuve ; or, qu'ai-je demandé ?
» que demandé-je encore ? *une prison plus large.*
» Tu paraissais y pencher, pourquoi varierais-tu ?
» Il y a une énorme différence pour moi d'être pri-
» sonnier au Château de Vincennes, par exemple,
» ou au Donjon ; et il y en a assez peu pour le pu-
» blic, parce qu'on dit : *On veut l'éprouver, cela*
» *est juste ; il est toujours sous la main du Roi ; s'il*
» *se conduit mal, il est à la porte du donjon, il n'y*
» *a qu'à l'ouvrir et puis la fermer. S'il se conduit*
» *bien, cet homme a des parties assez intéressantes*
» *pour qu'on en essaie : ils font bien.* Voilà le langage
» public.

» Somme toute, et dans toutes les suppositions,
» *demi-liberté, préliminaire indispensable*, est le
» cri de ralliement de ceux qui s'intéressent à moi.
» Table sur cela ; pour moi, je te le répète et te le
» jure, je n'ai qu'une impatience, *celle de mes*
» *yeux*, quoique depuis dix jours je souffre plus
» que jamais d'ailleurs ; mais, ceci, je l'ai toujours

» vu de sang-froid, parce que, si j'en viens à la
» pierre, c'est un duel; en cinq minutes mort ou
» guéri, il n'y a pas là de quoi sourciller; mais,
» pour mes yeux..... Je pleure, et ne t'en étonne
» pas; Milton, qui fut presque autant que moi un
» fanatique de la liberté, a écrit qu'il aurait mieux
» aimé être esclave que de perdre la vue. Dans
» son opéra de Samson (1re scène, 2e acte), son
» héros a déjà les yeux crevés, et est au pouvoir
» des Philistins; son ami Mirha lui demande
» qu'est-ce qu'il regrette le plus de sa liberté, ou
» de l'usage de ses yeux? *L'usage de mes yeux*, ré-
» pond Samson. Ah! mon amie, juge, sens, s'il
» est possible, ce que c'est que la perspective de la
» cécité! Or, voici la saison qui m'achèvera si l'on
» me laisse cet hiver dans une chambre de dix
» pieds carrés, entre la fumée et la glace [1]. »

La négociation avance, et la prudence timorée de Dupont s'inquiète : « Que votre sagesse et votre » bonté, monsieur, se joignent à mes exhortations, » pour former à notre pauvre ami une sagesse im- » perturbable; il va être au *Château*, et je tremble » qu'il ne s'y perdre [2]. »

Dupont s'occupe, en même temps, de répondre

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 19 octobre 1780.

[2] Lettre inédite de Dupont de Nemours à M. Boucher, 18 octobre 1780.

à Sophie qui s'enquièrait vivement des progrès de la négociation; et nous rapportons ici une partie de cette réponse, pour varier nos citations, et pour ramener un moment dans notre récit Sophie, qui en est depuis long-temps éloignée.

« J'avais peur qu'ayant été long-temps sans » vous écrire, vous n'eussiez un peu d'humeur con- » tre moi; je ne rendais pas justice à votre belle » ame, je vous en demande pardon... Je ne ré- » pondrai pas aux plaisanteries que vous daignez » me faire; je rougis un peu d'avoir parlé un sin- » gulier langage à mon ami, dans une lettre que » je ne présumais pas qui pût passer sous vos » yeux [1]; mais vous avez dû voir au moins que le » cynique avait un cœur honnête, et qu'il était » jaloux de vos droits; l'ame d'un héros peut lo- » ger dans le corps d'un satyre, mais elle doit le » commander, et c'est pour cela qu'elle est une » ame; croyez, madame, croyez, sensible et no-

[1] Allusion à une lettre d'un ton plus que libre que Dupont écrivait à Mirabeau pour l'engager à se défendre de son penchant effréné pour les femmes. *Lettres originales du donjon de Vincennes*, tome 4, page 288. L'éditeur avait eu l'impudence de laisser subsister en entier une phrase intolérable, dont le cynisme révoltant perçait à travers quelques initiales. Il paraît que des plaintes ont été faites, à cet égard, dans le temps même, et qu'on y a obtempéré dans un second tirage; car nous possédons un exemplaire de la même édition, où la phrase est remplacée par des points.

» ble cœur, que je n'ai pas toutes les craintes que
» j'exagère un peu à notre ami; certes, je vous
» crois bonne pour défendre de toutes séductions
» un cœur qui vous est attaché, et qui a eu le
» bonheur d'enchaîner le vôtre, et le malheur de
» vous causer tant d'infortunes; mais un général
» harangue son armée, encore qu'il la sache brave,
» pleine d'honneur, affectionnée et fidèle au roi et
» à l'état; je serais si fâché qu'il arrivât le moindre
» malheur au comte, que je ne me lasse point de
» le prêcher; je lui ai donné des conseils dont il a
» aussi plaisanté, et qui sont d'une morale plus ri-
» gide, quoique aussi étrange que celle qu'il vous
» a référée, je crois que nous touchons au dénoû-
» ment de ce qui le concerne, j'ai gagné du ter-
» rain, et un grand terrain, quoi qu'en pense
» l'impatience du comte, depuis la conversation
» avec son père qui m'a annoncé sa liberté; il m'a
» paru décidé, au moins dans son cœur, 1° qu'on
» ne regarde plus le consentement de l'oncle
» comme nécessaire; 2° qu'on se passera aussi de
» celui du beau-père; 3° qu'on n'attendra point
» de nouvelles sollicitations que la femme n'ose
» faire. . . . .

» Nous sentons bien qu'on ne peut séparer vos
» deux causes; vous n'avez qu'un procès commun;
» s'il est anéanti, votre liberté s'ensuit, peut-être
» même avant la mort de M. de Monnier; notre
» but est donc de vous remettre, et de remettre le

» comte en possession de votre état, par un traité
» quelconque; et le meilleur qu'on pourra appuyer
» par les moyens de droit. . . . .

» Mon zèle, mes amis, mon activité ne vous
» manqueront pas; en mettant de la patience et de
» la suite dans notre marche, nous réussirons,
» surtout si vous avez la même patience.... Peut-
» être ma prudence et ma circonspection vous pa-
» raissent-elles souvent en contradiction avec mon
» caractère, dont le bout d'oreille perce souvent;
» vous auriez raison; mais, croyez-moi, mon ame
» est cousine de la vôtre et de celle de notre ami;
» mais c'est une vieille cousine, rendue fort pru-
» dente par l'expérience des affaires et l'ambition
» d'être propre, avec peu de moyens, aux plus
» grandes entreprises. Si le comte n'est pas encore
» libre quand vous lui écrirez, dites-lui qu'il se
» calme, et dorme sur mon épaule; l'agitation n'a-
» vance à rien; je fais tout ce que je puis, et pourvu
» qu'il soit confiant et docile, nous touchons, avec
» la main, la victoire qui ne saurait nous échap-
» per [1]. »

Mirabeau continue ses instances auprès de sa sœur : « Je suis trop vieux pour prendre un maître
» à écrire; et d'ailleurs j'aime mon griffonnage,
» parce qu'il ressemble beaucoup à celui de mon

[1] Lettre inédite de Dupont de Nemours à madame de Monnier, du 27 octobre 1780.

» père. En outre il se pourrait très-bien que, beau-
» coup plus tôt que tu ne crois, je ne pusse écrire
» ni bien, ni mal; ainsi prends patience, et sur-
» tout conserve tes beaux yeux.

» Raie de tes opinions, je te prie, qu'il y ait de
» l'inconséquence à demander le cheval avec des
» néfréties, car cet exercice et les bains sont, avec
» les diurétiques, précisément les seuls remèdes
» connus. La gravelle et les néfréties sont deux
» choses fort différentes, quoique celles-ci puis-
» sent conduire à celle-là. Bref, car je n'ai que
» faire de t'ennuyer, je ne suis pas médecin, mais
» je suis physiologiste; et, en outre, tous les mé-
» decins consultés pour moi ont ordonné le cheval,
» au point que le dernier hiver, qui est celui où
» mes maux de reins ont été le plus cruellement
» aggravés, on prit le parti de me faire trotter
» dans un jardin de trente pas de long, par une
» faveur insitée. Tout cet été j'ai été mieux par
» là, parce que j'ai attrapé sept ou huit boulets de
» huit ou dix, et que je me suis mis à baucher à
» la provençale des heures entières, chaque jour.
» Quand je sue, je me porte bien, sauf les yeux et
» le sommeil qui, comme les faux amis, c'est-à-
» dire comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes
» de l'humanité, fuit les malheureux. Quand je ne
» peux plus suer, je suis dans un état déplorable;
» c'est le moindre de mes soucis, à part mes yeux;
» ainsi je ne t'ennuierai plus de cela, ni au passé,

» ni au présent, ni à l'avenir; on en croira ce
» qu'on voudra. . . . .
» . . . .

» Je ne te parlerai plus, non plus, de ce déplorable passé, car mes fautes ne sont pas de moi seul, et pourtant je n'en veux accuser que moi.

» Madame de Mirabeau ne t'a pas montré et ne te montrera jamais la lettre que je lui ai écrite de Pontarlier, avant mon évasion, avant même d'être enivré de tous les philtres de l'amour. Je ne sais pas ce que l'on entend par *un billet menaçant*. Cette lettre avait huit pages ; ce n'est pas là un billet. Si je dois à mon dernier jour comparaître devant la raison sublime qui préside à la nature, je lui dirai : *Je suis couvert d'énormes souillures ; mais j'ai écrit cette lettre, et vous seul savez, grand Dieu ! si j'eusse été aussi coupable que je le suis, si l'on eût répondu convenablement*[1] *!*.... Ma sœur, je désespère de ma destinée, sais-tu pourquoi ? c'est que je vois que mes accens les plus vrais trouvent tous les cœurs fermés. Eh bien ! résignons-nous ! Mais, quand je vois que j'ai persuadé tout le monde lorsque je ne valais rien, et que je ne touche personne quand je suis pénétré de l'envie de bien faire, je suis tenté de dire comme Brutus : *ô vertu ! n'es-*

[1] Nous avons déjà transcrit cette phrase dans le courant du 2e volume de cet ouvrage.

» *tu qu'un vain nom ?* Tu vas trouver ingrate cette » expression : *je ne touche personne*. Non, elle ne » l'est pas : vous tous ne m'aidez que par pitié. Eh » bien! connaissez-moi ; je suis plus loin d'être » converti que vous ne croyez peut-être ; car je » suis si fier que l'idée de devoir quelque chose à » la pitié me déchire le cœur en lambeaux. . . . .

» Je crois, ma sœur bonne et noble, que si c'est » un défaut que de pardonner aisément, c'est un » sublime défaut. Au reste, mon père, ton mari, » toi, vous m'avez pardonné si aisément des choses » si peu pardonnables que vous ne devriez pas » prêcher cette morale. . . . .

» Je dois une justice à madame de Mirabeau ; » c'est que je sais, à n'en pouvoir douter, qu'au » fond de son cœur elle me croit peu coupable en- » vers elle. Ce sentiment, que sa générosité exa- » gère apparemment, lui fait infiniment d'hon- » neur, et d'autant plus qu'elle l'a dit à une femme » qu'elle craint et respecte. Rien ne m'a donné en- » vie de me rapprocher d'elle que cela, et je ne me » suis senti vraiment coupable envers elle qu'à ce » moment. Le vrai, cependant, est qu'elle habite » un lieu de perdition, si c'est un nouveau Tour- » ves [1] ; lieu où l'esprit le plus élevé et l'ame la

[1] Allusion au château du comte de Valbelle, alors décédé, château que Mirabeau appelle ailleurs *le Palais de Sardanapale*.

» plus forte perdraient beaucoup de leur énergie : » juge, pour elle qui n'a ni ame forte ni esprit » élevé, mais qui était née pour être raisonnable, » quoique bien mal élevée, et qui l'aurait été probablement si je n'eusse pas été très-fou, et d'une » volée trop haute et inégale pour elle ; voilà peut-» être une façon de m'énoncer qui te choquera ; » si cela est, j'ai tort ; mais, ou je me trompe, ou » vous y devriez voir que j'ai réfléchi et connais » (trop tard il est vrai), mais enfin que je connais » mes entours.

» Quant à l'affaire vraiment importante à mon » cœur [1], je suis désespéré; tu aurais dû m'en-» tendre : JE NE PUIS RIEN ICI, pas même tenter la » moindre chose : et si je sors d'ici aveugle ou in-» firme, je ne pourrai plus rien nulle part ; prends » garde, ma sœur, que je ne dis pas, *je ne ferai* » *rien ;* c'est un mot de tête faible ou affaiblie, *je* » *ferai tout le nécessaire possible ou impossible ;* » mais, je le redirai toujours, ici je ne puis rien.

» Tiens, ma sœur, vois ton frère comme il est, » et non comme il a été. Dans un esprit vaste et » élevé, il a trop peu de suite, défaut énorme ; » mais il a une indomptable volonté, et cela » compense le défaut. Or, cette volonté, aujour-» d'hui qu'il faut reconquérir estime, affection, » considération, existence, fortune, songe donc

[1] L'essai d'une négociation entre son père et sa mère.

» comme elle est aiguisée ! Eh ! mes bons et dignes » soutiens, ne m'usez pas à des bousillages ! Mon » physique est déjà très-usé. J'ai le cœur honnête, » noble et tendre, daignez le croire ; il est horri» blement comprimé, dilatez-le un peu. Ma tête » est encore tumultueuse et non formée... (et où » diable voudriez-vous qu'elle se fût formée? Je » n'ai encore vécu que pour faire des sottises, ou » en prison) Eh bien ! vous la mènerez ; son outil, » je veux dire son esprit, est ingénieux et nerveux; » emmanchez-le. Grand Dieux ! nous perdons du » temps, et le plus précieux. Soyez sûrs qu'à force » d'intérêt, d'honneur et d'efforts, vous ferez et je » ferai de moi ce que vous voudrez. Mais présen» tez donc le bouclier magique, faites tomber les » chaînes ; certes elles ne sont pas de fleurs, mais » je me secouerai ; vous me verrez tout-à-coup » grandi de six pieds ; et ton frère extravague, ou » désormais il ne sera jamais au-dessous d'une si» tuation quelconque....! Non, mon amie, non ; » *ne bâtissons point de châteaux,* dressons nos » échafaudages avant ; mais où veux-tu les dres» ser? nous n'avons point de terrain ; je suis mort, » rends-moi à la vie !

» Voilà une lettre que tu trouveras folle peut» être ; mais prête-moi des yeux, du temps, trente » ou quarante feuilles de papier, et la liberté de » dire tout ce que je pense, et elle ne sera plus » folle. Je t'embrasse avec une extrême tendresse,

» je t'aime et te remercie du plus profond de mon » cœur; et maintenant que me voilà rentré dans » ma coque, je suis aussi mesuré, aussi résigné, » aussi patient qu'un colimaçon [1]. »

Soit entraînement, soit calcul, Mirabeau avait frappé trop fort dans ces dernières lettres; on en jugera par les extraits suivans de la réponse. « Bon » Dieu! ta lettre contient un mot qui eût pu nous » perdre à jamais! songe donc que celui de qui » dépend ton sort a une telle idée, un tel sentiment » de respect filial, et le pratique encore envers » la mémoire de ses parens d'une telle manière, » que je crains bien que ce sentiment de la di- » gnité paternelle et des devoirs qu'elle impose ne » soit le plus grand obstacle à ta satisfaction pleine » et entière. Je crains que des plaidoyers peu ré- » fléchis ne gâtent tes affaires auprès de lui et au- » près de notre oncle, qui n'aime pas l'éloquence » et qui s'en méfie. Mais, ce dont je suis bien sûre, » c'est que si mon père eût vu, de ta main, *que les » gens sages trouvent ta détention trop longue* [2], il » m'aurait dit, très-sérieusement, qu'il faut leur » laisser le soin d'y remédier, et défendu de lui en

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 25 octobre 1780.

[2] Voir, ci-dessus, page 98, la citation de la lettre de Mirabeau à madame du Saillant, du 19 octobre 1780.

» parler davantage. Mais, au nom de Dieu ! ne
» laisse percer que tes regrets [1] ! »

C'est à ce point que Mirabeau en était, après plus de quarante mois de détention rigoureuse [2] !

Cette lettre l'affecta d'autant plus qu'il pensa qu'elle était dictée, et sa supposition était vraie ; car nous en avons la minute de la main de *Garçon*, secrétaire du marquis : mais on va voir si cette affliction fit oublier à Mirabeau ce qu'il devait à sa propre dignité :

« Le peu que tu me dis a serré mon cœur si
» méconnu. En vérité, ma chère amie, je laisserai
» *percer* tout ce qui est dans mon âme ; car je n'y
» sens rien que d'honnête et de louable ; et je ré-
» pète, avec la plus grande sécurité, *que les gens*
» *sages trouvent ma prison trop longue*, sans croire
» que le sens de cette phrase puisse être équivo-
» que, quand elle est écrite de la même main qui
» a tracé celle-ci : *mon père assis sur son tribunal*
» *domestique, et me condamnant à mort pour les*
» *offenses qu'il a reçues de moi*, *me paraîtrait juste*;

[1] Lettre inédite de madame du Saillant à Mirabeau, du 25 octobre 1788.

[2] Dupont lui-même ne méconnaissait pas les dispositions du marquis, ou plutôt de madame de Pailly, car nous le voyons écrire, quelques jours après. « Les gens de Bignon » ne demanderaient pas mieux qu'une occasion de se fâ- » cher. Soyez sévère aux lettres qu'il (Mirabeau) écrira. » (*Lettre inédite de Dupont à Boucher*, du 31 octobre 1780.)

» *mais mon père me tenant ici m'est un exemple ef-*
» *frayant de ce que les siècles d'inertie ou les mau-*
» *vaises lois peuvent ôter aux plus grands hommes,*
» *soit en relâchant leurs principes, soit en ne les*
» *laissant pas maîtres des moyens.* Cette phrase
» est, j'ose le dire, noblement sentie et profondé-
» ment pensée ; tu l'as lue à mon père et tu as très-
» bien fait; car le parler des âmes fortes est le sien;
» l'en as-tu vu offensé? Eh bien ! que veut dire de
» plus : *les gens sages trouvent ma prison trop lon-*
» *gue?* Les gens sages disent : *Ou cet homme est*
» *incurable, ou il ne l'est pas : s'il l'est, pourquoi*
» *en parle-t-on? qu'on l'envoie à Sumatra ou à Java,*
» aussi bien, y a-t-on pensé long-temps avant ses
» fautes graves : *Et qu'on le noie en chemin. S'il*
» *ne l'est pas, n'a-t-il pas assez perdu en perdant*
» *les plus belles années de la vie de l'homme? La*
» *santé et les yeux? De bonne foi, cela joint à tant*
» *d'autres angoisses, et à la pointure des remords*
» *n'est-il pas une punition?* . . . . Je t'avoue que
» je ne trouve point ce langage déraisonnable ; et
» je ne croirai jamais que mon père le trouvât tel,
» ni qu'il y vît l'abjuration de regrets qui me sui-
» vront jusqu'aux derniers momens de ma vie.

» Quant à cette autre phrase : *Il est du devoir de*
» *tout homme juste et humain de priver de la liberté*
» *celui qui ne s'en sert que pour nuire à autrui,*
» je connais et respecte la force de tête et l'éléva-
» tion de l'âme de la personne qui l'a écrite; mais

» c'est à cause de cela que, si je puis espérer de la » voir encore, je réponds de la faire convenir que » cet axiome rangerait l'humanité sous l'abomina- » ble loi du despotisme, le plus épouvantable des » maux et le plus atroce des crimes : au reste, le » principe est injuste et l'application ne prouve » rien ; car personne, et moi moins que personne, » ne dispute que j'ai dû perdre la liberté, quand » j'ai nui ; mais, qui peut dire, *s'il recouvre sa li-* » *berté il nuira ?*.......

» Je ne me suis rien figuré de facile ; mais je me » débattrais cent mille ans, que vous ne m'enten- » driez pas. *J'ai les jambes liées, je ne puis que* » *sauter ; déliez-les, je marcherai*..... Mon amie, » épanouis un peu mon cœur par une lettre plus » confiante, tu m'as fait du mal, et je ne l'ai pas » mérité ; puissent, du moins, les nouvelles de » ton entier rétablissement me donner une joie que » je te défie toi-même de mutiler [1]. »

. . . .

» Ma chère et bonne sœur, le chirurgien dont je » me moque, mais aussi Dupont et mon autre ami » (Boucher), à qui je dois obéir, m'ont fait pro- » mettre et jurer que je n'écrirais pas, quoi que » ce soit qui m'arrivât, 1° à cause de mes yeux ; » 2° à cause de mon *incroyablement* mauvaise santé ;

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 29 octobre 1780.

» 3° (et ce pourrait bien être ici la véritable raison)
» parce que ma tête, cruellement agitée, ne me
» permet pas de mettre assez de netteté dans l'ex-
» position de mes idées qui jaillissent comme du
» fond d'un Vésuve. Avec tout cela, et au risque
» d'être parjure, je te dirai, 1° que je ne te dirai
» rien sur les deux premières pages de ta lettre
» (non, en honneur, que je ne puisse répondre un
» volume in-folio), si ce n'est que, depuis 41 mois,
» je rêve aux moyens de consoler madame de Ruf-
» fey, et qu'à cet égard depuis ces 41 mois, je me
» suis conduit de manière à satisfaire les honnêtes
» gens; tu en conviendras quelque jour : je te
» dis, 2° que si tu m'as voulu persiffler *avec les es-*
» *prits élevés et les ames fortes*, je te réponds tout
» naïvement que je me crois ces deux choses-là,
» et que j'en prendrais quatre sols si quelqu'un les
» voulait, et que je donnerais un membre de re-
» tour, si l'on voulait y substituer *une tête froide*
» *et un cœur souple*; ainsi moque-toi de moi, à ta
» commodité. Je te dis 3° que je ne connais rien
» au monde de plus plat que *le sens commun*;
» mais que je ne connais rien de plus précieux et
» de plus rare que *le bon sens*, et qu'ainsi tu auras
» la bonté, au moins si tu veux être entendue de
» moi, de ne pas les confondre, d'autant que c'est
» le dernier qui t'appartient; 4° que vous *ne me*
» *savez point du tout* ni les uns ni les autres, et,
» qui pis est, que vous ne me saurez jamais, parce

» que vécussiez-vous autant que Mathusalem, vous
» me verrez toujours l'homme de vingt ans : ainsi
» est fabriquée la nature humaine ; 5° que la cha-
» leur et le tumulte de mon élocution ne prouvent
» rien du tout pour ma pensée ; et l'effervescence
» ou les convulsions (comme il te plaira les nom-
» mer) d'un homme dans ma position, rien du tout
» pour ou contre son état de situation naturel dans
» un milieu plus calme ; et qu'ainsi cette phrase,
» *si tu t'oublies en prison, que sera-ce quand tu seras*
» *dans le monde?* est une phrase dépourvue de
» toute espèce de logique ; ce qui n'est pas bien
» étonnant, car je crois que tu n'as jamais été 41
» mois en prison ; mais les gens qui savent que les
» les têtes plus fortes deviennent ici folles, s'y
» croient bien heureux de n'être pas en démence,
» et se tâtent chaque jour pour savoir s'ils n'y sont
» pas, et s'étonnent un peu quand on leur dit que
» leur *punition* (remarque bien que ce mot de
» *punition* est de toi, et me donne beau jeu) n'a
» pas été assez longue. 6° J'observerai (et j'espère
» qu'on ne trouvera pas en cela d'amour-propre,
» car ce serait, en honneur, un fichu amour-
» propre) que j'ai réussi à tout ce à quoi j'ai mis
» intérêt, même aux plus hautes et plus difficiles
» folies, et qu'en vérité le bien me paraît plus aisé
» à faire que le mal. Je te dis 7° que j'attends avec
» une confiance, par ma foi peu patiente, mais
» sincère, entière et tendre, ce que tu feras, et

» ce que mon père accordera. Je te dis 8° que ta
» parodie n'a pas le sens commun, puisque je suis
» plus laid que tu ne m'as jamais vu, si toutefois
» cela est possible; et qu'ainsi, malgré la ridicule
» crainte de Dupont, dont il rougit aujourd'hui,
» je suis le Thersite, et non l'enfant de Cythère.

» Je te dis enfin, sur le reste de ta lettre, que
» si l'on s'obstine à vouloir le consentement de
» M. de Marignane, je serai ici en 1800, bien en-
» tendu que, long-tems avant, j'y aurai passé du
» règne animal dans le végétal; de cela, je t'en
» puis assurer; mais je mettrais ma tête (pari de
» fol, diras-tu, eh bien! soit) que, moi libre,
» les collatéraux sont à leur place dans dix-huit
» mois, c'est-à-dire chez eux; et moi faisant valoir
» à la terre de Marignane 50,000 liv. de rentes de
» plus, en desséchant ses immenses et insalubres
» marais, art que j'ai appris à fond en Hollande [1].

. . . .

» ...Je suis beaucoup trop souffrant et même
» malade pour écrire. Ton pauvre frère succombe,
» et il ne manque à sa destinée que de ne pouvoir
» pas recueillir ni le vrai pardon, ni le fruit du
» pardon.

» Je t'avoue, quant aux peines, commutations
» de peines, etc., etc., afin que tu ne m'en parles

[1] Lettre de Mirabeau à Mme du Saillant, 6 novembre 1780.

» plus, que j'ai en horreur l'atrocité de nos légis-
» lations criminelles, et que je ne crois pas qu'il y
» ait sur la terre un honnête homme éclairé qui,
» ayant étudié comme moi ces matières, ne pense
» pas comme moi. Elles ne sont pas le fait des fem-
» mes : présente-moi la morale du cœur, embellis-
» là des charmes de ton sexe et de ton amitié, tu
» me rendras, en tout sens, un grand service;
» mais, malheureusement, et très-malheureuse-
» ment pour moi, j'en sais plus que toi sur les vices
» de nos constitutions politiques.

» Mon père répète dans ce que tu me dis un mot
» d'un très-grand sens de son ami Richardson;
» mais ce mot est mal traduit. Richardson fait dire
» à un de ses interlocuteurs : *les proverbes sont*
» *l'extrait du sens de tous les âges et de toutes les*
» *nations, la raison universelle.* Et Richardson et
» mon père ont raison. Remarque bien, car il faut
» tout expliquer, que cette fois encore je ne parle
» point de plagiat, je dis seulement que mon père
» s'est rencontré avec Richardson, et je crois faire
» honneur à celui-ci.

» Quand je dis *vous autres*, je parle de toi et
» ton mari, que je regarde comme deux têtes unies
» pour mon salut : toi, par bonté et sensibilité de
» sang et de cœur, lui, par noblesse et générosité,
» et attachement pour mon père, dont mon infor-
» tune et ton intercession émeuvent les entrailles;
» demande-moi tant que tu voudras la définition

» de mes mots, je n'en veux employer aucune d'am-
» bigu avec toi.

» Adieu. Que je suis heureux de te voir guérie,
» d'avoir de ton écriture aujourd'hui; conserve-toi,
» et *ora pro nobis* [1] ! »

Nous apprenons, par une lettre de Boucher, que les démarches pour parvenir à la libération touchent à leur terme : « Comme on craignait que
» M. de Mirabeau le père ne se déterminât pas ai-
» sément à demander directement aux ministres la
» liberté de son fils, il a été convenu, dans la fa-
» mille, que madame du Saillant écrira, comme
» d'elle-même, à M. Amelot et à M. Lenoir; que,
» sur ces lettres, nous écrirons au marquis, et que,
» sur sa réponse, l'ordre sera expédié [2]. « Mirabeau agit de son côté : » C'est un homme incom-
» préhensible, écrit son père, pour son talent d'u-
» surpation et d'empire; il envoie à sa sœur copie
» de deux lettres, l'une à M. de Maurepas, l'autre
» à M. de Nivernois, parfaitement bien faites dans
» le ton de repentir et de soumission à son père;
» mais d'un ton tel que François I[er], en prison,
» n'en eût pu sortir avec plus de dignité. Aussitôt
» réponse du duc, *qui sera fort aise*, etc.; et *M. le*

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 14 novembre 1780.

[2] Lettre inédite de Boucher à Mirabeau, 17 novembre 1780.

» *comte* gros comme le bras [1]. D'autre part, ma fille » avait écrit conjointement avec son mari pour » l'ordre à demander à M. de Maurepas ; et enfin » j'apprends d'en haut que la lettre au ministre va » m'être renvoyée, pour avoir mon avis [2]. »

Mirabeau remercie sa sœur de ses démarches ; mais elle n'a agi qu'auprès de M. de Maurepas. « Il » me semble que nous oublions un peu M. Lenoir ; » je lui ai des obligations personnelles, dont je » ne puis pas plus que je ne veux perdre le sou- » venir ; et qui me rendraient très-précieux un mot » honnête que tu lui écrirais, et qu'il saurait bien

[1] Le duc de Nivernois écrivait, en effet, le 19 novembre 1780, à Mirabeau : « Je ne puis qu'être très-édifié des » sentimens que vous m'exprimez. Vous ne devez pas » douter qu'aussitôt que les familles à qui vous appartenez » seront d'accord pour vous procurer la satisfaction que » vous désirez, je n'y concoure très-volontiers ; je m'em- » presse de vous en assurer sur-le-champ, *malgré la* » *situation où je me trouve.* » Cette phrase se rapporte à la perte toute récente d'une belle-sœur, madame de Watteville, et surtout d'une fille chérie, veuve, depuis vingt-deux ans, du comte de Gisors, tué à la bataille du Crevelt, et dont la mort prématurée éteignit la famille du maréchal de Belle-Isle, et causa un deuil général. Nous avons dû honorer la mémoire du vénérable duc de Nivernois, en rapportant ce trait de bonté si rare et si touchante.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 novembre 1780.

» ne pas venir de toi seule [1]. » Il parle dans le même sens à Boucher : « Dites-moi, n'est-il pas » nécessaire que j'écrive directement à M. Lenoir? » Vous ne doutez pas que je ne sente tout ce que » je lui dois ; vous êtes son inspirateur, mais enfin » il s'est laissé et se laisse inspirer ; il semblerait » que ma famille regarde lui et M. Amelot comme » non avenus dans tout ceci ; dites-moi ce qu'il » faut que je fasse pour réparer ; j'ai en vous un » excellent chancelier, mais n'avez-vous pas be- » soin d'une lettre à montrer [2] ? »

Tout semble donc devoir amener bientôt un dénouement heureux ; mais un fâcheux incident survient tout-à-coup : « Il m'est maintenant très-cla- » rifié qu'il dispose en maître de la police ; mais il » arrive que ses bienveillans viennent de reculer la » besogne, pour la hâter ; car, pour ces esprits-là, » il faut que tout soit drame, et fait dans la règle

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 17 novembre 1780.

[2] Lettre inédite du même à M. Boucher, même date. Le marquis provoquait une pareille démarche en faveur de Dupont, et nous croyons devoir au souvenir de cet homme, à tous égards honorable, l'insertion du paragraphe qui le concerne. « Comme dans ta lettre à Honoré » tu fais mention du chevalier de Scépeaux et de Boucher, » et non point de Dupont, qui est celui qui s'est donné » les soins les plus suivis pour marteler, débourer et four- » bir cette tête-là, et qui jusqu'au bout a tenu et tient » encore, je te serai bien obligé de lui écrire exprès une

» des vingt-quatre heures ; ils ont en tête de lui » faire honneur de l'accommodement de sa mère, » et au fond c'est mon plan, et le seul auquel je » sois attaché par devoir, comme pouvant seul as- » surer aux enfans des droits qu'ils paient assez » cher ; mais, comme j'ai vu qu'on comptait trop » sur mon désir, j'ai déclaré, ce que je t'ai déjà » mandé, que j'autoriserais la mère à toute dona- » tion à ses enfans, selon la loi ; mais que je ne » voulais pas qu'il fût question de moi, ni d'accom- » modement, dont je n'ai que faire. Ceux-ci ont » voulu, sans doute, me donner un coup d'épe- » ron : on a subitement fait placer au rôle la cause » de cette femme, pour être plaidée vers le 5 dé- » cembre, en grande chambre. La cause n'est rien ; » mais me porter tout-à-coup à l'audience, au mo- » ment où à peine mes amis arriveront, m'a paru » un tour de Jarnac ; cependant, je n'ai bougé ;

» lettre honnête sur l'événement de la rentrée. Cela le » flattera beaucoup ; il a un grand respect pour ton carac- » tère, et il est de ceux qu'il faut mener par élasticité. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau*, 9 juin 1781.) Ajoutons que, malgré des dissentimens politiques assez marqués, Mirabeau conserva toujours beaucoup de reconnaissance et d'amitié pour Dupont. Nous trouvons dans une lettre de Mirabeau à Vitry, datée du Bignon, du 3 août 1781, des vers très-flatteurs adressés à Dupont à l'occasion de sa fête ; mais nous ne les rapportons point, parce que Mirabeau, qui en convient de bonne grâce, n'avait nullement le talent de la poésie.

» mais j'ai dit net que, dans les circonstances, je » devais serrer le poignet, au lieu de le relâcher; » et j'ai fait arrêter les lettres de mes enfans aux » ministres, à moins qu'on ne me donnât parole » d'un sursis jusqu'après le jour de l'an [1]. » Ajoutons que Dupont s'effraya d'autant plus de ce contre-temps, qu'il connaissait bien le marquis. « Ah! » bon ange, au lieu d'avancer, nous courons risque de reculer, et comme on recule de la brèche » quand on est culbuté dans le fossé. En effet, » M. de Mirabeau nous prévient très-nettement » que si l'on bouge, il dédira tout le monde; et » Dieu sait où ce désaveu nous conduirait [2]! »

Il paraît que la condition fut bientôt remplie, si nous en jugeons par cette phrase, datée du lendemain : « Je t'apprends qu'en même temps que » l'ordre de sortie, j'aurai lettre de cachet pour » qu'il soit toujours sous ma main [3]; qu'il sera le

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 26 novembre 1780.

[2] Lettre inédite de Dupont à Boucher, du 23 novembre 1780.

[3] Le marquis comptait trop sur son crédit. Nous voyons, en effet, que l'autorité entendait que Mirabeau restât sous la main du roi, et non sous celle du marquis de Mirabeau; ainsi M. Lenoir écrivait à celui-ci, le 2 décembre : « *C'est* » *l'ordre du roi* qui assignera à M. votre fils sa future ré- » sidence. » Et cinq jours après, le même magistrat écrivait à M. Amelot : « Conformément à vos intentions, j'ai » écrit à M. le marquis de Mirabeau la lettre dont copie

» 10 décembre, *incognito*, au château, en pension

» est ci-jointe, et j'ai l'honneur de vous envoyer également copie de sa réponse; vous y verrez que l'arrangement de cette affaire tient à une condition que M. de Mirabeau ne peut pas exiger : il demande que l'ordre du roi qui enjoindra au fils de rester dans les lieux indiqués par le père lui soit adressé, pour en disposer ainsi qu'il le jugera convenable; M. le marquis du Saillant, son gendre, à qui j'ai fait sentir combien cet arbitraire serait contraire à la justice, désirerait que vous voulussiez bien écrire à M. de Mirabeau, en lui envoyant copie de l'ordre du roi, ainsi qu'il me sera expédié; et lui marquer qu'il me sera adressé pour en faire remplir les formalités nécessaires, afin que, dans le cas où il proposerait que cet ordre ait son effet dans un autre lieu, je puisse, d'après la lettre qu'il m'écrira, prendre vos ordres et suivre ses intentions. » Nous voyons enfin que, quel que fut son motif, le marquis céda, contre son usage.
« J'apprends, Monsieur, que la règle oppose des difficultés » à la forme de l'ordre que mes enfans s'étaient flattés » d'obtenir en faveur de leur frère; ils savent mieux que » personne que le fonds, au moins l'équivalent, est nécessaire pour pouvoir me placer, moi, et la sorte de » confiance qu'une longue vie sans écarts et sans fraude » peut m'avoir attirée, entre ce malheureux jeune homme » et les ennemis que sa conduite passée lui a faits; ils se » flattent de l'obtenir, cet équivalent; et, en attendant, » ils me représentent que leur frère souffre, et qu'une fois » décidé sur son sort actuel, je ne saurais vouloir que des » longueurs de rapports et de correspondances retardassent le soulagement qu'on lui a annoncé; en conséquence, Monsieur, je me décide à mettre dans vos mains » cette note de ce que je désire aujourd'hui, à cet égard :

» chez le chirurgien [1] ; que monsieur jouera ses
» grands jeux pour tirer parti de madame sa mère ;
» et enfin que, si cet homme, en semi-liberté, sait
» et peut se dispenser d'aliéner ses amis et de gâter
» ses affaires, il dominera les ministres de l'ancien
» système, c'est-à-dire, d'un caractère fluide, et
» qui, à vrai dire, ne sont que des effigies [2]. »

Nous avons lieu de croire que ce que le marquis prenait pour *un tour de Jarnac*, n'était qu'un incident tout naturel, amené par des causes étrangères à Mirabeau. Il écrit à madame du Saillant : « Eh bien ! ma bonne sœur, tu crois ton pauvre » frère bien effaré? Il est très-peiné, mais son père » l'a consolé avec un mot : c'est peut-être un bon» heur que l'accident qui me donne l'occasion de » lui montrer que, sur un signe de sa part, je sau-

» c'est qu'il soit encore sous votre autorité dans ce pre» mier temps de sa demi-liberté; qu'il ait le château de » Vincennes pour prison ; qu'il y soit le plus inconnu et » retiré qu'il sera possible ; et qu'il s'appelle *M. Honoré*. » Vos bontés, qui lui ont été si utiles, lui sont plus néces» saires que jamais ; daignez, Monsieur, les lui conserver, » et ne pas douter de ma reconnaissance. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau à M. Lenoir*, du 8 décembre 1780.)

[1] Fontelliau, dont il est souvent question dans les *Lettres du donjon de Vincennes*.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 27 novembre 1780.

» rai toujours patienter et souffrir [1]. » Le surlendemain Mirabeau s'en explique avec son beau-frère, qui était enveloppé dans la même supposition : « La générosité de votre langage est bien d'accord » avec celle de vos procédés ; vous voulez des nou» velles de ma santé, elle n'est pas bonne ; en ef» fet, l'accroc que vous réparez avec tant de zèle » m'a ému, je vous l'avoue ; et comme j'ai cru de» voir à mon père, à mes amis, à moi, au respect, » à la reconnaissance, à la dignité d'homme, de » me montrer calme, serein et résigné, mon inté» rieur a été un peu ravagé de cet effort, qui, » après tout, était bien le moins que je dusse au » chagrin que vous, ma sœur, Dupont et mes au» tres amis ont bien voulu ressentir de cette con» trariété [2]. »

Quoiqu'il en fût, l'heure de la liberté avait enfin sonné : « Aujourd'hui m'est annoncé comme le » jour de la régénération et du salut ; il est midi, » est-ce que ton mari ne viendra pas jouir de son » triomphe [3]?... Chère amie, que ton bon cœur

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 6 décembre 1780.

[2] Lettre inédite de Mirabeau à M. du Saillant, 8 décembre 1780.

[3] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, 13 décembre 1780. Cette date dément celle du 17 décembre que P. Chaussard assigne à la sortie de Mirabeau. *Précis*, etc., page 44, 1re édition.

» palpite, j'ai embrassé ton mari, je l'ai pressé » dans mes bras; je me suis senti pressé dans les » siens; et je jouis déjà du plus grand des bienfaits, » moi qui osais à peine invoquer de la commisé- » ration et de l'indulgence [1]. »

Nous avons quelques détails sur cet événement si long-temps attendu. « J'ai bien regretté ce soir » que votre sensible cœur n'ait pas été présent à la » sortie de M. votre frère; mais vous avez été di- » gnement suppléée par M. le marquis du Saillant; » au premier abord ils se sont trouvés si saisis, si » attendris, qu'ils se regardaient sans pouvoir ni » pleurer, ni avancer d'un pas; il m'a fallu les » soutenir quand ils ont été dans les bras l'un de » l'autre [2].

» Du Saillant, qui a mis dehors son beau-frère, » en est fort content à tous égards, lui qui ne s'en- » thousiasme guère; il s'attendait à trouver du » théâtral et du pathos, il a trouvé un homme fort » touché, fort repentant, fort soumis, et surtout » pénétré, à sa furieuse mode, pour son père et » sa famille; en même temps gaillard et leste pour » tout autre; comme il dispose de la police, quoi- » qu'il ne puisse sortir de Vincennes, on l'amène

[1] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 13 décembre 1780.

[2] Lettre inédite de Dupont de Nemours à madame du Saillant, 13 décembre 1780.

» s'habiller à Paris, car il était nu comme un ver [1].
» Il a logé chez le premier commis du secret
» (Boucher), qui le mène toujours; il fut, avec
» son beau-frère, voir M. de Nivernais, et s'en tira

[1] Ce fait et cet aveu, qui n'ont pas besoin de commentaires, sont confirmés par une multitude de détails insérés dans le recueil des *Lettres de Vincennes*, t. 1, pages 45 — 127; tome 2, pages 28—39—40—41; tome 3, pages 46—91—94—158—436—581; tome 4, pages 150—165; et par plusieurs passages de nos correspondances. Nous citerons une lettre inédite du 7 juin 1779, dans laquelle Mirabeau dit à Boucher : « Je manque de tout, c'est vrai; mais la moin-» dre privation, dans ma clôture et dans cette saison, » c'est celle des vêtemens; allons au plus pressé; tout au » plus me ferai-je faire deux vestes et deux culottes de » nankin, si je vois que je ne puisse m'en passer. » Nous insérerons aussi un autre extrait qui, non-seulement doit intéresser sur la pénurie de Mirabeau, mais qui en même temps fait honneur à son caractère : « Quant à mes » effets, je patienterai encore, quoique nu, et c'est à cause » du jeune Lavisé. » (Ce jeune homme, fils d'un porte-clé du donjon, transcrivait les manuscrits de Mirabeau, et lui servit assez long-temps de secrétaire copiste.) « Imagi-» nez que cet étourdi, qui ne manque pas de dispositions, » a le diable de la comédie dans la tête; Le Kain l'y avait » nourri, lui donnait des leçons, le formait à l'insu du » père; et celui-ci tremble qu'il ne fasse la sottise de s'en-» gager dans quelque troupe de province; le meilleur » moyen de l'en détourner est de l'occuper et de lui four-» nir quelque argent; il faut convenir qu'il en gagne; je » désire donc que vous partagiez ce qui peut vous en res-» ter entre lui et Sophie. » (*Lettre inédite de Mirabeau à Boucher*, 9 juillet 1780.) Mirabeau ne s'en tint pas à cet

» noblement et d'un air de protection. Il a grandi [1]
» et grossi considérablement, et il prétend que si
» je sais cette révolution physique, si extraordi-
» naire à son âge, cela me donnera quelque foi à
» celle du moral; son sang lui fait pourtant tou-
» jours la guerre, car le jour de sa sortie il noya
» son lit d'une hémorragie par le nez; il fut, le
» lendemain matin, voir son beau-frère, qui lui fit
» voir l'hôtel [2]. Voyant mon portrait, il fut extrê-

acte de bienveillance, car il écrivait quelque temps après: « Faites-moi le plaisir, la première fois que vous verrez » Lavisé fils, de lui demander un peu gravement quelles » relations il a avec les directeurs de spectacles forains ou » de boulevarts, et de lui parler avec quelque mépris de » ce genre. » (*Lettre inédite de Mirabeau à Boucher*, 22 août 1780.)

[1] Le bailli écrivait à ce sujet: « Lui et moi nous sommes » à cet égard dans le même cas, car je suis assuré d'avoir » grandi de deux ou trois lignes, de l'âge de vingt-huit à » trente. » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, 31 décembre 1780.) Notons ici que la taille du bailli atteignait presque six pieds. « Je ne suis pas très-étonné de ce » que vous me mandez, qu'il a grandi, parce que je suis » assuré que cela m'est arrivé de même à moi, et que, de » vingt-huit à trente ans, je grandis de quelques lignes. » (*Lettre inédite du bailli de Mirabeau à madame du Saillant*, du 1er janvier 1781,)

[2] Mirabeau raconte ainsi l'impression qu'il ressentit: « Ce que j'éprouvais fut tel qu'une autre grande émotion » se croisant avec, mes yeux se couvrirent d'un nuage, la » tête me tourna, et je fus forcé de chercher, et vite, un » fauteuil, avec une confusion d'idées et de sentimens que

» mement touché, et il fondit en larmes ne disant » que *pauvre père!* Enfin, du Saillant ne cesse de » dire qu'il faut que Dupont l'ait diablement mar» telé; sans manquer de foi à cet égard, j'en ai » plus encore à l'effet des verroux et des porte-clés; » quarante-deux mois dans un lieu où l'on n'a, » pour toute compagnie dans des voûtes gothiques » et lugubres, que les hurlemens nocturnes des » souterrains et autres voisinages, sont une méde» cine qui doit renouveler une tête; il faut du mal» heur à l'homme; mais nous ne sommes pas au » bout, et je garantirai sa femme de son enthou» siasme, comme je l'ai fait de ses folies; le tout » pour l'acquit de mon devoir [1]. »

La durée et les rigueurs de la captivité de Mirabeau au donjon de Vincennes, l'impression généralement produite par la publication du recueil de Manuel; les préjugés défavorables dont cette publication a couvert la mémoire de Mirabeau; l'influence qu'une si longue détention a naturellement exercée sur le sort ultérieur du prisonnier, sur ses études, ses opinions, ses systèmes, ses résolutions, sa conduite privée et politique, nous ont engagé à donner beaucoup de développement au récit de

» ne m'inspirerait pas la vue du monde s'écroulant à mes » côtés. » (*Lettre inédite à madame du Saillant*, du 19 décembre 1780.)

[1] Lettre inédite du marquis de Mirabeau au bailli, du 20 décembre 1780.



ce grand et triste épisode, aux citations qui l'expliquent, et qui, nous l'espérons du moins, le présentent sous un aspect tout nouveau. Une fois hors de cette période de persécution, qui ressort si vivement au milieu d'une vie toujours persécutée, nous pouvons, nous devons même faire marcher plus rapidement notre narration pour atteindre les époques subséquentes où des faits graves devront nous arrêter de nouveau, et nous retenir quelque temps.

Livre dixième.

X.

Nous venons de terminer le récit du principal épisode de notre long travail. Quatre chapitres vont à présent nous suffire pour compléter le tableau de *la vie privée* de Mirabeau. Qu'il nous soit permis d'en suspendre un moment la continuation, pour nous arrêter quelque peu sur un personnage qu'on ne retrouvera presque plus dans la vie *publique*, et dont l'absence sera peut-être regrettée, parce qu'il est également neuf, original, et grandiose.

Nous avons montré sous un jour inattendu le marquis de Mirabeau, mais peut-être avons-nous eu le tort involontaire de le laisser trop au-dessous de ses véritables proportions. Peut-être, par notre faute, n'a-t-on pas assez vu combien il y avait de

vertus et même de bonté d'homme sous cette incroyable dureté de père, combien de hautes lumières et de philanthropie sincère et généreuse sous cet orgueil de gentilhomme et de chef de secte.

Ce reproche, qu'aucun de nos lecteurs, à notre connaissance, du moins, n'a encore articulé, nous a inquiété, toutefois, d'autant que nous nous l'adressions à nous-même; et ce n'est pas avec un plein succès que nous avons appelé à notre secours une considération qui, cependant, a du poids.

Notre mission, notre devoir, étaient d'écrire l'histoire de Mirabeau, et non celle de son père. Nous ne pouvions guère, dès-lors, emprunter à celui-ci que les seuls traits propres à caractériser son fils. Mais ces traits ne nous offraient, pour la plupart, que des écrits et des actes rigoureux. Tout ce qui, pour en compenser l'amertume, aurait, d'une manière suivie, présenté le marquis sous un aspect différent, c'est-à-dire dans son rôle non plus de père, mais d'homme et de philosophe, aurait été purement épisodique, tout-à-fait hors-d'œuvre. Des incohérences, des longueurs s'en seraient suivies; le fil de notre narration aurait été à tout moment interrompu.... Nous avons dû renoncer à cette méthode, pour éviter de détruire l'unité de notre travail, pour n'en pas manquer le but, ou du moins pour ne pas faire trop souvent dévier la route qui devait y conduire nos lecteurs.

Nous ne pouvons donc pas détruire en totalité les effets de ce système, quelque inconvénient qu'ils puissent avoir pour la mémoire du marquis du Mirabeau. Mais comme, du reste, elle nous inspire un véritable respect, auquel nous devons, s'il nous est possible, associer le public, nous pensons qu'avant de parvenir à la partie de notre ouvrage où cet homme imposant ne reparaîtra plus, il convient, du moins, d'ajouter à son portrait quelques touches qui lui feront d'autant plus d'honneur que nous les empruntons à des lettres qu'il écrivait sans aucune prétention, et dont il lui était impossible de deviner la publication ultérieure.

Nous imprimons donc quelques extraits peu développés d'une nouvelle série de lettres importantes du marquis de Mirabeau. Ce ne sont plus ces correspondances de famille dont nous avons fait, et dont nous continuons encore de faire usage dans notre texte. Nous puisons nos autres citations dans une suite de lettres dont le public n'a pas encore entendu parler, même par nous. Ce sont celles que le marquis adressait à un savant italien, le marquis Longo, d'abord professeur d'économie politique, et ensuite bibliothécaire de *la Breva* à Milan. Nous prenons, dans ce volumineux recueil, des fragmens qui concernent les études, les écrits du marquis de Mirabeau, et aussi des questions de philosophie religieuse, même de politique; et nous les plaçons à la fin de ce volume,



dans un appendice, où nous espérons que nos lecteurs iront les chercher, excités par la curiosité que nous croyons leur avoir inspirée sur ce personnage singulier et fort; excités aussi par l'attrait de ses formes épistolaire si originales, si pittoresques, si bien assorties au goût moderne des innovations et des hardiesses de langage, que prodiguait le marquis de Mirabeau; et qu'il caractérisait plaisamment par les phrases que nous transcrivons ici pour terminer cette digression :

...... « Je vous remercie de votre indulgence » pour mon style, dont j'aurais honte, si cette » honte n'était bue dès long-temps; je voudrais » fort l'avoir moins méritée; mais, élevé dans un » château de la montagne, moi quatrième, par un » précepteur à trente écus, jeté dans un régiment, » aux pattes de l'oisiveté, à treize ans, je n'ai eu » de maître qu'à vingt-trois ans; excellent et patient Aristarque, à la vérité, le meilleur poète et » l'un des meilleurs et plus sages écrivains de notre » siècle [1]; il ne put arrêter ma vivacité qui m'a » entraîné; un cœur chaud, riche et germinant » m'avait rendu familier le genre épistolaire. Ayant » de l'oreille naturelle, j'aurais pu travailler ma » prose, comme Boileau faisait ses vers; mais je » ne m'en suis jamais soucié; et d'ailleurs, si

[1] C'est ainsi, on l'a déjà vu, que Mirabeau parlait de Lefranc de Pompignan.

» Rousseau, par exemple, eût eu mes affaires, ma » famille, mon état, il n'eût pu à sa manière travailler un seul volume ; or, votre serviteur, indépendamment de ce qui verra le jour, qui est » peut-être aussi nombreux que ce que vous con» naissez, a cinquante volumes in-4° et douze in» folio au moins qui ne sont que des griffonnages. » L'abondance est le propre du prunier sauvage, » je le sais; mais, pourvu qu'il fasse de bonne » boisson pour le peuple, ce serait dommage de » l'ébrancher et l'enter, pour qu'il donnât quatre » ou cinq belles prunes pour la table des gourmets » seulement [1]. »

.... « Mon style, fait en écailles d'huître, » est si surchargé de différentes couches d'idées, » qu'il aurait besoin d'une ponctuation faite exprès » pour le débrouiller, en supposant qu'il en vaille » la peine; mais à quoi bon, dans ce temps d'in» terrègne et de relâchement de toute discipline » littéraire où tombe notre langue, qui est comme » nos armées, lesquelles ne manquent jamais que » de généraux? quand, au lieu de mettre mes » phrases en bon ordre de revue et de bataille, » on en barbouille la ponctuation, dans mes édi» tions, la plupart orphelines [2], je ne peux plus

[1] Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo, du 19 janvier 1777.

[2] Presque tous les ouvrages du marquis de Mirabeau ont été imprimés en pays étranger, et sans nom d'auteur.



» me retrouver moi-même; à plus forte raison » quand ou s'avise de substituer des mots, qu'un » farfadet invisible, et jovial sans doute, semble » avoir choisis exprès pour faire des contre-sens » absurdes et comiques. Comme j'ai beaucoup ha- » sardé d'expressions, je demeure fort exposé aux » jugemens téméraires en ce genre. Je lesai méri- » tés, mais il s'ensuit que je ne suis point entendu. » Quel dommage [1] ! »

...... « Quoi qu'il en soit de mes apologies, » j'ai suivi votre conseil d'indulgence plénière, en » relisant mon manuscrit, ce que je ne faisais pas » jadis; car se relire, c'est l'équivalent de se regar- » der au miroir. Eh bien! j'aime ma prose; elle » est, comme moi, brouillonne par impatience; » quoique abondante, elle n'en pense pas moins; » quelques et plusieurs remords de la consciencede » l'esprit, qu'on appelle *goût*, me disent bien, » comme à tout autre, *combien de bavardage !* mais, » semblable au coq de Limoges, le premier baron » du Limousin s'engoue et s'endort au bruit de son » propre chant [2] ! »

.... « Ajoutez à ce que je vous ai dit, de » nombreuses fautes typographiques. A tout autre

[1] Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo, du 28 août 1777.

[2] Même lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo, du 28 août 1777. Le marquis avait, par sa femme, le titre de *premier baron du Limousin*.

» style on en supporte, au mien un seul déplace-
» ment de virgule fait des amphigouris. Vous ri-
» riez de me voir me relire pour m'entendre, mais
» deux ou trois fois, et finir par le mot contradic-
» toire à celui que prononça l'Éternel, sur la créa-
» tion; cela s'appelle un drogman de la vérité bien
» lesté pour sa mission ! Mais, outre les fautes de
» contre-sens, il en est de bouffones. Mon éditeur,
» garçon de sens rassis dans la force du mot, a
» quelquefois voulu me rendre intelligible à sa
» manière. Par exemple j'avais écrit : *un triompha-*
» *teur ne saurait se voir passer ;* le bonhomme a
» mis judicieusement *surpasser* [1]. »

Nous reprenons la suite de notre récit.

Sorti du donjon de Vincennes, Mirabeau, comme on l'a vu, devait avant tout obtenir de sa mère les conditions acceptables d'une amiable séparation entre le marquis et la marquise, dont le procès, depuis long-temps plaidé avec scandale, allait être incessamment jugé. Il s'efforçait d'apaiser sa mère, il la sollicitait avec ardeur. Nous en avons la preuve dans une lettre qui est insérée au recueil de celles de Vincennes, et qui est un des morceaux les plus éloquens que Mirabeau ait jamais écrits [2]. Cette fois, du moins, son père lui

[1] Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo, du 24 mars 1786.

[2] Lettres originales de Vincennes, tome 4, pages 58 à 67. Trois autres lettres, fort remarquables aussi, sont insé-

rendit justice : « Je puis te dire en mon honneur » et conscience, et à la tienne, que suivant de très- » près l'allure nécessairement fort active du sieur » Honoré [1], je trouve qu'il va droit et suit le bon » chemin, franchement, chaudement, et d'un bon » cœur, rien au monde, ni dans l'univers, n'est si » impossible que ce qu'il a entrepris ; le groin de » M. le comte aura beau fumer, rien de bon et d'u- » tile ne peut sortir du parallaxe de ces deux têtes; » mais lui et ses ayans-cause, que je vois fort dé- » couragés, verront à plein, du moins, ce que » c'est que ma *respectable partie* [2]. Hier, pour la » vingtième fois, il a vu sa mère, non tête à tête, » car il n'y peut parvenir, mais avec Berthelot, » Mazurier, l'abbé Larrieu [3]. Le résultat est que » Berthelot doit lui apporter ce matin des articles » de proposition ; la déraison, la colère, la fu- » reur, la rage, la folie dont il a été témoin, ne » lui font guère espérer qu'elles puissent être rai- » sonnables. La lune en décidera [4] ! »

rées au tome 2, pages 12 et 291 ; et au tome 4, page 305.

[1] On a vu ci-dessus, page 121, que Mirabeau, en sortant de prison, ne devait porter que le nom d'Honoré.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 décembre 1780.

[3] Hommes d'affaires qui gouvernaient la marquise de Mirabeau.

[4] Lettre inédite du marquis de Mirabeau à madame du Saillant, du 31 décembre 1780.

Mirabeau échoua dans cette pieuse entreprise, dont le succès était, en effet, rendu impossible par diverses circonstances ; cent lettres nous les expliquent ; mais nous n'y insisterons point, parce que ce fait, d'ailleurs secondaire, n'ayant pas été présenté au public par nos devanciers, nous pouvons nous abstenir d'en parler, ce que nous faisons constamment lorsque nous rencontrons de fâcheux détails, heureusement inconnus, et que, comme tels, nous pouvons écarter de notre narration véridique, mais réservée ; nous nous bornerons à dire que les efforts de Mirabeau n'aboutirent qu'à le faire disgracier sans retour [1] par sa mère, qui l'avait jusque-là aimé avec la plus vive tendresse, et que de pervers conseils amenèrent à considérer son fils comme complice de leur commun persécuteur, du moment qu'il cessait d'en être victime.

En quittant ce triste sujet, nous nous arrêterons un moment sur un reproche souvent et calomnieusement adressé à Mirabeau, à qui l'on a attribué le tort criminel d'avoir alternativement écrit

[1] Cette circonstance nous est révélée par le passage suivant d'une lettre de Sophie, du 18 janvier 1781 : « Te » voilà donc brouillé avec ta mère ? comment a-t-elle pu » résister à tes raisons, à ta tendresse et à la sienne ? elle » court à sa perte, et j'en gémis, car elle a eu tant de » bontés pour nous, et surtout pour moi ! »

des libelles contre son père à l'instigation de sa mère, et contre celle-ci sur l'ordre de celui-là.

Mirabeau lui-même déclare qu'il n'a fait qu'un seul Mémoire écrit en Hollande [1]; il en avait à peine rédigé la moitié [2]; ce fut une œuvre aussi hâtive qu'inconsidérée et coupable : « commencée, » copiée, imprimée, et partie en huit jours [3]. » Sa douleur et son indignation l'accordèrent à la douleur et à l'indignation de la marquise de Mirabeau, qui croyait elle et lui compris dans l'accusation la plus monstrueuse [4]. L'erreur commise par les biographes qui le supposent retombé une ou plusieurs fois dans le même tort, provient d'abord des vives expressions de la marquise, qui, dans ses Mémoires, déplorait les malheurs de son fils ; et ensuite du soin qu'elle prit, et qui fut fatal à Mirabeau, de réimprimer, dans un Mémoire

[1] Lettres originales du donjon de Vincennes, tome 1er, page 70.

[2] *Ibid., ibid.,* tome 2, page 414. L'autre partie est de l'avocat signataire, Groubert de Groubental.

[3] *Ibid., ibid.,* tome 3, page 236.

[4] Lettres originales du donjon de Vincennes, tome 3, pages 100—416—481. Nous avons précédemment cité une lettre dans laquelle le marquis de Mirabeau parle lui-même *des suggestions les plus atroces et les plus perfides* qui égarèrent son fils; ces termes même prouvent que l'horible accusation qui ne pouvait venir que de lui, n'en était pas venue. (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau*, du 30 septembre 1780.)

écrit pour elle par un avocat devenu depuis justement célèbre (Lacroix Frainville), les lettres datées de Dijon, que Mirabeau avait adressées, comme nous l'avons vu, à M. de Malesherbes, pour obtenir sa liberté ainsi que la révision de la sentence par défaut, prononcée sur la plainte du baron de Villeneuve-Moans [1]. Mirabeau, qui s'en était expliqué dans toutes les occasions, revient sur ce triste sujet dans une des lettres testamentaires que nous avons précédemment citées [2], celle qu'il écrivait à son père le 2 mai 1778, après avoir fait les préparatifs d'un suicide dont l'humanité de M. Lenoir fit abandonner le projet; Mirabeau s'exprimait en ces termes : « Je vous jure que je n'ai » jamais pensé, comme vous l'avez publié, ni à » plaider contre vous, ni à me rendre partie dans » le procès de ma mère; la franchise avec laquelle » j'ose dire ma pensée, dans un moment où je n'ai » plus besoin de personne au monde, mais seu- » lement de la satisfaction de ma conscience, doit » vous convaincre de la vérité de mes protesta- » tions. »

Cette fois encore, et selon notre usage, nous avons de quoi corroborer les assertions de Mirabeau, par le témoignage de ses contradicteurs même,

[1] Voir au tome 2, page 240 à 243 de notre ouvrage; voir aussi les Lettres originales datées du donjon de Vincennes, tome 3, page 354.

[2] *Ibid., ibid.*, tome 4, page 310.

c'est-à-dire, de son père et de son oncle; mais pour éviter l'inconvénient d'anticiper ou de répéter, nous renvoyons ces preuves au livre XIV, où nous rendrons compte des divers travaux faits par Mirabeau, de 1772 à 1783.

Mirabeau logeait provisoirement chez Boucher, et n'avait pu obtenir encore la permission ni de rentrer dans la maison paternelle, ni même de voir son père. « Tu me demandes si je le vois? » non, sans doute; je ne réponds même que sous » dictée, et par Garçon [1]; je ne le lui permettrai » pas de si tôt; je me suis, à la vérité, trouvé face » à face vis-à-vis de lui, sortant de chez Desjo- » bert [2], je lui trouvai l'œil perçant, l'air fort et » sain; il baissa la tête, il s'écarta le plus qu'il put, » et je passai mon chemin [3]. » Le père et le fils ne s'étaient pas vus depuis neuf ans!

Une autre et plus grave affaire va présentement occuper Mirabeau; c'est l'appel de la sentence du baillage de Pontarlier, du 10 mai 1777, que nous avons rapportée ailleurs [4]. Voyons comment la famille s'y prépare.

[1] Secrétaire, déjà cité, du marquis de Mirabeau qui l'appelait son *fidus Achates*, et qui ne s'en sépara qu'à la mort; ils avaient passé ensemble quarante-six ans, et moururent à quinze jours de distance.

[2] Avoct consultant du marquis de Mirabeau.

[3] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 janvier 1781.

[4] Tome 2, page 172.

« Je crois t'avoir mandé que j'ai voulu qu'Hono-
» ré abandonnât net la besogne impossible qu'il
» avait entreprise [1]. Mais nous entrons maintenant
» dans le veritable labyrinthe dont je puis seul le
» tirer, c'est l'œuvre de lui remettre la tête sur les
» épaules ; tant qu'il y eut espérance qu'il débu-
» tât par vaincre sa mère, je refusai de m'en mê-
» ler, 1° pour ne pas enjamber les affaires ; 2°
» parce qu'il était bien neuf encore pour compter
» sur lui ; cependant, l'arrêtant sur l'autre affaire,
» je n'ai pas pu lui refuser la permission d'entamer
» celle-ci à sa manière, et voilà les avocats en be-
» sogne sur la procédure [2]. »

Nous ne rapporterons pas ici les détails tout-à-fait oiseux que Peuchet [3], et surtout Vitry [4], ont donnés sur les préliminaires de ce travail, sur les démarches qu'il fallut faire pour obtenir communication de la procédure ; nous ne voulons pas non plus répéter ni extraire ce que Mirabeau dit dans sa correspondance, et dans ses Mémoires, de vices sans nombre de cette procédure ; de l'irrégularité de l'instruction, de la captation des té-

[1] Le règlement d'une séparation amiable entre le marquis et la marquise de Mirabeau.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 février 1781.

[3] Tome 2, page 23, etc.

[4] Voir *Lettres inédites de Mirabeau.* — Paris, Le Normand, 1806, 1 vol. in 8°, pages 43—47—53, etc.



moins, de la fausseté des témoignages, de la supposition des faits, de la partialité, de l'acharnement des instructeurs et des juges. Le moment est venu pour nous d'aller droit aux résultats, sauf le développement des caractères, ce qui est notre but principal; nous continuons donc à extraire la correspondance de la famille.

« Mon drôle, aussi hardi et entreprenant que » nous fûmes discrets et sauvages, va entamant » M. de Maurepas avec lequel il badine; M. le » garde-des-sceaux, avec lequel il plaide; et allant » droit à des lettres d'abolition, chose possible, car » il est tel temps et tel lieu, où, d'un seul coup de » battoir, on franchit toutes les règles. Mais s'ar- » rêtant tout d'un seul coup sur l'intérêt de ses » co-accusés, il veut aller à la cassation; j'ai vu » alors qu'il était temps que je me montrasse, et, » par conséquent, que je me misse à la tête; ces » gens, de moi procréés, m'ont, à soixante ans, fait » faire mon noviciat de juifs, d'espions, d'exempts, » de gens en place, *ed altra simil canaglia;* à » soixante-six ans me voilà apprenti criminaliste. A » la vérité, les honnêtes gens, qui, depuis dix ans, » me suivent à travers tous les abîmes possibles, di- » sent qu'ils ne m'ont pas encore vu broncher; mais » je sais ce que pèse l'opinion passagère des hom- » mes; il faut agir comme si je l'avais contre moi, » reste à se servir d'Honoré, comme je peux; il me » saisit de la pointe de l'esprit, mais tu connais

» quel est le nerf et le chyle de cette race-là, et
» je sens tous les jours que l'esprit n'est qu'un
» outil, et que la droiture est dans la poitrine.
» — En déclarant donc que je me mets à la tête,
» c'est déclarer que je veux traiter avec les par-
» ties ; mais ici, j'en ai deux, dont les intérêts sont
» absolument opposés, à savoir : les Ruffey, dont
» la fille est condamnée, et dont la réintégration,
» en ce sens, nous est commune ; et le mari,
» homme-machine, mais dont les intérêts sont
» représentés par Valdahon, introduit dans cette
» famille par un procès qui fit bruit autrefois,
» et pour la vengeance duquel son beau-père s'était
» remarié ; tout cela fait des intérêts compliqués,
» et des traités séparés, qu'il faut réunir en un
» point. Quand à présent, les avocats travaillait
» à disséquer la procédure, et à en démontrer les
» nullités ; et, en même temps, je marche aux négo-
» ciations, car il en faut de plus d'une espèce ; et,
» outre cela, il faut que les deux parlemens soient
» disposés, car la robe [1], insultée par l'épée, sur-
» tout notable, est à craindre pour les coups de
» revers [2]. »

[1] Les familles de Ruffey et de Monnier avaient des charges et des alliances dans les parlemens de Bourgogne et de Franche-Comté.

[2] Lettre inédite déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 février 1781. Un tel aperçu ne pouvait qu'é-

Mirabeau est constamment occupé de l'appel qu'il va interjeter ; son père, toujours invisible, le guide par ses correspondances, et en rend un compte qui nous semble piquant. « Tout est ex-
» traordinaire pour cet homme, et tout doit être
» dans les régions imaginaires peut-être long-
» temps; ce qui ne l'est point, c'est qu'il paraît avoir
» toujours la même confiance et docilité, et qu'il
» n'est oisif ni nuit ni jour, ayant autant d'ardeur
» pour le travail et d'activité pour les affaires, que
» d'obéissance ; de ma part, comme je sais que cet
» homme, qui est tiré à droite par le cœur, et à
» gauche par la tête qu'il a toujours à quatre pas
» de lui, est tout de reflet et de réverbère ; que son
» attrait, sa position et son talent le porteront à
» figurer, en un siècle où les paroles n'ont plus de
» son, les écrits de couleur, les droits de réalité,
» les devoirs d'autorité, où tout se démène comme
» à Lilliput, c'est-à-dire, en raison même de la pe-

chauffer la haine féodale et méprisante que le bailli portait aux *Robins :* aussi répondit-il : « Je craindrais plus que tout le reste la *vendetta* de la canaille à jaquette ; c'est ce qu'il y a de plus fâcheux ; mais, c'est en regardant cette sorte d'hommes, que Dieu s'écria : *Corrupta est omnis caro !* (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, 2 mars 1781.) « Aussi y a-t-il long-temps que je suis
» convaincu que si la corruption disparaissait de dessus
» la surface de la terre, on la retrouverait dans les audi-
» toires de justice. » (*Lettre inédite du même au même*, du 4 mai 1781.)

» titesse, mais sans fonds et sans principes; je tâ-
» che de verser sur cet homme ma tête, mon âme
» et mon cœur, et ce que de longues études et ré-
» flexions m'ont acquis de connaissances nourries
» et applicables [1]. Je crois qu'il commence à con-
» cevoir qu'à soixante-six ans on a le nez plus long
» qu'à trente, et qu'on peut tirer de bons conseils
» d'un bonhomme, qui ne fut jamais dupe que par
» commodité, et par ce grand principe pris dans la
» lecture continuelle et réfléchie de l'histoire, que
» les plus habiles et les inquiets donnent cent
» trente coups d'épée dans l'eau pour une botte
» franche, et que toutes les intrigues de la Pala-
» tine, Longueville, Châtillon, Chevreuse, Mont-
» bazon, dorment dans la même catacombe, et
» ne firent que ce qui devait se faire tout seul [2]. Je
» le crois bien convaincu, maintenant, que le vrai
» chemin de la distinction est la plus parfaite hon-
» nêteté, et qu'il n'y a que cela pour aller au
» grand; ce n'est pas qu'avec les avances qu'il a,
» son siècle, son caractère, et un certain fond
» gaillard, et ce terrible *don de la familiarité*,
» comme disait Grégoire-le-Grand, don qui lui
» fait retourner les grands comme des fagots, je

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 8 mars 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, du 12 janvier 1781.



» pense jamais en faire (*magnum opus!*) un homme
» de la délicatesse de son grand-prère, de son oncle, ni même de son père; mais il est bien persuadé qu'il me faut un honnête homme ou rien. — Du reste, quant à ses affaires, je n'aurai que cette semaine le Mémoire des avocats; j'ai les pleins pouvoirs des Ruffey, qui sont vraiment des gens de bien, et timorés, dont la confiance et abandon en mon équité me fait honte [1]. »

« Cependant rien n'avance au pied du mur pour Honoré; il avait les plus belles avances du monde et de faits, et d'esprit, et de caractère, et d'amis, pour faire la fortune d'un roué; et il irait encore loin, si loin on peut aller dans un pays ou rien n'est loin, et où il n'y a plus que des agrémens de coterie, au lieu des qualités essentielles et mâles de l'homme; où, en un mot, tout périt [2]; car, grace à la présomption des ignorans dupés par les fripons, chaque jour voit resserrer la corde qui étrangle l'état [3], et on met tous les jours de nouvelles mèches à la mine qui couve sous le territoire public [4]. »

[1] Lettre inédite, déjà citée, du marquis au bailli de Mirabeau, du 8 mars 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, 7 février 1781.

[3] Lettre inédite du même au même, du 13 marc 1776.

[4] Lettre inédite du même au même, 10 mai 1779.

Le bailli, de son côté, s'exprimait à peu près de même sur le compte de son neveu.

« Quoi qu'on puisse dire du passé, si Honoré » veut éclabousser un peu moins le public, et être » un peu moins décousu, son bruit même, non » moins que sa nature, en fera le coryphée du » temps, car il est bon comédien, homme d'esprit, » presque de génie, point sauvage et timide, qua» lités qui nous ont cassé le col, si col cassé il y a : » sois sûr qu'il est propre à toutes les billevesées » de société ; et c'est cela, et seulement cela qu'il » faut aujourd'hui [1]. »

« Tu as raison, dit le marquis. Il était venu à » temps, car, en effet, le temps des gens de sa » trempe est arrivé; et s'il eût moins d'exubérance, » et un pouce de moins de folie, il aurait fait la » plus grande fortune par ses défauts même, chose » qu'un homme honnête et sage ne fera pas dans » ce temps-ci : mais, pour surnager, et revenir à » être honnête homme, c'est le diable, et je m'y » perds [2]. »

Mirabeau, toutefois, emploie bien son temps, selon le témoignage de Dupont. « Je suis témoin » que Gabriel, ou Honoré, ou tout comme il » vous plaira, notre ami est surchargé, outre me-

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 7 février 1781.

[2] Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis du Saillant, du 11 mars 1781.

» sure, de travail et d'affaires ; son père, que j'ai
» eu le bonheur d'amener à lui témoigner la plus
» grande confiance, lui donne l'occasion et le
» droit de se montrer à tous les gens prévenus
» contre lui, à tous ses parens et alliés, sous un
» aspect favorable, et tenant une conduite très-
» noble et très-sage [1]. »

Le marquis en dit autant : « Il s'est, à tous
» égards, bien et habilement conduit à Versailles,
» que j'avais permis, par continuation de son per-
» sonnage ici, et pour lui donner occasion, selon
» mon plan, de faire sa pénitence publique en de-
» dans de l'église, au lieu de passer des années à
» la porte d'icelle, selon le rite naturel [2]. » « En at-
» tendant, » dit ailleurs le marquis, « je sais, par
» le récit combiné de ceux qui le voient et re-
» voient, que ce n'est plus l'homme que nous
» avons vu. C'est un homme fait, qui se contient,
» et qui est même imposant, malgré cette extrême
» vivacité dont il est néanmoins le maître. Depuis
» le temps où j'en étais à désirer qu'il oubliât
» tout, et qu'il redevînt précisément comme un
» papier blanc, il a mis à profit sa prison, ayant
» appris l'anglais, le grec, l'italien, l'espagnol,

[1] Lettre inédite de Dupont de Nemours à Sophie, du 26 février 1781.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 19 janvier 1781.

» beaucoup étudié les anciens, et surtout Tacite
» qu'il traduit ; son esprit, toujours perçant, est
» devenu juste ; et il a doublé d'esprit depuis qu'il
» se déploie et se sent à l'aise, et suit le bon che-
» min. Il voit comme un aigle [1]. »

Voilà, certes, un langage bien nouveau sous la plume du marquis. Mais les éloges ne peuvent pas rester long-temps sans restriction. Aussi écrit-il, trois jours après : « Je passe ma vie à le bourrer,
» par écrit, de principes, et de tout ce que je sais ;
» car cet homme, toujours le même quant aux
» propriétés machinales, n'a fait, par de longues
» et solitaires études, qu'augmenter le fouillis
» dans sa tête, qui est une bibliothèque renversée ;
» et son talent pour éblouir par des superficies,
» car il a humé toutes les formules, et ne sait rien
» substantier [2]. Il faut que bientôt j'y avise, car sa
» tête est un fourneau, et son talent et sa facilité
» si grands que, nécessairement, ce pauvre diable
» doit être retiré du milieu des piéges et des invi-
» tations, et de tous les dangers ; il lui faut un
» guide, et ce guide ne saurait être que moi ou toi.
» Certes, je ne saurais, sans doute, surmonter
» tous les talens que tu lui connais pour le monde,
» et par conséquent pour être un vaurien, moro-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 13 février 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, du 16 février 1781.



» sément parlant. Je ne m'en flatte ni n'y tâche. Je » sens qu'il me faudrait trois fois plus de tête que » je n'en ai; et si, manquer à la besogne n'était » manquer à mes pères, que j'ai présens autour de » moi, il y a long-temps que j'aurais fait comme » d'Orvilliers [1], à la réserve que j'aurais fait ma » retraite auprès de toi; mais je ne le puis, » sans tout abîmer, et céder, dans ma sphère, aux » méchans un avantage qui ne leur appartient » pas [2]. »

« *La Saillanette* [3], *infatigable déprécatrice*, » et son mari insistent pour que le marquis consente enfin à voir son fils : « Ils ne cessent de m'assurer » que c'est de bouche que cet homme a besoin que » je le gouverne, et mûrisse, et nourrisse de mes » principes, et plans, et documens, l'homme étant » très-susceptible, et ne pouvant être guidé que » par moi; je sais fort bien cela, et qu'il le croit; » mais tu connais la manière de ces gens là : on » leur en doit toujours de reste; on ne cesse de » me dire qu'il est très-aisé à cabrer; qu'on ne

[1] Allusion à la retraits du comte d'Orvilliers qui, après de glorieux services de mer, céda à la fatigue de ses longs travaux, ainsi qu'au chagrin d'avoir perdu une épouse chérie, et se retira tout-à-coup dans ses terres, et, peu après, au séminaire de Sainte-Magloire.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 24 avril 1781.

[3] Madame du Saillant.

» peut rien lui dire directement, que les yeux, les
» lèvres, et la rougeur ne prouvent que tout se
» démonte, mais que la moindre tendresse le fait
» fondre en larmes, et le ferait jeter au feu; tu
» peux te souvenir que, dans son enfance, où ce
» n'était qu'un mâle monstrueux au physique et
» moral, il ne cessait de dire, et même de per-
» suader à ceux qui ne le connaissaient pas, qu'on
» avait tort avec lui, qu'on le prenait mal; mon
» amour pour la paix, qui tient peut-être à la pa-
» resse, m'a toujours fait craindre la cohabitation
» avec cette émanation turbulente de son intrai-
» table mère; son mariage avec une héritière qu'il
» avait voulue semblait nous séparer, et cela était
» bien pour nous deux; depuis il s'est ruiné, il m'a
» ruiné, il n'a pas mérité de moi. Faut-il qu'au-
» jourd'hui, au milieu d'une strangurie que la plus
» grande analogie de caractère peut seule rendre
» supportable, et quelquefois douce, mon devoir
» soit de m'assortir à tout cela? j'avoue que j'ai
» peine à m'y déterminer; c'est assez d'avoir été
» quarante ans le martyr de la perpétuité [1]. »

Mais un évènement domestique survient; la question long-temps débattue et judiciairement tranchée; malgré la longue résistance du marquis de Mirabeau, sa femme obtient la séparation de

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 15 mai 1781.

corps et de biens [1]; écoutons-le s'expliquer à cet égard : « Tout en recevant la nouvelle, et ré-
» pondant : *tant mieux pour mes chevaux, qui n'au-*
» *ront pas à remercier MM. les juges*, je prédis à
» tous que ce nouvel ordre de choses deviendrait
» lourd à chaque journée, et me tuerait à la fin; non-
» seulement j'ai perdu la plupart de mes témoins,
» mais encore les plus chers et intimes de ceux
» qui me restent ne peuvent me juger; il faut être
» moi, et avoir ma mémoire, et avoir passé les
» jours et les nuits avec moi, pour savoir si je suis
» traité comme je l'ai mérité, du moins selon nos
» faibles vues, et comme depuis les cheveux jus-
» qu'aux ongles des pieds, je me trouve lié et ga-
» rotté dans l'abîme au bout de ma longue vie,
» devenue si pénible depuis que j'épousai la dis-
» corde et engendrai le pillage : qu'il te suffise de
» savoir que lors de l'autre jugement [2], mon parti
» était pris, et nul ne le savait; —j'avais traité le
» tout par Niccoli qui est mort [3]; tant de raies dont

[1] Par arrêt de la grand'chambre du parlement de Paris, du 18 mai 1781.

[2] Un jugement du 14 février 1777, depuis infirmé, qui avait donné gain de cause à la marquise de Mirabeau, dans une question de reprises considérables.

[3] L'abbé Niccoli occupait à Paris le poste de chargé d'affaires du grand-duc de Toscane, Léopold. L'abbé était mort en 1780. Voici ce que le marquis de Mirabeau avait alors écrit à ce sujet : « C'était un excellent homme, et

» j'avais été le moyeu étaient en éclats ; toute ma » famille était armée contre moi, hors la seule » portion saine [1], qui était en bonne main ; je lais- » sais ma procuration à du Saillant, et me retirais » avec 3,000 liv. de pension en Toscane, où j'avais » parole du grand-duc que nul des miens ne serait » reçu dans ses états de mon aveu. — Mais, au- » jourd'hui, j'ai fait sortir Honoré ; il me reste » des devoirs envers lui, il a besoin de moi. — Le » jour de ce jugement, je reçus beaucoup de » marques d'amitié, ce qui me desserra un peu le » cœur [2]. La du Saillant, qui avait la rage de ré-

» comme il était infatigable au bien faire, il avait et aurait » fait encore beaucoup de bien, s'il avait vécu. C'était » une manière de mastique entre les nations, de pouzzo- » lane diplomatique, que le soleil ni la gelée ne pouvaient » écailler. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo*, du 24 octobre 1780.)

[1] Madame du Saillant.

[2] L'excellente Sophie s'intéressait, du fond de sa solitude, à cet événement : « La situation où tu me peins ton » père me touche on ne peut davantage. Il était déjà si » intéressant pour moi ! le jour où il succombe, et où il » te fait rentrer tout-à-fait en grâce, il me devient bien » plus cher. » (*Lettre inédite de Sophie à Mirabeau*, du 24 mai 1781.) Quelles que dussent être, plus tard, les dispositions, moins spontanées que suggérées, de la comtesse de Mirabeau, elle fut très-affligée de cet événement ; et elle en parle d'une manière que nous devons faire connaître, parce qu'elle prépare les développemens ultérieurs de notre travail : « Je ne puis pas te dire à quel point je



» tablir son frère, remuait et conjurait, et me » faisait tournoyer de toutes parts; on me disait » que puisque la cabale avait publié que le succès du » procès devait seul le réintégrer dans la maison, » c'était le moment de la démentir, d'autant que » je ne pouvais plus laisser mon fils sur ce pavé, » et dans la maison d'autrui, et que ceci l'égarait » tout-à-fait, etc. Je répondis seulement que je » croyais ne devoir rien donner d'extraordinaire » à cette circonstance; Boucher, chez qui tu sais » qu'il logeait, était venu comme les autres; » c'est un homme rompu, froid et sage; après le

» suis affectée. Je n'ai pas osé témoigner toute ma douleur » à papa; mon oncle (le bailli) m'en parla les larmes aux » yeux, et tu peux juger combien j'en fus attendrie, et » réellement il aurait attendri un rocher. J'aurais voulu » l'accompagner au Bignon, et mieux que personne tu » sais que j'ai toujours souhaité avec ardeur de me re- » trouver au milieu d'une famille de qui j'ai éprouvé tant » de bontés. Mais je lui représentai qu'il était presque im- » possible que, dans la position où je me trouve vis-à-vis » de M. de Mirabeau, je me rendisse chez son père, au » risque de l'y rencontrer, ou dans la triste nécessité de » l'en exclure, et de priver toute sa famille de le voir. » Malgré cela, j'en parlai à papa qui, quoique très-attaché » à mon beau-père, et très-sensible au malheur que nous- » venons d'éprouver, n'a pas été d'avis que je fusse au » Bignon. C'est assez te dire qu'il m'est impossible de » suivre mon penchant, n'ayant d'autre règle de conduite » que la volonté de mon père. » (*Lettre inédite de la comtesse de Mirabeau à madame du Saillant*, du 5 juin 1781.)

» dîner, il se mit à me conjurer; et, tout-à-coup,
» coup, sa poitrine s'enflant, et ses yeux se remplissant, il me dit avec sanglots : *Monsieur, quelque prévention que vous puissiez avoir sur mon état, je suis homme de bien; la preuve en est que je suis bien pauvre; je suis caution de M. votre fils, vous en serez content, et si j'ai mérité quelque chose de vous.* . . . . A ces mots, il gagna la porte du salon, en étouffant; je le suivis, et l'embrassant, je l'assurai que, quoique mes plans fussent tout autres, ce serait lui qui me le présenterait. L'émotion d'un tel homme, en effet pauvre [1], quoique puissant dans sa classe, m'avait réellement touché; et j'en parlai dans ce sens, de manière que, le lendemain au soir, samedi, ils avaient averti le chevalier de Scépeaux, dont la poitrine de Bayard a beaucoup de tendresse et de poids sur moi; Boucher et la famille m'apportèrent tout-à-coup Honoré, et tandis qu'il était à terre, le chevalier m'embrassait en criant : *c'est l'en-*

[1] Parmi cent preuves de ce fait honorable, nous citerons cette phrase d'une lettre de Mirabeau à sa sœur. « Je » savais, je sais, je vois de mes propres yeux que ce Bou- » cher, qui a un traitement pécuniaire bien ridicule pour » un département de confiance, cet homme qui est d'une » capacité rare, d'une intégrité éprouvée et reconnue, est » très-mal à son aise dans une place qui, dans les mains de » certaines personnes, serait la mine la plus féconde. (*Lettre inédite du 19 décembre 1780.*)

» *funt prodigue!* Je dis à Honoré, en lui tendant » la main, que j'avais dès long-temps pardonné à » l'ennemi, que je la tendais à l'ami, et que j'es- » pérais pouvoir un jour en bénir le fils. Au moyen » de quoi le voilà dans la maison. — Je l'ai trouvé » grossi beaucoup, surtout des épaules, du col et » de la tête. Il a de notre forme, construction et » allure, sauf son vif-argent; ses cheveux sont » fort beaux, sont front s'est ouvert, ses yeux » aussi; beaucoup moins d'apprêt qu'autrefois » dans l'accent, mais il en reste; l'air naturel » d'ailleurs, et beaucoup moins rouge; à cela près, » tel que tu l'as vu [1]. »

« Tu n'as pas d'idée de la révolution que la » scène de mardi à fait sur ce pauvre Dupont, » encore tout triste [2], qu'aucune exhortation quel-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 22 mai 1781.

[2] Dupont venait de perdre, le 20 mars 1781, le vertueux Turgot, son ami et son bienfaiteur.

En raison des liaisons de Turgot avec quelques économistes, son avènement au ministère, en août 1774, dut causer de la satisfaction et donner des espérances au marquis de Mirabeau ; aussi s'en explique-t-il assez vivement dans les lettres du même temps. Depuis, à propos des émeutes de mai 1775, dont la cause ou le prétexte était dans la cherté du blé, il écrivait : « Quant à Turgot, c'est » un courage indomptable, mais il est bien seul : le roi » se montre aussi, il faut être juste ; il a dit doucement » que ce n'est pas ainsi qu'il faut le prendre, et qu'on

» quelconque ne pouvait consoler, et qui, dans
» cette circonstance, est tout-à-fait sorti en dehors

» n'aura rien par la peur; il a écrit à Turgot : *Je ne suis* » *pas sorti, non que j'aie eu peur, je ne sais pas ce que* » *c'est, et je tarderai beaucoup, je crois, à l'apprendre;* » *mais, c'est qu'il y a si peu de gens qui veulent l'ordre,* » *qu'il ne faut pas les perdre de vue.* » (Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 mai 1775.) Le marquis écrivait depuis : « Nous n'avons pour le bien que le » roi et Turgot, mais ils sont bien fermes l'un et l'autre. » (L'infortuné monarque parlait de même quelque temps avant de se laisser arracher son ministre par des intrigues de cour : *Il n'y a,* disait-il, *que Turgot et moi, qui aimons le peuple.* « Et cependant, ajoute le marquis de Mira- » beau, quoique actifs et invincibles dans l'opposition, » Turgot et son maître sont faibles et inexperts contre » l'astuce de cour, les insinuations et obsessions oppor- » tunes; et je pense que Turgot n'ira pas loin; mais il se » retirera couvert de gloire : que le roi n'a-t-il le courage » de ses vertus! (Lettre du même au même du 9 mai 1775.) Ajoutons un mot d'une réponse du bailli. « Rien ne m'é- » tonne, si ce n'est l'atrocité ou la sottise de ceux qui » osent apprendre à la populace le secret de sa force; je » ne sais où l'on prend la confiance qu'on arrêtera la fer- » mentation des têtes; mais, si je ne me trompe, de pa- » reilles émeutes ont toujours précédé les révolutions. » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 25 mai 1775.)

Plus tard, le chef des économistes désavouait Turgot : « Sois sûr que je ne vois ni n'ai vu Turgot, d'Albert (le » lieutenant de police), Dupont même : les fripons or- » gueilleux qui entourent le premier n'attaquent rien tant » que les économistes; et l'on commence à dire qu'ils nous

» de lui-même, et a jeté au vent le feu cuisant de

» sont ennemis. C'est tout ce que je voulais, et rien ne » m'avait tant choqué que cette accolade qu'on faisait » d'eux avec nous. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau*, 29 mai 1775.)

Plus tard, le marquis portait sur Turgot un jugement qui, sauf les formes dures et tranchantes, n'a pas été, ce nous semble, tout-à-fait contredit par l'histoire, qui, en rendant justice à ses talens, à ses vertus, à son patriotisme, lui reproche de l'inexpérience, de la précipitation, et peu de connaissance des hommes. « On dit que » MM. Turgot et Malesherbes vont en Italie; en ce cas, » vous verrez deux hommes qui ont le cœur droit et l'es- » prit gauche; et je ne sache rien de moins propre au » gouvernement que ces deux qualités-là. » (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo*, du 31 août 1776.) « Tu as bien jugé Turgot, et dans le temps, » et à présent : c'est une tête fêlée, philosophique, à la » mode de ces messieurs, et dont les systèmes politiques » allaient à tout confondre. Quant à son plan fiscal, il n'é- » tait pas à lui. Mais sa manière prématurée de l'annoncer, » idéale et gauche de le prendre, opiniâtre et dédaigneuse » de le conduire, l'auraient reculé de cent ans, s'il était » possible. Il faut une dignité naturelle et un sens fort » droit, ou infiniment d'esprit, pour être honnête homme » en place; et il n'avait rien de tout cela; ce n'était qu'un » rêveur vertueux, et, au fait, qu'un vrai casse-cou. » (*Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau*, du 29 août 1778.)

Enfin, il nous paraît piquant d'ajouter à ces notes les observations que Mirabeau, dans le même temps, ou à peu après, écrivait sur le compte de Turgot qu'il admirait sans fanatisme, et dont il relevait les erreurs, tout en

» son chagrin, où il y avait peut-être un peu de

louant avec raison ses vertus, ses lumières et ses intentions patriotiques.

Nous puisons cette citation dans les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, que l'abbé Soulavie, comme nous le dirons au livre XIV, composa en employant et remaniant des réflexions, des notes, des extraits, dont Mirabeau avait écrit la plus grande partie au donjon de Vincennes.

« En 1775, des systèmes maladroitement conduits, et
» insidieusement traversés, occasionent des émeutes po-
» pulaires. M. Turgot, qui a dans ses vues des choses su-
» blimes, mais qui ne connaît les hommes que dans ses
» livres, brusque toutes choses, et, malgré son siècle et le
» caractère de sa nation, veut paraître le Caton des Fran-
» çais. Il a voulu réformer une monarchie qui ne peut en
» être susceptible par aucun moyen connu, et redresser,
» à force de cabestans, un vieux arbre déraciné. M. Turgot
» donne des leçons au jeune roi, et il ne s'aperçoit pas
» qu'il devrait lui donner, non des leçons, mais de la
» fermeté et la volonté de vouloir. Ce prince veut le bien
» de sa nation; placé au centre de la corruption et du dé-
» sordre, il en gémira; mais la crainte de mal faire le
» laissera dans l'inaction. Enfin, il faut tout dire, je crois
» M. Turgot, tout philosophe qu'il est, un peu enthou-
» siaste, il ne voit pas tout ce qui est autour de lui. C'est
» un homme établi sur la lanterne des invalides, qui ne
» voit plus que la fourmilière qui est au-dessous de lui. De
» cette hauteur il trompette des vues, des principes, des
» idées, des systèmes fort beaux; mais où sont les moyens
» d'exécution? Quand on démolit une maison, il faut un
» local pour déposer les matériaux avant la réédification.
» Et, dans un grand état comme celui-ci, qui est fort

» fumée d'ambition déçue, pour se faire un des
» nôtres et ne songer qu'à nous [1]. »

Il paraît que le marquis était amené, par la perte de son procès, à modifier ses plans, si longtemps et si malheureusement suivis, de domination paternelle et domestique. « J'ai dit à mes en-
» fans, et surtout à mon fils, qui montre à sa
» façon une très-grande envie d'être docile, que
» tout avait tourné à mal, selon et à l'encontre de
» mes cogitations; que la Providence me mon-
» trait qu'elle n'avait pas mis son sceau à mon long
» et rude travail; que j'avais fait mon temps, et
» montré assez, à mes risques, périls et fortune
» et humiliation, que le déshonneur et la mauvaise
» conduite de ma famille n'étaient de mon goût;
» que je m'étais un témoin à moi-même, que j'a-
» vais rempli mes devoirs envers elle et la société;

» vieux, qui fourmille d'abus, il faut trois choses : con-
» naître à fond sa situation actuelle, observer toutes les
» données du moment, convenir du mieux, et suivre la
» route pour quitter l'un et gagner l'autre. Je trouve,
» sans doute, du génie dans les articles *Existence, Étymo-*
» *logie, Expansibilité*, de l'Encyclopédie, qui sont de
» M. Turgot. Ils sont bien écrits, et pleins de choses,
» mais non de celle qui fait l'administration d'un empire.
» M. Turgot, dans la situation actuelle des affaires, ne
» sera donc jamais ni un grand ministre, ni pour long-
» temps ministre. » (Page 185.)

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 28 mai 1781.

» que je ne me sentais pas plus aplati par l'anathême
» que je n'avais été gonflé par l'engouement; mais
» que, désormais, me souvenant du puissant Ho-
» mère qui réduit la vieillesse au seul rôle qu'elle
» puisse remplir, le bavardage, précurseur du
» radotage, et tout au plus le conseil, je commen-
» çais une nouvelle vie, mais tranquille et passive;
» fâché même de ne pouvoir résigner ma maison,
» ma personne, et mon propre entretien; que je
» me montrerais ostensoirement pour les appuyer,
» quand il le faudrait absolument; et intérieure-
» ment pour le conseil, quand, de bonne foi, ils
» m'y croiraient propre; mais qu'à cela près ils
» étaient majeurs, et que c'était à eux à faire leurs
» affaires, à lui à rebouter sa tête, à se recoudre
» pièce à pièce; qu'en un mot, la partie saine de
» ma famille serait toujours avouée de moi, et que
» le reste en était vomi et oublié [1].

Le découragement du marquis alla même un moment jusqu'à le disposer à se rendre aux vœux, si long-temps repoussés, de son frère, qui le sollicitait de se retirer en Provence. « Ne doute pas
» que mon premier et très-fort mouvement n'ait
» été de quitter ce Paris, où l'on avale le temps,
» comme le brouillard, sans l'employer à profit ni
» s'en apercevoir, et de laisser tout là et d'aller à

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 mai 1781.

» toi; mais prétendre au repos, c'est bâtir en Es-
» pagne. D'ailleurs, un homme de sens devant
» craindre les résolutions du moment, j'ai pensé
» que, ne pouvant amener Honoré, c'était le laisser
» sur le pavé; et je me suis tenu à cette raison,
» quoique mon goût à le choyer ne soit pas ex-
» trême, malgré le réchauffoir continuel de la du
» Saillant [1].

Peu après sa rentrée dans la maison paternelle, Mirabeau accompagna le marquis à la terre du Bignon, où celui-ci passait une partie de l'année, et où il séjournèrent ensemble huit mois. Il n'y a dans cet intervalle que très-peu de faits, parmi lesquels nous pourrions remarquer une fête de famille [2], dont nous avons la description écrite par Mirabeau, qui composa, exprès, un intermède, paroles et musique, ouvrage louable seulement par l'intention [3]. Nous pourrions aussi dé-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 29 mai 1781.

[2] Voir *Lettres inédites de Mirabeau à Vitry*, pages 4-14.

[3] Outre cette pièce de vers, nous possédons un certain nombre de morceaux de poésie composés par Mirabeau; mais il a dit lui-même : « Le vrai est que je n'ai jamais » fait de vers qui vaillent la peine d'être cités. » (*Lettres originales de Vincennes*, tome 2, page 423.) Et nous n'avons pas de quoi le démentir. Nous ajouterons que le marquis de Mirabeau eut aussi le goût de la poésie, et s'y adonna davantage. De bonne heure, et entraîné par la confiance naturelle à la jeunesse, il s'était essayé par un

tailler un pieux projet qu'il conçut, pour consacrer, par un monument champêtre, le souvenir des travaux philanthropiques de son père; projet mentionné en détail par les auteurs déjà cités, Peuchet [1] et Vitry [2]. Nous ne nous permettrons cependant aucuns développemens à ce sujet, parce que nous ne voulons nous arrêter que sur les faits et les circonstances vraiment intéressans et caractéristiques [3].

poème didactique, abandonné peu après. « A l'égard de » la bataille de Cassano (où son père fut si grièvement » blessé), je l'ai écrite, en épisode, dans le premier chant » de l'Art de la Guerre, poème que je composai dans le » temps que c'était mon métier, le seul auquel on m'eût » permis de me livrer. » (*Mémoires domestiques du marquis de Mirabeau.*) Il continua toute sa vie de faire des vers, mais seulement de circonstance; et nous avons de lui, notamment, une assez belle imitation de l'épithalame de Thétis et Pélée, de Catulle, imitation faite à l'occasion du mariage du comte de Gisors avec mademoiselle de Nivernois. Nous croyons qu'une culture assidue aurait donné au marquis de Mirabeau un véritable talent pour la poésie, et l'on ne s'en étonnera peut-être pas, quand notre travail aura fait apprécier son véritable style, tout-à-fait inconnu jusqu'à présent, et qui, certes, est fort remarquable par une abondance, une hardiesse, une énergie de figures, souvent dignes de la plus belle langue poétique.

[1] Tome 2, pages 9—13—14—15, etc.

[2] *Lettres inédites*, etc., pages 16—32—43.

[3] Peu de jours après son arrivée au Bignon, Mirabeau fut assez grièvement blessé à la chasse par un domestique maladroit; une lettre inédite, adressée à Vitry, le 9 sep-

Mirabeau, quoique rentré dans sa famille, avait encore de longues épreuves à subir; et les lecteurs attentifs ont pu s'en faire une idée, dans la correspondance publiée en 1806 [1], avec plus de zèle que de discernement, par un ami de Mirabeau, J.-F. Vitry, correspondance réelle et authentique, mais tronquée, dont nous avons les originaux, et dont la partie inédite, en même temps que nos matériaux pareillement inédits, nous servira pour continuer à peindre Mirabeau, avec ses propres couleurs, et avec celles que nous fournissent les personnes les plus à portée de le bien observer, et de le bien connaître.

Des raisons, que nous exposerons bientôt, portaient alors le marquis à prévenir favorablement son frère en faveur de Mirabeau. « Ne crois rien » des bruits qu'on se plaira à semer contre lui, que » ce que je t'en manderai, car je sais qu'on a déjà » ouvert cette carrière; il y a des intéressés [2] à le

tembre 1781, nous fait connaître cet incident. Voici ce qu'en dit Mirabeau : « Comme un autre Louis XIV, j'ai » jeté mon fusil, de peur de le régaler de ce qui était » dedans; et vous pensez bien que le pauvre diable, qui » m'aime fort, a été assez puni de son étourderie, par la » peur qu'il a eue en voyant ruisseler mon sang. » Ajoutons que ce domestique était encore, le 2 avril 1791, au service de Mirabeau, qui lui légua 8,000 francs par testament.

[1] Un volume in-8°.—Paris, Le Normand, 1809.

[2] La famille collatérale de la comtesse de Mirabeau.

» détruire, et ils voudraient faire le loup si grand, » que ses oreilles seraient des comètes [1]. Mais je » te manderai tout, car c'est justice et devoir. Il » n'a de sa mère, à qui il ressemble tant, ni la » tracasserie, emportement et turbulence domes- » tiques, ni la médisance, quoique immodéré » parleur, ni l'air bas, ni l'intempérance, ni le » goût du jeu, qu'il ne peut souffrir, ni l'oisiveté, » aimant le travail et les livres; en revanche, il » est panier percé et désordre inné, crédule » d'une crédulité de nourrice, indiscret, menteur » par exagération, affirmation, effronterie, sans » nécessité et pour historier, une confiance qui » jette de la poudre aux yeux surtout, avec infini- » ment d'esprit et de talent [2]; au reste, les vices » ont en lui infiniment moins de racines que les » vertus; tout est facilité, fougue, incapacité, » faiblesse (non ignavie), défaufilé de caractère, » esprit qui cogite dans le vague, et bâtit en sa- » von [1]. Or, frère, nous l'avons comme nous l'a- » vons; je passe, moi; si je ne t'avais je ne serais » qu'un pauvre vieillard terrassé; et, tandis que » nous lui durons encore, il faut le secourir, s'il » montre constante bonne volonté, plutôt que de

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 26 juin 1781.

[2] Lettre inédite, déjà citée, du même au même, du 26 juin 1782.

[3] Lettre inédite du même au même, 22 juillet 1781.

» le laisser pendiller à quelque arbre qui le trou-
» vera lourd [1]. »

« Je n'ai pas encore lieu d'en démordre. Honoré » paraît uniquement occupé à faire le canard privé, » et à m'épargner de la peine. Chose étrange! » tandis qu'il est enclin à décidailler, et à étourdir » un chacun de sa péritie, il avoue qu'il n'est » rien près de son père; bien est-il qu'il est diffi- » cile d'avoir plus d'esprit et de talent pour accé- » lérer et déduire [2]. »

Le bailli, homme fort éclairé par les observations d'une longue et méditative philosophie-pratique [3], tirait une conclusion naturelle de ces détails de caractère :

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 13 juin 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, 16 juin 1781.

[3] On la reconnaîtra dans ces saillies originales que nous montrent deux lettres écrites, l'une vers la même époque, l'autre dix ans auparavant : « Je n'ai qu'une carcasse na- » turellement forte, mais que j'ai si souvent jouée à croix » ou pile, qu'elle commence à dépérir; j'ai rêvé les deux » tiers du songe de ma vie; et, excepté la messe, que je » n'ai pas dite encore, j'ai fait de tout, et ai vu, comme » feu Salomon, que tout est vanité et tourment d'esprit. » A l'égard de ce dernier j'en ai eu, j'en ai, et aurai tou- » jours pour toi et les tiens, mais je n'en ai guère pris » pour moi-même, qui me moquais aussi dextrement des » révérences que l'on faisait à M. le gouverneur de la » Guadeloupe, et à l'excellence de M. le capitaine-géné- » ral des escadres de Saint-Jean-de-Jérusalem, que de

« Te voilà donc, grâce à ta postéromanie, oc-
» cupé à régenter un poulet de trente-deux ans !
» Es-tu assez ta dupe pour croire que tu en feras
» autre chose que ce qu'il est [1] ? C'est prendre une
» furieuse tâche que de vouloir arrondir un carac-
» tère qui n'est qu'un hérisson, tout en pointes,
» avec très-peu de corps [2]. Prends garde, d'ail-

» celles que je faisais par compagnie, et voyais faire aux » grands, dont toute la grandeur n'était pas dans le cœur » et dans la tête. » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 3 février 1781.)

« Crois-moi, Jean-Antoine a vu assez, a vécu assez » dans ton infâme Sodôme, pour avoir l'expérience d'un » Parisien; puis Jean-Antoine a porté sa longue personne, » sa figure quelquefois grave, quelquefois polissonne, » souvent imbécile, dans les quatre parties du globe; il a » vu que partout, comme dit l'Italien, *tutto il mondo è* » *casa nostra;* plus, Jean-Antoine, jadis blond, puis » châtain, est devenu blanc, jadis mal aisé, est devenu à » son aise; ainsi, Jean-Antoine qui a jugé sur les fleurs » de lis, qui a gouverné, obéi, commandé, fait la guerre » par terre et par mer, a été chef d'un sénat, membre » d'un autre, s'il ne s'était passablement rendu irrégulier » et n'était pas boîteux, finirait pas se faire *capellan*, » pour dire la messe, et pourrait ensuite dire, comme » Salomon, qu'il a vu de tout, et que tout est vanité et » tourment d'esprit. Voilà-t-il pas une belle tirade! » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 15 février 1771.)

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 6 juillet 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, du 13 juillet 1781.

» leurs, que la manière de ne réussir à rien, c'est
» de vouloir penser pour les autres, et de les vou-
» loir mener selon son propre goût, non suivant
» le leur[1]. Si, à trente-trois ans, on ne peut laisser
» aller ton fils, avec les punitions qu'il a essuyées,
» tu entreprends de sécher la rivière à la façon des
» Danaïdes[2]. »

Ces sarcasmes ne restent pas sans réponse : « J'a-
» voue que cet homme, tête ardente et perspicace,
» à peu près sans pair pour les talens, mais d'é-
» toupes quant au caractère, n'a nul jugement, et
» que son cœur, qui est bon, ne tient à rien; quant
» à moi, je tiens qu'il n'a, à la place d'âme, qu'un
» miroir, où tout se peint et s'efface à l'instant, et
» rien ne se réalise. Tu diras que voilà un plai-
» doyer pour justifier ma nouvelle méthode de
» barbacole d'un homme fait; au fond, il n'a pas
» plus trente-trois ans que moi soixante-six; et il
» n'est pas plus rare de voir un homme de mon
» âge suffire, quoique blanchi par les contre-temps,
» à fatiguer les jambes et l'esprit des jeunes, par
» huit heures de courses ou de cabinet, que de
» voir un tonneau boursoufflé, gravé et l'air vieux,
» dire *papa*, et ne pas savoir se conduire. Tu es
» trop équitable pour ne pas sentir qu'on ne se

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 3 août 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, du 4 septembre 1781.

» coupe pas un fils comme un bras (si cela se pou-
» vait, il y a long-temps que je serais manchot);
» mais la chose ne se pouvant, quand un fils vient
» à moi, je ne puis le jeter à la rue; quand il
» écoute, je ne puis lui parler que selon honneur
» et conscience pour en faire un plongeur d'un
» nageur qu'il était; quand il se conduit bien et
» obéit, je dois aussi le conduire; s'il a des dettes,
» le but de cette conduite doit être de le libérer;
» s'il a une femme, de le ramener à elle, et la lui
» faire reprendre à l'hameçon, comme il fit jadis.
» Tout cela n'est pas affaire de choix et de volonté,
» mais de devoir [1]. »

Le marquis continue à rendre un compte favorable du caractère de son fils, qu'il juge à sa manière :

« Pose d'abord en fait que cette homme-là n'est
» rien, mais rien du tout; il a de l'esprit comme
» un diable, mais toujours placé comme les yeux
» du lièvre; il a du goût, du charlatanisme, l'air
» de l'acquit; de l'action, de la turbulence, de
» l'audace, du boute-en-train, de la dignité quel-
» quefois; ni dur, ni odieux dans le commande-
» ment. Eh bien! tout cela n'est que pour le faire
» voir livré à l'oubli de la veille, au désouci du
» lendemain, à l'impulsion du moment; enfant

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 21 juillet 1781.

» perroquet, homme avorté, qui ne connaît ni le
» possible ni l'impossible, ni le malaise ni la com-
» modité, ni le plaisir ni la peine, ni l'action ni le
» repos, et qui s'abandonne tout aussitôt que les
» choses résistent [1]. Je n'ai presque plus à lui faire
» querelle sur les mensonges qui étaient le foie et
» la rate, et le tempérament invincible de ce corps-
» là; et il s'arrête quelquefois, de coup sec, sur
» l'exagération; il se dégoûte aussi des connais-
» sances éparses qui lui sont devenues tædieuses,
» depuis qu'il a embrassé du positif. Je ne dis pas
» un mot qu'il ne me l'apporte; en un mot il est
» pie et geai par instinct. Pars de là, tu vois le
» courant [2]. Cependant je doute qu'il m'échappe,
» et je crois qu'on peut en faire un excellent outil
» en l'empoignant par le manche de la vanité. Je
» croirais sûr qu'il ne t'échapperait pas non plus
» en ne le grondant jamais, car c'est un enfant
» poltron, mais en le prenant par son amour-
» propre, en lui disant ses vérités bien crues, en
» face, en forme de ratiocination [3]. Plus j'y re-
» garde, plus j'ai lieu de te répéter que c'est un
» bon diable, qui prend à tout, et sera toujours

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 5 septembre 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, du 17 octobre 1781.

[3] Lettre inédite du même au même, du 3 novembre 1781.

» un tantinet fol, mais à qui toute sphère étroite » suffira, pourvu qu'elle ne s'agrandisse [1].

» Je ne lui épargne pas les ratiocinations du » matin sur les sottises de ton ou de discussions de » la veille; il saisit ma morale bien appuyée, et » mes leçons toujours vivantes, parce qu'elles por- » tent sur un pivot réel, à savoir que, sans doute, » on ne change guère de nature, mais que la rai- » son sert à couvrir le côté faible, et à le bien con- » naître, pour éviter l'abordage par là [2]. »

« Je dois te dire qu'Honoré s'améliore à vue » d'œil. Je puis te dire que, quand je l'ai pris, il » était plus fol qu'il ne fut oncques; on frémit de » me le voir emmener, d'autant que mes enfans [3] » restaient en arrière; cependant, j'y vois peut- » être autant qu'un autre, quand je regarde; et » malgré la laideur amère, la démarche interca- » dente, la précipitation tranchante, essoufflée et » bouffie, et le regard, ou pour mieux dire le sour- » cil atroce de cet homme, quand il écoute et ré- » fléchit, quelque chose me disait que ce n'était » qu'un épouvantail de coton; et que tout le fa- » rouche dont il avait su environner sa personne, » sa réputation et ses fastes, tout cela n'est que

[1] Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, du 17 septembre 1780.

[2] Lettre inédite du même au même, 30 septembre 1781.

[3] M. et Mme du Saillant étaient alors dans leur terre en Limousin.

» vapeur, ainsi que son babil décisif et ses con-
» naissances; et qu'au fond, c'était peut-être
» l'homme du royaume le plus incapable d'une
» méchanceté réfléchie [1]. »

Ces explications ne rassurent pas le bailli, depuis long-temps mis en garde par l'apologiste lui-même, et que ce ton inaccoutumé ne peut pas convertir si vite. « Je t'avoue que les portraits que
» tu me fais à présent sont bien éloignés de me sa-
» tisfaire sur son compte; car, à te dire vrai, il de-
» vait t'arriver de Vincennes tout corrigé par la ré-
» flexion, et tu ne me le montres, en réalité, que
» comme quelqu'un qui, sentant qu'il a besoin de
» toi pour se remettre en selle, se plie à ce qu'il
» croit t'être agréable [2]. Je sais d'ailleurs (car, à
» mon âge, on a la moitié des avantages du diable
» pour être sorcier), que les sujets d'une certaine
» trempe savent faire patte de velours quelque
» temps; et lui-même, à Mirabeau, quand il y était
» avec moi, était comme une belle fille, pour peu
» que je fronçasse le sourcil. Du reste, mes nerfs
» ne sont pas velouté comme les tiens, et je ne suis
» plus d'âge et de goût à me collecter avec l'im-
» possible, au prix de mon repos et peut-être de

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 3 novembre 1781.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 15 novembre 1781.

» ma vie, d'autant que je ne suis pas chanceux,
» rien ne m'ayant jamais réussi; car je n'ai eu de
» la vie que les agitations et les tempêtes [1]. Je n'ai
» donc pas envie de tenter le diable, qui se mêle
» de mes affaires depuis que je vis, et qui s'en mê-
» lera vraisemblablement tant que je serai dans ce
» monde, à la charge, j'espère, de ne s'en mêler
» plus dans l'autre, auquel je crois [2]; car j'ai per-
» sisté à me loger l'immortalité de l'âme dans la
» tête, malgré la quantité énorme de végétaux que
» j'ai vus en carrosse à Paris, et dans les grandes
» villes [3]. »

Le marquis continue à écrire ses remarques, dont nous prolongeons le développement, parce que l'expression en est piquante, et parce que, parmi des erreurs de prévention et de système, les lettres que nous extrayons contiennent des observations fort justes et vraiment caractéristiques.

« Je reviens souvent à cet homme, mais c'est
» tout notre intérêt, et le successeur destiné à
» transmettre nos pères; cet homme n'a au monde
» à lui que de la volonté, chose incroyable pour
» qui montre tant de talent, de goût, et d'esprit,
» et de facilité, la plume à la main; il n'a pas une

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 10 novembre 1781.

[2] Lettre inédite du même au même, 15 novembre 1781.

[3] Lettre inédite du même au même, du 21 mai 1769.

» idée à lui; il est, comme les Malabares, très-in-
» génieux à inventer, mais nul en idées; tout est
» d'emprunt ou de réminiscence; il en fait sa chose,
» sa chair. En cela, il serait comme nous tous, qui
» n'eûmes pas d'idées innées; si c'était un corps,
» mais ce n'est qu'une ombre; cette distinction, que
» l'expérience m'a fait trouver enfin, m'explique
» une multitude de choses et d'effets. Le monde
» n'est plein que d'ombres qui se prennent respec-
» tivement pour des corps; mais jamais aucun ne
» le fut autant que celui-ci : il n'a pas non plus au-
» cune passion; il est vorace et inégal, mais ni gour-
» mand, ni n'aimant le vin du tout. Il est à tout
» jeu d'une fortune qui n'eût, je crois, de pareille,
» ce qui est mon opposé diamétral. Il ne le peut
» souffrir, et s'endort, à moins que son amour-
» propre n'y soit intéressé; et, pour les femmes,
» par ma foi, ce fut pure exubérance et jactance :
» laid à faire horreur, à ce métier l'impudence et
» l'audace sont de sûres armes, et c'est son fait.
» Du reste, loin d'être difficile à vivre et d'avoir
» de cette humeur médisante, inquiète et ennemie
» qu'on lui reprochait, il est gaillard, facile, bon
» et accort au fond, mais ni tendre, ni galant, ni
» efféminé, ni voluptueux [1]. »

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 16 novembre 1781. Il nous paraît piquant de rapprocher de ce portrait, ou plutôt de cette caricature, ce que, trois

« Je ne puis que te confirmer ce que je t'ai dit » depuis quelque temps d'Honoré. Cette tête sera » toujours enfant, et ils le sont par nature; et » comme il se met naturellement fort à son aise, il » ne lui pèse pas du tout d'avoir un Mentor. Mais, » d'ailleurs, c'est une tête d'exécution et de res- » source, et le meilleur diable du monde, sauf » mauvaise compagnie, dont Dieu le préserve; et » l'on a tiré race de dix mille plus faibles et plus » fols, et non pourvus de tant d'esprit et de vo- » lonté [1]. On ne guérira pas sans doute Honoré des » viciations radicales, fougues dans le sang, le tout » joint à une facilité qui est faiblesse, et à une pré- » somption natale et myope qui prend le bourbier » pour la terre ferme; cela, et il en convient, fait » un homme qui aura long-temps besoin de guide » facile et amical, et d'agent d'expérience, pour se » mûrir. L'un et l'autre viennent à pas de tortue,

mois après, Mirabeau disait de lui-même : « O bon lecteur! » vous qui, sans être ni Valdahon ni Mirabeau, vous in- » téressez pour celui-ci, parce que les barreaux, les » grilles et les verroux sont des préfaces attendrissantes, » et parce qu'il vous paraît plus gai que malin, plus malin » que méchant, animal impatient, fougueux, irascible, » mais tendre, aimant, et au fond très-bon homme, ne » frappez-vous pas du pied, etc. » (*Second Mémoire à consulter pour le comte de Mirabeau contre le marquis de Monnier;* édition in-8°, page 141.)

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 21 novembre 1781.

» mais il a beaucoup de talent et de volonté, et
» s'est bien taillé de la besogne [1]. »

« Je ne puis que te dire du bien de ses dispositions et de sa conduite, et du changement étonnant que sept à huit mois de séjour qu'il a fait auprès de moi, ont mis dans sa conduite et dans ses idées, sans changer le naturel ni aucune affectation. Il reconnaît avec raison qu'il est étonnant tout l'esprit et le talent qu'il a mis à faire ses sottises; il avoue cela comme tout le reste, car c'est le plus grand avoueur de l'univers, avec cette différence que ce n'est pas comme les Bicêtres, avec un ton de componction, mais d'une manière réfléchie, comme l'évêque de Grenoble parlait de l'abbé Le Camus [2]. Il est impossible d'avoir plus d'esprit et de facilité; avec toutes les conditions, ou à peu près, de la fusée, c'est un foudre de travail et d'expédition; et l'exemple, et l'acquit, et la supériorité le corrigent d'eux-mêmes; mais il a un besoin immense d'être gouverné; il le sent fort bien. Il sait qu'il te doit son retour; il sait que tu me fus toujours et que tu

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 8 décembre 1780.

[2] Lettre inédite du même au même, du 7 janvier 1782. Étienne Le Camus, évêque de Grenoble, depuis cardinal, qui effaça par une longue pénitence, des aveux publics, des austérités et de grandes vertus, quelques désordres de jeunesse; né en 1632, mort en 1707.

» lui dois être et pilote et boussole; il met sa vanité » en son oncle [1]. »

« Je te le donne pour un sujet rare au futur. Tu » as tout le Saturne qui manque à son Mercure. » Mais, si tu le tiens, ne le laisse pas aller, fît-il des » miracles; tiens-le toujours, et le tires par la man» che, le pauvre diable en a besoin. Si tu lui es » père, il te contentera, si tu lui es oncle, il est » perdu [2]. Aime ce jeune homme ainsi débrous» saillé contre toute espérance : tu es *omnis spes et* » *fortuna nostri nominis*, comme disait Annibal de » son frère; sonde-lui le cœur, élève-lui la tête; » qu'il sache que, sous ta longue mine raide et » froide, habite le meilleur homme qui fut jamais, » un homme de la rognure des anges : fais qu'il » t'aime, il deviendra grand; c'est toi qui le frap» peras du tonnerre de saint Paul [3]. »

Mirabeau, à cette époque, éprouva un vif chagrin, par la mort d'un ami qui lui était fort cher, le *bon ange* du donjon de Vincennes, Boucher. Un biographe, dont les caprices inexplicables accusent à tout moment Mirabeau, sans justice, après l'avoir ailleurs excusé sans raison, et quelquefois loué sans discernement, Peuchet [4] se récrie beau-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 3 février 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, 5 février 1782.

[3] Lettre inédite du même au même, 28 janvier 1782.

[4] Tome 2, page 7.

coup sur la prétendue ingratitude que le prisonnier libéré montra à l'homme qui l'avait consolé et servi dans sa captivité.

Voici les termes mêmes dont il se sert : « *On* » *n'apprendra pas sans humeur* que, dès son dé- » but dans le monde, il ait parlé de M. Boucher » *presque avec mépris*, lui qui essuya ses larmes, » qui procura des consolations à Sophie, qui com- » promit sa responsabilité pour les servir; enfin » que Mirabeau et Sophie surnommèrent le *bon* » *ange*, à cause du bien qu'il leur faisait. »

Voyons comment Peuchet motive cet odieux reproche, adressé à Mirabeau, en parlant de l'ami dont nous l'avons déjà vu louer le caractère, reconnaître les services, embrasser les intérêts.

Aussi pauvre après sa délivrance qu'avant, parce que son père ne lui payait qu'une pension dérisoire, Mirabeau avait un besoin pressant de tirer parti de ses manuscrits [1]. N'ayant pu faire vendre

[1] Il avait, long-temps d'avance, prévu ce malaise où son père le tint toujours; il en parlait ainsi deux ans auparavant : « Je vous supplie, mon cher Ange, de ne pas » négliger mes vues auprès de votre libraire, sous le pré- » texte que nous sommes à la fin : oui, de ma prison; non, » de ma misère; je m'attends que mon père sera de la » plus extrême parcimonie; or, Sophie a des besoins et » des dettes. Où trouverons-nous de quoi y pourvoir si je » ne travaille pas? » (*Lettre inédite de Mirabeau à Boucher*, du 28 septembre 1780.) Nous nous bornons à cette

par Boucher ceux dont ce dernier s'était chargé [1], Mirabeau s'adressait à Vitry et lui écrivait, si l'on en croit Peuchet : « Boucher joue au fin avec vous, » mais sa place l'a accoutumé à finasser : vous, par » caractère et par bon esprit, vous suivez la ligne » droite, c'est en affaires comme en géométrie la » plus courte, et vous en dérouteriez bien d'autres » (lettre de Mirabeau à Vitry du 28 juin 1781). »

Voilà le passage transcrit par Peuchet à l'appui de son accusation; mais, pour la motiver, dans son acharnement que nous qualifierons encore une fois inexplicable, il mutile le texte qu'il cite; il supprime un membre de phrase composé de ces six mots : *Boucher est bon et honnête homme*, que nous avons sous les yeux dans l'original, et qu'on peut lire dans l'édition de Vitry [2]. Et pourquoi Peuchet se permet-il cette altération frauduleuse? Pour se donner l'étrange satisfaction de dire que

citation, nous réservant d'expliquer ailleurs les démarches que Mirabeau multiplia pour éviter le dénûment qu'il prévoyait.

[1] Remarquons que ce ne pouvait être que *Tibulle et Boccace*, ouvrages sans danger, et non les manuscrits qui avaient le plus de valeur, c'est-à-dire, *les Lettres de cachet*, et *l'Espion dévalisé*, livres qui ne pouvaient être imprimés que furtivement, vendus que *sous le manteau ;* et au placement desquels Boucher, par conséquent, ne pouvait pas coopérer.

[2] Page 4, lignes première et deuxième.

Mirabeau parle de son bienfaiteur *dans un langage froid et méprisant* [1].

Il ne nous en faut pas plus pour faire apprécier l'impartialité que, cette fois encore, Peuchet à mise dans l'interprétation d'une phrase écrite à un tiers, au sujet d'une insignifiante difficulté de forme faite par Boucher, dont la prudence un peu méticuleuse impatientait par fois la fougueuse vivacité de Mirabeau ; mais quelle induction pouvait-on raisonnablement tirer de cette circonstance frivole, contre les vrais sentimens de ce dernier? Qu'on en juge par les passages que nous avons déjà rapportés, et par cette touchante assurance qu'il adressait à Boucher : « Vous avez dit, l'autre jour, à Fontelliau, un mot qui m'étonne : quoi! vous pouvez me croire fâché contre vous, dont je n'ai reçu que des services et des bienfaits! Mon ami! vous me tueriez que je chercherais encore à vous embrasser en mourant; et que mes derniers mots seraient ceux de tendresse et de reconnais-

[1] Si, tout en blâmant la mauvaise foi de Peuchet, on trouvait cependant qu'il y a quelque vestige de froideur dans la lettre écrite par Mirabeau, nous ferions remarquer que l'homme à qui elle était adressée, et de qui Mirabeau avait grand besoin alors, avait eu quelque démêlé avec Boucher: en voici la preuve : « Au fond, Boucher, vous le savez, est trop bon et trop honnête pour avoir eu l'intention de vous blesser. Il a la tête montée et embrouillée par des caquets de femme, et voilà tout. » (*Lettre inédite de Mirabeau à Vitry*, 11 juillet 1781.)

» sance [1] ! » Qu'on en juge par cet adieu, écrit la surveille de l'élargissement de Mirabeau : « Je bé» nis ma destinée, toute cruelle qu'elle a été si » long-temps, de m'avoir donné un ami tel que » vous, que je ne trouve pas trop chèrement » acheté par mon naufrage [2]. » Qu'on en juge enfin par cette explosion de douleur : « Je suis at» terré en apprenant la nouvelle de la mort du » malheureux Boucher ; tu sais sans doute cet évé» nement funeste; ah ! chère amie, quelle desti» née pour un homme si vertueux, si habile, si » noble dans une condition si au-dessous de lui ! » Informe-toi du sort de la famille. Conjure mon » père de s'en occuper; si j'étais en liberté, je » courrais mêler mes larmes à celles de la veuve; » si j'avais quelque chose à moi, je voudrais tout » mettre à ses pieds [3] ! »

Après nous être arrêté un moment sur cette question épisodique, mais qui nous a paru intéressante, nous continuons à extraire les lettres du marquis de Mirabeau : « Je puis te répondre de la » très-bonne et plus que bonne volonté de ton ne-

[1] Lettre inédite de Mirabeau à Boucher, du 8 août 1779.

[2] Lettre inédite du même au même, 10 decembre 1780.

[3] Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant, du 3 mars 1782. Mirabeau s'était, depuis le 12 février, constitué prisonnier à la geôle de Pontarlier, pour appeler de la sentence par contumace; il n'en sortit que le 14 août suivant.

» veu; mais c'est un pupille qui n'aura jamais de » tête, et un pantin qui toujours marchera tantôt » en glissant, tantôt par soubresauts; et un pillard » qui n'aura jamais de bonne foi; ces trois choses- » là par nature. Son érudition n'est que journaux » pillés, affirmation. Il croit savoir les langues, et » n'est que grammaticien dans la sienne. Enfin, il » ne sait rien, et ne peut rien comme manche, et » il peut tout comme outil; car, quand il t'aura » volé une idée, il a tant de confiance et d'audace, » qu'il la fera tout de suite ronfler en belles phra- » ses; fût-ce la plus petite idée, c'est machinal; et » puis réussir et exécuter! Il n'a pas même notre » mémoire; je lui ai dit tout cela; avec cela il t'en- » chantera dans des momens par la vérité et l'é- » nergie de ses raisonnemens [1]; avec cela encore, » car tout est contraste en lui, quoiqu'il ne soit » souvent qu'une feuille de peuplier, je ne connais » pas un homme plus maître que lui dans certaines » occasions, arrange cela. Je lui ai dit vingt fois » qu'il n'était qu'une ombre coloriée; je tiens cela » de beaucoup d'autres hommes, mais d'aucun au- » tant que de celui-là. Point méchant, jamais mé- » chant, bon diable: mais quel tête! si tête y a; » c'est la plus faible qui soit en Europe [2]: Ainsi,

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 6 mars 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, du 3 février 1781.

» frère, si cette créature disloquée peut jamais
» être cousue, ce ne peut être que par toi, et puis-
» qu'il est à retailler, je ne saurais jamais lui don-
» ner un meilleur patron que toi : il n'est d'ailleurs
» ni oncle, ni père, ni grade, il te respectera plus
» que tout autre. Il faut que tu lui sois bon et ferme,
» et tu seras son sauveur, et tu en feras ton chef-
» d'œuvre, d'autant qu'il aime le bien beaucoup à
» présent, et qu'il te pillera en principes et sagesse,
» car il a infiniment d'esprit et l'esprit frélon, Dieu
» sait! Il t'amusera même, mais coupe-lui court
» sur les rapports, en lui disant que *notices*, *cer-*
» *titudes* et *verités* n'ont jamais fait trinité, et que
» tu n'aimes que vérité [1]. »

Nous venons de voir un père, si long-temps irrité, parler de son fils avec quelque affection; louer pour la première fois des parties de son caractère, en annoncer la régénération prochaine, fonder cet espoir, non-seulement sur les soins paternels, mais encore sur les inspirations et les conseils d'un oncle dont il fallait émouvoir l'esprit de famille, et même intéresser l'amour-propre; le marquis, plus habile que sincère, avait, en manœuvrant ainsi, un dessein que nous allons développer.

La rentrée de Mirabeau dans sa famille, après dix ans d'absence, ou plutôt d'exil, le mettait, non pas en possession de la position sociale qu'il avait

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 17 décembre 1782.

depuis si long-temps perdue, mais à portée de la recouvrer.

Toutefois, il n'y pouvait parvenir qu'après avoir terminé heureusement, s'il était possible, deux affaires également délicates et difficiles, c'est-à-dire après avoir obtenu, d'un côté, l'abolition de la sentence rendue par contumace à Pontarlier, et, d'un autre côté, sa réunion avec la comtesse de Mirabeau, qui s'était tenue éloignée de lui depuis 1775; qui, en 1779, s'était fait séparer de biens, et qui, retirée en Provence auprès du marquis de Marignane, avait déclaré qu'à la première apparition de son mari, elle plaiderait en séparation de corps.

Telles étaient les deux conditions à remplir pour compléter la régénération publique de Mirabeau; il n'y avait point possibilité d'y vaquer en même temps; il fallait, de toute nécessité, que l'une des deux fût accomplie avant l'autre; mais par où commencer? fallait-il passer par la Franche-Comté pour aller en Provence? ou par Aix, pour aller ensuite à Pontarlier?

Le but principal de la famille était, comme nous l'avons vu, de perpétuer le nom; et dès-lors, le marquis aurait voulu que la rejonction du mari et de la femme précédât l'appel à interjeter par le mari. « Voyant et prévoyant plus encore les lon-
» gueurs de son affaire criminelle, j'ai souvent
» désir de porter Honoré vers la réunion, comme

» un objet qu'il peut atteindre, et qui le mènerait
» à l'autre, et commencerait au moins son exis-
» tence; mais, pas pour un diable, il ne prend pas
» le change; et, comme il s'échauffe pour la folle
» qu'il ne veut pas laisser en contumace, et comme
» il raisonne fort bien quand il veut, il faut en
» démordre [1].»

Mais, d'ailleurs, on savait que les plus grands obstacles se rencontreraient en Provence, dans l'aversion invétérée du beau-père, dans la froideur de la comtesse, entièrement dominée par lui de toutes manières; dans l'espèce de terreur que la dépendance et la pauvreté de la vie conjugale à mener dans un château isolé, en lieu sauvage, inspireraient à cette jeune femme, saturée des délices d'une maison opulente, d'une vie de plaisirs, reine ou plutôt idole des plus brillantes sociétés, où son demi-veuvage s'écoulait au milieu des fêtes, des bals, des concerts, des spectacles lyriques de société, dont ses talens supérieurs avaient donné l'idée, et formaient le principal ornement.

La famille de Mirabeau calculait que ces obstacles, déjà si redoutables, seraient invincibles si le mari se présentait pour réclamer sa femme, avant d'avoir fait tomber la sentence de Pontarlier; il était, en effet, aisé de prévoir qu'on lui oppose-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 10 octobre 1781.

rait avec succès ses égaremens passés, ses liaisons publiques, et sa fuite en pays étranger avec madame de Monnier, la condamnation capitale encourue, en un mot, la perte de son existence civile.

Ces raisons étaient décisives, et, cependant, la famille hésita long-temps sur le parti à prendre.

La question se traitait principalement entre le marquis et le bailli de Mirabeau, d'abord, parce que le premier n'avait rien de caché pour son frère, ensuite parce que, quelle que fût l'époque choisie pour tenter la rejonction des deux époux, le bailli devait nécessairement y concourir, puisqu'il demeurait en Provence, où il avait conservé des rapports fréquens et intimes avec la famille de Marignane, puisque ce ne pouvait être que près de lui, chez lui, avec son entremise, que Mirabeau préparerait et suivrait son projet de réunion.

C'était donc pour disposer favorablement le bailli, que son frère lui écrivait, comme nous venons de le voir; mais, quelque attaché que le bailli fût à son aîné, à leur maison, aux vues de *postéromanie* qu'il ne repoussait que pas lassitude, par crainte des difficultés prévues, il était, cependant, à tel point prévenu contre le caractère de son neveu, par les relations reçues du marquis, depuis quinze ans, qu'il refusait constamment d'accepter le rôle de tutelle et de médiation que devait lui imposer la venue de Mirabeau. Les itératives instances fraternelles ne pouvaient le ramener à cet égard.

Antérieurement, il avait écrit cette phrase, dont toute sa vie fut l'admirable commentaire : « Je ne » suis rien par moi-même; tu es le chef de la fa- » mille, tu as une postérité, tu es existant, je ne » tiens qu'à toi, et par toi et les tiens; en un mot, » je ne suis pour moi-même que la chemise, et tu » es la peau [1]. »

Maintenant, il allait jusqu'à menacer d'abandonner les intérêts de famille qu'il avait depuis si long-temps embrassés avec tant de zèle, et de fuir devant une tâche qu'il redoutait. « Tu veux faire » aujourd'hui des romans de bon ordre domestique » comme jadis tu faisais des romans d'ordre social. » Moi, je ne sais pas faire de romans. Honoré est » la pire de toutes ces têtes faussées par le moule » où tu les as jetées. S'il a besoin d'un caveçon » à trente-deux ans, il ne sera jamais mûr par la » tête, et nous serons achevés tous les deux par » ta persévérance dans tes propres idées, qui a » attiré tous les malheurs que tu as essuyés, et qui » sont sans nombre, parce que la Providence a » soufflé sur tous tes plans et projets, car tout est » château de cartes devant elle [2]. Si Honoré n'est » pas présentable à son âge, s'il ne peut être as- » sez maître de lui pour ne plus se perdre, c'est

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 27 juillet 1776.

[2] Lettre inédite du même au même, 8 mars 1782.

» une folie que d'en vouloir faire quelque chose, » et surtout un père de famille; il faudrait alors, » en effet, l'envoyer, comme dit sa bonne femme, » *aux Insurgens*, se faire casser la tête, ou se faire » un caractère [1]. *Mais*, diras-tu, *point d'enfans!* » C'est un fort petit malheur. Notre race a eu son » temps, elle finit, et qu'importe? Celles d'Alexan- » dre, de César, de Charlemagne, et tant d'autres, » ont disparu, et le monde n'en va pas moins. Il » faut; dans ce monde, ou tout perdre ou tout » quitter, c'est l'alternative qu'il faut avoir tou- » jours présente au chevet du lit. Et qu'est-ce que » perdre un nom? et qu'est-ce qu'un nom, à pré- » sent? Cependant je vois bien que la fureur de la » *postéromanie* te tient à présent, quoique tu doi-

[1] Lettre inédite du bailli au marquis, du 11 mars 1782. Telle avait été, en effet, la première réponse de la comtesse de Mirabeau, quand le bailli lui parla de recevoir son mari, après sa sortie du donjon de Vincennes: « Elle me » répondit qu'elle avait toujours désiré son bonheur, mais » qu'elle n'y pouvait plus rien, et qu'il fallait qu'il fit » quelque chose pour réparer le passé, comme *d'aller aux* » *Insurgens*, et faire parler de lui; j'ai bien reconnu que » le perroquet était sifflé, mais je t'avoue que je sentis un » mouvement d'indignation que j'eus la force de cacher. » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 31 janvier 1781.) Nous n'avons pas besoin d'expliquer *qu'aller aux insurgens*, c'était aller défendre la république naissante des États-Unis contre son ancienne métropole, l'Angleterre.

» ves songer que Cyrus et Marc-Aurèle auraient
» été fort heureux de n'avoir ni Cambyse, ni Com-
» mode [1]. *Mais* tu diras encore, *pourquoi donc*
» *avoir tant travaillé comme, et après nos pères?* et
» je te répondrai par tes propres paroles; car tou-
» tours entraîné par l'impression du moment, par
» ton cœur et par ta tête, tu es fort sujet à te con-
» tredire.

» Or, voici ce que tu m'écrivais, il y a trois ans,
» quand tu voulais retenir ton fils dans le donjon,
» où il avait si bien gagné sa place:

» *Qu'importe que nos enfans, avant de consommer*
» *leur ruine et la nôtre, nous aient donné d'avance*
» *toutes les marques d'évaporation déprédatrice qui*
» *est l'allure propre du siècle? et qu'y aurions-nous*
» *fait? et qu'y ferions-nous? et pourquoi? Qu'im-*
» *porte, au fond, qui jouira après nous de ces choses?*
» *Est-ce à un chrétien, c'est-à-dire à un homme per-*
» *fectionné, appuyé, dirigé, soutenu dans la véritable*
» *et tranquille voie de l'homme, à courir après cette*
» *bluette volante et rapide de la vie? à s'attacher à la*
» *durée de nos œuvres sur la terre? à être en peine*
» *de ce qu'elles deviendront après nous? Si c'est par*
» *goût du savoir que nous avons travaillé, nous avons*
» *semé ici, nous recueillerons ailleurs; si c'est par*
» *attrait, nous en eûmes la récompense. Il ne faut pas*

[1] Lettre du bailli au marquis de Mirabeau, du 10 avril 1782.

» *agir par fantaisie et vaine gloire; ces frêles motifs*
» *n'ont pas de tenue; quiconque achève, doit s'atten-*
» *dre que son fils démolira, ou exagérera, ou aban-*
» *donnera, car ainsi fut l'homme de par la nature;*
» *il peut construire, la sagesse et la vertu seules*
» *peuvent et savent conserver, et que nous ayons des*
» *enfans ou que nous n'en ayons pas, comme nous*
» *avons joui de ce que d'autres avaient planté et bâti,*
» *d'autres jouiront à leur tour de ce que nous plan-*
» *tons et bâtissons; quels qu'ils soient, notre tâche*
» *est faite, et placés dans ce monde, comme le ver à*
» *soie, pour nous agiter jusqu'à ce que nous ayons*
» *fait notre cocon, et pour en sortir tôt après, ne*
» *voyons pas dans ce monde plus loin que lui; l'autre*
» *suffit à nous occuper, et c'est par là seulement*
» *qu'il faut voir l'avenir.* Ainsi donc, je ne me
» conforme à ta propre philosophie, quoiqu'il t'ait
» plu d'en changer. Je me confirme de plus en plus
» que la postérité mienne, qui ne peut être que la
» la tienne, m'importe comme un navet [1]. Je vois,
» par la marche de toutes choses, que la bonne no-
» blesse n'a qu'à descendre, ce qui est pire que de
» cesser; qu'elle n'a plus que des humiliations à
» essuyer, et qu'elle se perd chaque jour dans le
» gouffre des déprédations [2]. La canaille prend par-

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 2 avril 1782.

[2] Lettre du même au même, du 17 mars 1782.

» tout. Vois, pour te guérir de ton nom, l'ignoble » équilibre qui, en attendant la culbute générale » et prochaine, et l'éruption du volcan qui nous » soulagera de trente couches d'alluvions pétri- » fiantes, est établi et doit être maintenu en Eu- » rope par les écritoires, qui ont à leurs ordres la » poudre à canon, l'imprimerie, l'irréligion, par- » tant la sédition [1]. Non, les nations ne revien- » dront plus à des mœurs fortes. Je te demande si, » dès-lors, la noblesse a un beau rôle à jouer à » l'avenir? et s'il est gracieux d'avoir des enfans » pour les voir bafouer, s'ils sont bons sujets, et

[1] Le bailli avait bien des fois, antérieurement, fait de semblables observations et pronostics; ne pouvant pas multiplier à l'infini les citations, prises çà et là, qui forment le tissu de notre narration, nous n'en offrirons ici qu'un exemple, remarquable par la justesse des aperçus et l'énergie de l'expression : « Je connais Paris; sois sûr que » cette ville populace qui y croupit, ou qui vient y cour- » pir, pour y chercher fortune, comme si fortune était » un chien perdu, est aussi corrompue que Rome, lors- » qu'elle chercha à détruire jusqu'au nom des patriciens; » compte que cet infâme peuple de parvenus qui donne le » ton, soit dans la robe, soit dans la finance, est vraiment » un peuple républicain par l'insolence, en même temps » qu'indigne de l'être à cause de ses vices sans vertus. » Quand un peuple en délire veut attaquer une monarchie, » il commence toujours par la religion. Alors plus de pres- » tiges; bientôt la différence que Dieu lui-même a mise » entre les hommes par les distinctions, dont nous voyons » la première trace dans la législation des Juifs, paraît

» réduits à ne rien être, sinon valets à la cour [1]?
» à la cour, où chacun emprunte son autorité et
» la paie en dépendance, le subalterne du chef, le
» chef du prince, le prince de l'étiquette [2]. . . .
» . . . . . Je vois que la noblesse se divise et se
» perd; elle s'étend sur tous les enfans de sang-
» sues, sur la truandaille de finance introduite
» par la Pompadour, sortie elle-même jadis de ces
» immondices; une partie va s'avilir en servitude
» de cour [3]; l'autre se mélange à la canaille plu-
» mière, qui change en encre le sang des sujets du
» roi [4]; l'autre périt étouffée par de viles robes,
» ignobles atomes de la poussière de cabinet,
» qu'une charge tire de la crasse [5]. Et, qui pis est,

» une injustice à ce peuple. Il sape la noblesse; et le chef
» de la hiérarchie, dénué des appuis naturels de son trône,
» le sent ébranlé, et vacille dans sa place sacrée. Crois-tu
» qu'il y ait du remède? Je ne le crois pas, et voici pour-
» quoi : c'est que la distinction entre la noblesse et la
» plébée n'est que morale et de convention; on détruit
» cette distinction, et la noblesse est réduite à de vaines
» prétentions qui la rendent pire qu'inutile. » (*Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau*, du 30 juin 1759.)

[1] Lettres inédites du bailli au marquis de Mirabeau, des 13 et 22 juin 1761.

[2] Lettre inédite du même au même, du 18 avril 1763.

[3] Lettre inédite du même au même, du 26 mai 1781.

[4] Lettre inédite du même au même, du 11 juin 1774.

[5] Lettre inédite, déjà citée, du même au même, du 11 mars 1762.

» la noblesse est obligée de fléchir le genou devant » tous les champignons montés en une nuit, devant » des potirons qui, grâce à la mollesse du gouver- » nement, se dressent sur le fumier natal, et for- » ment une aristocratie bourgeoise qui se fait un » plaisir lâche de montrer son autorité à ses anciens » maîtres [1]. C'est bien la peine de continuer une » race pour cela, ou pour se trouver dans une ré- » volution que la dissolution entière de tous les » ressorts entraînera nécessairement [2]. Je t'avoue » donc que moi, qui ne suis pas cause que tes fa- » gots n'ont été que de la paille, sur lequel le » vent a soufflé; moi qui n'entends rien à son *bi-* » *sogna compatir*; moi qui n'ai pas de jointures, » car je suis de ma race, je ne suis pas d'avis de me » tuer, ni même de me compromettre, pour l'avan- » tage d'avoir des petits-neveux tout neufs. Assure- » le donc bien que, de ce pays-ci à Malte, il n'y » a qu'une route que je connais bien. Que s'il ment » ou me tracasse, je le planterai là [3], et que j'au- » rai bientôt mis quelques milliards de tonnes d'eau » salée entre lui et moi [4].

» . . . . . Maintenant, malgré ton exposé et tes » lettres, je t'avoue que je renonce à me charger

[1] Lettre inédite du bailli au marquis du Mirabeau, du 15 avril 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, du 8 mars 1782.

[3] Lettre inédite du même au même, du 1er avril 1782.

[4] Lettre inédite du même au même, 27 mai 1782.

» de lui. Je connais la manière de ces messieurs,
» qui commencent par faire ce que leurs belles
» idées leur suggèrent, et ensuite en demandent la
» permission. Je serais très-sûrement compromis.
» Saint François de Sales prétend que ce ne sont
» pas les éléphans, quoique les plus grosses bêtes
» terrestres, qui nous incommodent, mais bien les
» mouches, quoique très-petites. Le connaissant
» sûrement mieux que moi, et ayant sur lui une
» autorité qui n'est nullement transmissible, et
» qu'un oncle ne saurait avoir, pourquoi me l'en-
» voyer? Que veux-tu que j'en fasse? Quand on
» veux mener les ânes par un autre chemin que
» leur abreuvoir ordinaire, il faut que Martin-bâton
» menace, et que dom-poignet montre le chemin.
» Et que suis-je à ton fils [1]? Qui m'assure qu'il a
» égoutté toute sa lie? Il fait de son grossier mieux
» pour te plaire, il est séduisant; c'est une raison
» de plus pour ne pas m'exposer à être sa dupe.
» D'ailleurs, je connais ses mœurs et ses intona-
» tions, il ne lui en coûte rien pour mentir et pro-
» mettre, et je crois à ses promesses comme aux
» miracles du Diable [2]. Enfin la jeunesse à toujours
» raison contre les vieux. Toute compascuité entre
» lui et moi ne peut me convenir; je serais encore

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 20 mars 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, du 1er juin 1782.

» blâmé si je le mettais dehors. Tu as beau dire
» que le château est à toi ; c'est parce qu'il est à toi,
» qu'il est à lui (et aussi bien l'a-t-il déjà estocadé
» et saccagé en conséquence) bien plus qu'à moi, à
» qui il ne saurait jamais être. D'ailleurs, que veux-
» tu qu'il devienne si je le mettais hors du château,
» seul domicile où il puisse vivre ? Je ne vois nulle
» apparence de rejonction avec sa femme qu'il ne
» peut regagner qu'à travers une triple haie de
» collatéraux, et cette rejonction eût-elle lieu,
» jamais son beau-père ne voudra de lui (car ce
» serait coudre de la mousseline avec du cuir), et
» sa femme serait obligée de venir vivre à Mira-
» beau [1]. . . . . . De tout cela je conclus qu'il est
» fort inutile, au moins, de me l'envoyer, car ce
» n'est ni le commencement, ni la fin, ni le milieu
» d'un homme, et je ne sais pas plus que toi tirer
» des César de l'école des Laridon [2]. »

« Tu te résignes à ce que tu crois être de ton
» devoir de père, cela est fort bien ; c'est en effet
» à toi de voir s'il porte grain, ou s'il n'est que
» paille. Mais moi, je ne suis qu'un oncle, Dieu
» merci, ce qui ne me donne ni droit ni devoir
» de tuteler ; et je ne trouve pas juste d'avoir l'en-
» dosse de cet esprit turbulent, orgueilleux, avan-

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 31 mai 782.

[2] Lettre inédite du même au même, 5 juin 1782.

» tageux, insubordonné, et qui sait trop bien
» gagner pied à pied, tous les jours, quelque petit
» point, et se rendre despote; je sais, d'ailleurs,
» qu'il est séduisant, qu'il est le soleil levant, et
» je sais combien je serai trompé, flibusté [1]. *Cui*
» *bono* donc, sa présence ici? Et croit-on qu'après
» cinquante-trois ans de travail et de tribulations,
» j'aie envie d'endosser la pire de toutes, parce
» qu'il te plaît de dire que si j'ai *le calme du cœur,*
» *guerdon des gens de bien, celui de l'esprit m'est*
» *prohibé par l'entablement de mes organes physi-*
» *ques?* Je te dis, moi, que j'ai gagné l'un comme
» l'autre, et que j'en veux jouir. Tu as répondu,
» dis-tu, à ce que je t'ai marqué sur le château de
» Mirabeau. Mais cette réponse ne signifie rien du
» tout; dois-je supporter un esprit dévorant par
» nature, et que je n'ai pas fait? Il est assez sin-
» gulier que tu me dises que *cela n'est pas même*
» *dans l'ordre des folies de cette tête.* Peut-on ranger
» les folies dans une catégorie circonscrite? Quel
» est donc le genre de folie turbulente dans lequel
» il n'a pas donné? Par où ai-je mérité de ma fa-
» mille qu'elle me traite si durement? Lui suis-je
» à charge [2]? »

Ces observations du bailli étaient restées sans

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 28 juin 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, 5 juillet 1782.

effet sur l'esprit de son frère, toujours *persévérant dans ses propres idées*, comme nous l'avons vu. Aigri par la contradiction, le bailli se persuade qu'en outre et au-dessus des motifs avoués, le marquis, cédant à des obsessions privées, a le désir de se débarrasser de son fils; imbu de cette idée, le bailli laisse, pour la première fois, éclater son ressentiment contre une femme que nous avons déjà citée, mais en évitant, autant que possible, de nous occuper d'elle; dès long-temps il avait considéré madame de Pailly comme l'auteur de la plupart des malheurs domestiques dont il avait été l'impuissant et triste témoin, comme l'instigatrice, habile autant que haineuse et perfide, des rigueurs du chef de la famille où cette femme artificieuse avait usurpé un empire absolu. Elle était allée en Suisse, sa patrie, au moment où Mirabeau était rentré dans la maison paternelle. La défiance du bailli, toujours attachée sur la fatale maîtresse, expliquait par son absence un changement de ton, inouï jusqu'alors; par son prochain retour, les instances, tous les jours plus pressantes, qu'apportait chaque courrier pour que Mirabeau fût reçu par son oncle; celui-ci en était d'autant plus irrité de se voir imposer un rôle pénible, dont il essayait en vain de se défendre; de plus il était inquiet de la responsabilité d'un événement dont il augurait mal; il était enfin sorti d'une réserve dont s'étonnaient les amis qui connaissaient sa mâle franchise,

sa rigide véracité, dont nous nous étonnions nous-même, en étudiant l'immense collection de ses lettres. Pour la première fois, depuis quarante-un ans, il s'explique sur le rôle malfaisant, sur l'influence funeste de madame de Pailly; et ses conjectures sont justifiées par les réponses timides et même évasives de l'homme altier, qui, sauf le seul bailli, ne permit jamais, à qui que ce fût des siens, de lui adresser une question embarrassante.

« Trop de gens se mêlent de tes affaires : tu me » comprendras si tu veux; que tout ce qui te paraît obscur soit éclairci par toi-même, et point » d'yeux étrangers, surtout des yeux féminins; » plus ces yeux-là ont d'esprit et sont aimables, » plus il faut s'en méfier, comme de ceux d'une » belle Circé, derrière laquelle l'esprit de domination et de jalousie s'établit et s'insinue, de manière que les plus grands hommes en sont les » dupes [1]. Tu me dis, pour t'obstiner à m'envoyer » ton fils et à me le laisser, le supposant rejoint à » *la Cigale ayant chanté tout l'été* [2], que près de toi » *sainte Jalouserie*, comme disait notre mère, se » logerait entre les deux belles-sœurs, si celle d'Aix

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 28 octobre 1781.

[2] Allusion à la comtesse de Mirabeau, habile cantatrice, qui passait son temps dans les concerts et les spectacles lyriques de société.

» était chez toi; tu cites pour cela le passé [1]. Tu te
» méprends à ce qui fut dit alors, et tu adaptes
» les paroles à l'objet qu'elles n'avaient pas, et point
» à celui qu'il était tout simple qu'elles eussent;
» car quelqu'un ne voulait pas qu'il y eût des coiffes
» dans la maison; mon chapeau même y déplai-
» sait [2]. Les femmes ne savent qu'intriguer, surtout
» les femmes d'esprit, sorte d'animal le plus dan-
» gereux de tous; celle en qui tu as une trop forte
» confiance, est comme les autres, veut être la
» maîtresse : tout ce qui peut faire obstacle à cet
» empire, ou le partager, lui est désagréable, et
» en est haï cordialement. Règle générale et sans
» exception, toute femme, dans sa position, veut
» gouverner absolument, et elle comme les autres;
» je ne saurais me rappeler mille petits traits, même
» vis-à-vis de moi qui, comme tu crois bien, ne
» m'en souciais guère; mais ce qui à moi, homme
» tout-à-fait libre et indépendant, ne me faisait
» rien, choque beaucoup les enfans, elle n'a jamais
» aimé aucun des tiens; bien est-il vrai que, sauf
» Saillanette, tout le reste ne paraissait pas très-
» aimable; mais Caroline elle-même, notre douce
» et paisible Caroline, la femme la plus émolliente

[1] Mesdames de Mirabeau et du Saillant avaient ensemble séjourné plusieurs mois au Bignon, en 1774.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 16 décembre 1782.

» qui fut jamais, Caroline [1], qui n'a des yeux que
» pour son père, son mari et ses enfans, et qui t'est
» si fort attachée, tu te tromperais fort si tu croyais
» que l'autre l'aimât; compte que, sans me mêler
» trop dans les choses, je vois à peu près tout, et
» je laisse aller, parce que je sais qu'on ne peut
» pas empêcher la rivière de couler [2]. »

Sans rien faire paraître de la surprise que devaient causer des ouvertures si inattendues, le marquis répond à son frère : « Le bailli Jean Antoine n'était pas de bon humeur l'autre jour.
» *Item*, si la grand'croix garantissait de ces sortes
» de parenthèses, on verrait encore plus d'aspi-
» rans. Quoi qu'il en soit, nos deux cœurs, faits
» pour s'amalgamer, rient et s'embrassent en pré-
» sence de nos esprits parfois et par hasard dis-
» cordans. Je dois donc traiter un article sur
» lequel tu m'entames, de toi-même, avec une con-
» fiance qui m'honore, et des ménagemens dont la
» délicatesse m'attendri.

» Je puis, dans mes soixante-sept ans passés, au
» bout du compte, dans l'acquit très-assidu de
» mes devoirs envers les miens et la société, au-
» tant que je les ai pu connaître, avouer que
» j'ai une amie qui m'a comblé de bienfaits, et qui

[1] Saillanette, Caroline, madame du Saillant.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 29 octobre 1781.

» s'est dévouée à quatre générations de ma famille.
» Elle a servi ma mère jusqu'à son dernier mo-
» ment; quant à moi, son bien, ses soins, son
» temps, tout a été à moi; mes maisons, mes meu-
» bles, tout fut de sa main, et toujours quand et
» comment je l'ai désiré, et même contre ses pro-
» pres lumières, et ses intérêts même. L'achat de
» mon hôtel, par exemple, n'eût jamais été de
» son choix [1]. Dans les orages, quand tout le
» monde eût bien voulu s'éloigner parce qu'on me
» croyait enfoui, quand mes débris ne m'allaient pas
» à mi-jambes, alors qu'assez de vilains ont fait la
» canne, elle a donné le signal de la constance,
» bravé même, et pardonné depuis, des outrages
» personnels, elle qui est si sensible. Si ma fille
» est du Saillant, et non bénédictine, elle le lui
» doit, car elle partait le lendemain pour retour-
» ner à Montargis [2], si cette habile femme ne
» l'eût entreprise . . . .
. . . .

[1] C'est une flatterie indirectement adressée au bailli, qui avait toujours blâmé cette acquisition faite contre son avis, et qui, à son grand regret, avait fixé le marquis de Mirabeau à Paris.

[2] Avant d'être mariée, à 16 ans, madame du Saillant avait eu une manie enfantine de se faire religieuse, comme sa sœur aînée, Marie-Anne-Jeanne, née le 10 juillet 1745, religieuse aux Dames de Saint-Dominique, de Montargis, où elle prit le voile le 13 mars 1763. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans une lettre du marquis de Mira-

» Or, maintenant, cher frère, serait-ce un tel » cœur et une telle tête, que tu soupçonnerais de » petites jalousies de détail ? et m'estimerais-tu as- » sez peu, ou, pour mieux dire, me connaîtrais-tu » assez mal, pour croire que se serait en me brouil- » laissant qu'on aurait ma confiance? Non, si j'ai » montré quelque qualité, c'est celle de noyer et » étouffer les tracasseries : jamais homme n'en fut » plus entouré et circonscrit, par trois générations » ineffables en ce genre; mais j'ai passé sur cela » comme sur les champignons de mes allées. Je dois » dire, cependant, que sans elle il y a long-temps » que je serais isolé, pauvre homme resté seul » chargé de haranguer la vallée de Josaphat, » et je me suis trouvé dans telles circonstances où » l'ennui du faix m'eût été bien pardonnable [1]. »

Le gant une fois jeté, le bailli ne laisse pas sans répondre l'insuffisante apologie de son frère :

« Je passe à l'article sur lequel je t'entamai, » comme tu dis, et sur lequel, ne te déplaise, tu » n'as que le faible des grands hommes, faible » dont tu ne guériras pas, parce que nos passions » durcissent avec nos os, au lieu de décliner avec

beau au duc de Nivernois, du 14 juillet. « Je compte reti- » rer du couvent et avoir ici auprès de ma mère, la seconde » de mes filles, d'autant qu'elle fait signal de vocation, » et il me répugne de faire un bercail de nonnes. »

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 8 novembre 1781.

» notre âge, soit dit en passant, car on te flatte et » tu te flattes; et mon devoir de te présenter l'an» tidote, ne cédera pas à la crainte de te fâcher » par son amertume.

» Tu crois bien que je ne réfuterai aucune des » choses que tu me dis mériter de la reconnais» sance de ta part. *Bene sit*, je n'ai rien à dire. » Mais tes motifs fussent-ils encore plus forts que » tu ne les crois, et fût-il vrai, comme tu le crois, » que tu dus beaucoup de reconnaissance, il n'en » est pas moins vrai qu'à mes yeux et à ceux de » tous ceux qui prennent intérêt à la chose, quoi» que très-innocemment, et aveuglée elle-même » sur les objets, certainement elle a causé beau» coup de mal à toi et à ta famille; car l'on ne me » parlait jamais d'elle qu'en ricannant, et tout le » monde sentait que la jalousie de ton adverse [1] » était placée. Tu es fort éloigné d'avoir procréé » de ton corps des anges; mais tes enfans, eussent» ils été cela, jamais des enfans ne se verront gou» verner et gourmer dans leur maison par une » étrangère, fût-elle leur marâtre, sans en avoir » du dépit; et quand ce sont des têtes vives, ce » dépit se montre. Ne me dis pas qu'elle a toujours » évité de leur parler mordacement, car en cela » tu te tromperais. J'ai été une fois obligé de met-

[1] La marquise de Mirabeau, qui plaidait depuis douze ans contre son mari.

» tre le holà, et de lui dire que des jeunes gens
» n'aimaient pas à être grondés par ceux à qui ils
» n'avaient pas l'honneur d'appartenir [1]. »

Nous interrompons un moment ces citations, pour en faire une autre qui peint vivement, par la plume même de l'ardent panégyriste de madame de Pailly, l'empire qu'elle exerçait sur la jeune famille, et qui, comme dit le bailli avec raion, devait être fort pénible à supporter. « *La dame*
» *noire* [2] serait bien la meilleure et la plus utile
» duègne qu'il y ait au monde. J'ai été forcé de
» lui promettre, quand j'ai rapproché ma fille [3],
» que je ne verrais cette enfant qu'une fois par an,
» un jour seulement, jusqu'à ce qu'elle soit mariée,
» et de ne point du tout écrire; à grand'peine, ai-je
» eu la paix à ce prix; car elle veut que toute ma
» race soit de l'ordre des collets montés, et jamais
» on n'en vit de moins disposée à cela [4]. »

Continuons d'écouter le bailli : « Je n'ai pas
» écrit le mot *frauduleuse ennemie*, dont tu te sers;

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 15 novembre 1781.

[2] Madame de Pailly, qui avait pris, et n'a jamais quitté l'habitude de se vêtir en noir.

[3] Louise, depuis madame de Cabris, alors âgée de douze ans, d'abord élevée dans un cloître du Limousin, et depuis ramenée à Montargis au couvent des Dames de Saint-Dominique.

[4] Lettre inédite du marquis de Mirabeau à la comtesse de Rochefort, du 7 août 1764.

» mais je ne le désavouerais pas si je l'avais écrit, » car elle est certainement l'ennemie de tout ce » qui peut avoir quelque part à ta confiance; et » s'il avait été possible d'anéantir chez toi l'amitié » que tu as pour moi, sois assuré qu'on l'aurait » entrepris; j'ai été traité en ami parce qu'on » n'osait pas me traiter autrement. A Dieu ne plaise, » cependant, que je veuille te priver d'une chose » qui fait ta consolation; je veux croire que la per- » sonne en question n'a pas la méchanceté que lui » supposent tous ceux qui l'ont vue vis-à-vis de » tes enfans; mais elle est femme, et veut com- » mander, et suit mécaniquement son instinct [1].

Le marquis réplique : « Sauf respect, tu serais » à aussi juste titre le commandant général des » escadre de rabâcheurs, que de celles de Malte; » mais baste! il faut répondre, il faut éventrer » cette question scabreuse; et je te dirai d'abord : » si j'étais une quatrième personne de la Trinité, » il me serait impossible de faire mieux que les » trois autres; et si (pourtant) elles n'ont pas » contenté tout le monde. Or, ce n'est apparam- » ment pas d'après les goûts et dégoûts de mon » étrange famille, que tu voudrais juger de mes in- » clinations, vois par toi-même. J'ai certainement » à te remercier de la marque d'estime et de véri-

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 28 novembre 1781.

» table et noble amitié que tu me donnes, en me
» parlant comme tu fais. Je sais que le faible des
» grands hommes est le vice des petits; et j'ai pu
» m'être trompé quand j'ai cru que qui avait le
» vice, avait le faible (Henri IV et le maréchal de
« Saxe ont été dans ce cas); mais que qui avait le
» faible pouvait n'avoir pas le vice (tel est le cas
» de M. de Turenne et de Bayard); j'ai cru encore
» qu'avec ce faible on vivait double, et par consé-
» quent doublement tracassé; et que qui ne l'a-
» vait pas du tout était plus isolé et plus triste.
» Or, tu sais qu'il n'y a de vrai que ce qu'on croit.
» Au reste, il est plus qu'inutile de ratiociner sur
» ce point, attendu qu'il est décidé, par sainte na-
» ture, comme d'être né brun ou blond.

» Mais ce que j'ai cru décisivement, et où j'ai été
» confirmé par la science de la vie, c'est que ce
» goût est fol dans une tète folle, et sage dans un
» cœur bien fait. Je puis dire avec vérité, cher
» frère, que si je savais un homme dans le monde,
» qui eût plus que moi la volonté d'être bon, je
» crois que je l'irais chercher pour lui demander
» sa recette. Cette volonté vraie, et les efforts qui
» résultent naturellement de toutes celles qui le
» sont, me tient depuis long-temps. J'ai eu à cet
» égard bien des défaut de tempérament a com-
» battre, mais aucun dans l'esprit; et je puis t'as-
» surer qu'en tous les temps, si quelqu'un a eu du
» pouvoir sur mon esprit, c'est en raison de ce

» qu'il ma paru bon, et qu'il l'a été, car j'ai fort » bien su faire taire des faiblesses quand elles vou- » laient passer la chaussure. Je ne dis pas qu'un » mauvais esprit, de valet même, ne pût pas nous » donner des lubies, même en méprisant le rap- » porteur; mais mon incuriosité, unique en son » espèce, m'a garanti de ce piége, qui ne peut être » appelé un ascendant. A cela près, de vrai pou- » voir sur mon esprit on n'en eu jamais que par » l'estime.

» Quand, après cela, tu verras bleu et que je » verrai jaune, ce sont encore chose non à dispu- » ter, d'autant qu'au fond ce n'est pas certaine- » ment ton cas dans ce fait-ci, ou toutes les règles » seraient fausses. Je dis les règles de réciprocité, » attendu l'estime marquée et détaillée qu'on a » toujours fait de toi, jusqu'à préférer franche- » ment, et dans tous les temps, ton caractère au » mien, vis-à-vis de moi-même. Mais, pour ce qui » me concerne, j'ai ma preuve. Je ne puis nier la » la plus grande confiance, ou, si l'on veut, pré- » vention. Or, c'est précisément depuis ce temps » que j'ai tout fait pour ma famille, jusqu'à me dé- » pouiller moi-même et trop. Je les ai placés très- » précocement, et avec des efforts et une manière » que personne ne fait. Ce n'est donc pas à cette » famille à se plaindre de son pouvoir sur mon » esprit.

» Quand, après cela, dans quelques détails, une

» personne qui a vu naître des jeunes gens, et » croître dans une maison dont elle était dès-lors » l'intime amie, les avertira avec peu de précau- » tion de choses qui peuvent indisposer leur père, » qu'elle connaît à fond; quand même l'humeur » s'en mêlerait un instant, il est bien digne d'eux » de s'en ressentir [1]. . . . .

» . . . .

» J'ai toujours vu, ou à peu près, les défauts » des gens que j'aime. Je ne vois même bien que » ceux-là; mais faute d'archanges, il faut aimer » des créatures imparfaites. Il ne faut pas même » avoir vécu la moitié de mon âge, pour s'être » persuadé de cela, sans quoi l'on se prendrait » bien en aversion soi-même. Tu as grande raison » de dire que les mouches incommodent plus que » les éléphans; et, quand nous voulons voir une » mouche par le venin, nous en faisons un élé- » phant de notre faciende. Je t'assure, par exem- » ple, que la personne dont nous parlions, et sur » qui tu décoches des sarcasmes tranchans et affilés » par la queue, comme disait Montagne, m'a dit, » plus de cinq cents fois peut-être, dans la longue » suite de mes secousses, où il s'est trouvé bien » des mécompte et des faussaires, *bien d'honnêtes* » *gens s'intéressent véritablement à vous; le public*

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 30 novembre 1781.

» *même s'indignerait de vos malheurs, si vous ne* » *les portiez vous-même; mais vous n'avez vraiment* » *que deux cœurs à vous, le bon bailli et moi* [1]. »

« *Le bon bailli!* » s'écrie le véridique et zélé contradicteur, « *le bon bailli!* eh! par saint Po- » lycarpe, monsieur le marquis et mon très-cher » frère aîné, avec qui diable veux-tu que mon ex- » cellence rabâche, si ce n'est avec toi? *Le bon* » *bailli!* La personne qui a dit ce mot a fait acte » de fausseté; *le bon bailli* le sait, et le voit depuis » long-temps sans le dire; il s'est bien, dès 1750, » aperçu que cette personne ne l'aimait pas, et tu » l'aurais bien vu, si elle avait cru possible de te » détacher de moi; depuis, j'ai cent fois vu qu'on » a voué aux deux frères la haine la plus implaca- » ble; j'en ai bien ma part; Saillanette et du Sail- » lant aussi [2]. Va, crois-moi, une étrangère qui » s'introduit dans une maison y fait naître la dis- » corde et fait mettre en mouvement toutes les » passions qui suivent la discorde. Du reste, n'en » parlons plus [3]. »

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 24 décembre 1781.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 12 janvier 1782. *Les deux frères*, Mirabeau et le vicomte, alors chevalier — M. et madame du Saillant.

[3] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 19 janvier 1782. Quelles que fussent les résistances du marquis, nous pouvons supposer que les observations de

Mais le marquis, que la contradiction échauffe, s'obstine sur ce sujet difficile : « Puisque le volcan » de Jean Antoine fume encore et que sa lave n'est » pas encore arrêtée, qu'il me suffise de te prier de » croire que je ne fus, ne suis, ni ne serai de » long-temps peut-être un imbécille; je le fus, en » poussant trop loin l'idée de certains devoirs; » j'espère en être guéri par des remèdes un peu » durs et répétés; mais, au nom de Dieu, laisse-» moi donc en repos sur l'article de la prétendue » ennemie; eh! morbleu! si elle l'eût été, il ne » serait pas sorti de Vincennes [1]; sans elle il eût » péri dans les fers, elle l'en a retiré [2]. » ... « Quel aveu t'échappe! » lui répond son frère : « Quoi! tu prétends qu'elle ne dispose pas de toi, » et tu conviens, en même temps, que si elle l'a-» vait voulu, Honoré serait encore à Vincennes! » Tu as dit plus que tu ne voulais dire, et que tu » ne savais peut-être de ton intérieur; mais moi » j'ai toujours su, à n'en pouvoir douter, que

son frère produisirent quelque effet, si nous en jugeons par ce passage d'une lettre de Mirabeau à sa sœur, madame du Saillant : « Madame du Pailly m'a écrit aujourd'hui une » grande lettre presque apologétique, laquelle, jointe à » l'épître adoucie que je reçois aussi de mon père, me fait » connaître très-clairement que quelque diatribe de mon » oncle a opéré. »

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 avril 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, du 15 avril 1782.

« cette personne n'a cessé de travailler très assi-
» dûment à éloigner tes enfans de toi, et toi d'eux,
» ainsi que de tout ce qui, par nature, doit t'en-
» tourer [1]. . . . .
» . . . .

» Quelque confiance que j'aie toujours à un
» père qui parle de ses enfans, je dois te dire,
» parce que je le sais, que toute la famille, en
» me comptant, a auprès de toi un serpent qui
» siffle contre elle, et qu'en honneur tu dois t'en
» défier. Tu sais que je n'assure rien que fort tard,
» et d'après conviction entière.

» Je sais que tu me répondras par *les grandes*
» *obligations*, etc. Tout cela est répondu dans ma
» tête : il n'y a qu'une chose qui ne l'est pas, qui
» est : qu'est-ce qu'a à faire une personne étran-
» gère à une maison, dans les affaires de cette
» maison? Baste! tout est dit, je n'en parlerai
» plus [2]. »

Le marquis, cette fois, est vivement piqué.
« Comme, dans tous les cas, tu vas avoir assez de
» l'éducation d'Honoré, sans te surcharger de la
» mienne, que tu poursuis avec une véracité qui
» nous fait honneur à tous deux, je ne poste-pose
» pas ta judiciaire à la mienne; je conviens de

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 25 avril 1782.

[2] Lettre inédite du même au même, 21 mai 1782.

» tout, et t'abandonne à tes certitudes [1]. » Le bailli, de son côté, termine ainsi cette pénible » polémique : Je vois par ces mots : *tu as assez de » son éducation, sans te surcharger de la mienne*, » que tu as pris un peu d'humeur ; j'ai dit ce que » je pense, sans dessein de travailler à ton *éduca-» tion*, et moins encore de te fâcher ; mais j'ai dit » la vérité, et elle déplait presque toujours ; tu » l'as écrit toi-même : *malheur à qui s'attire, non » pas des vérités offensantes, qu'il ne faut pas dire, » mais des offenses de la part de la vérité* [2] ! »

Rien, assurément, n'est plus significatif que cette discussion passagère mais vive, la seule, absolument, que nous rencontrions dans un recueil de plus de quatre mille lettres que s'écrivirent, en cinquante ans, deux frères toujours et si tendrement unis. Nous ajoutons que les remarques du bailli sont d'autant plus démonstratives, qu'il les faisait spontanément et sans subir aucune influence, puisqu'il était seul à Aix, où son neveu ne vint le joindre que beaucoup plus tard ; et nous terminerons cet épisode par une réflexion que les lecteurs ont peut-être déjà pressentie.

Presque en commençant notre tâche, nous

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 8 juin 1782.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 15 juin 1782.

avions parlé du rôle malfaisant que madame de Pailly usurpa pendant presque un demi-siècle dans la famille de Mirabeau, de l'empire absolu qu'elle exerça sur le père, de la haine qu'elle voua au fils, de son influence directe, continue, toujours fatale, sur la destinée de ce fils, dont les fautes et les égaremens s'expliquent encore bien plus par de fausses directions et des rigueurs irritantes, que par les passions dont le germe était dans sa constitution, moralement et physiquement exubérantes et fougueuses. N'ayant avancé, à cet égard, que de simples assertions, il nous importait de les appuyer de preuves, d'autant que notre mission étant de contredire la plupart de nos devanciers, notre devoir, comme notre avantage, est de prouver nos démentis; d'autant, encore, que personne avant nous n'avait fait connaître que vaguement, et par ouï-dire, ce fait dont Mirabeau lui-même ne parle qu'en peu de mots [1], et qui contient à son égard la plus concluante des apologies, et, à l'égard de son père, l'explication la plus naturelle et la plus décisive des erreurs où ne cessa de tomber un esprit, d'ailleurs si éminent, des mesures inhumaines et dénaturées, où fut entraîné un homme qui, cependant, avait tant de nobles et hautes vertus.

[1] Lettres originales de Vincennes, tome 1, pages 7 — 194—264; tome 2, page 383. Lettres inédites à Vitry, page 132.

Ces motifs nous font espérer que nos lecteurs nous pardonneraient, si, nous trompant sur la valeur, l'effet et la mesure de nos matériaux, nous avions trop étendu les preuves que nous devions fournir; nous nous hâtons de quitter cette matière, et nous arrivons à l'appel de la sentence par contumace de Pontarlier, époque où nous étions parvenus quand nous avons momentanément interrompu la narration des faits, et même anticipé, par la date des correspondances extraites, sur les événemens que nous allons raconter.

Le marquis de Mirabeau n'avait, autrefois, mis qu'une médiocre importance à la condamnation prononcée, par contumace, contre son fils, car il écrivait : « Ce n'est qu'une sentence encore ; et, » fût-elle confirmée par un arrêt, elle est, au fond, » trop rigoureuse pour le ravisseur, et ne tiendrait » pas [1]. » Plus tard, il avait moins de confiance. « Honoré, à bon droit, a son autre affaire dans » la tête, à savoir de la remettre sur ses épaules. » Or, cette affaire qu'il vit d'abord, et qu'il voit » peut-être encore si facile, le sera, comme la pre» mière qu'il a entreprise [2]. » A présent, le mar-

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, du 9 juin 1777.

[2] Lettres inédite du marquis de Mirabeau à madame du Saillant, 16 février 1781. Allusion aux inutiles tentatives de Mirabeau auprès de sa mère.

quis augurait mal de l'appel à interjeter. « Tous » les meilleurs et plus habiles criminalistes que j'ai » consultés disent que l'affaire est affreusement » liée, et la sentence combinée et inattaquable, » et les termes si généraux, qu'ils mettent la tête » à la merci absolue du juge, pour un crime qui » n'a pas d'exemple, à remonter à Louis-le-Gros, » et que les lois n'ont pu prévoir. Honoré n'en » veut rien croire, furit, rugit, et barbouille du » papier, jour et nuit [1]. »

Le bailli, non plus, *n'en veut rien croire.* « Je » ne connais rien encore à l'affaire de Pontarlier; » mais enfin j'ai mon bon sens, et je ne suis pas » né d'hier. S'il est vrai que cette folle ait été le » chercher, et qu'il ne l'ait pas enlevée de chez » elle, c'est l'affaire de la mortaise, et non pas du » tenon ; et cette affaire est assez simple pour tous » autres que pour nous ; à la vérité, tous les scélé- » rats de l'Europe, j'entends tous les gens d'écri- » toires, canaille que ta chère Turgoterie a plus » que jamais ameutée, les financiers, *et hoc genus* » *omne,* a juré la perte de la noblesse, et, en par- » ticulier, de ta maison [2]. Je crois Louis XV un » peu postérieur à Louis-le-Gros, et cela arriva » deux cents fois, dont vingt en Provence ; il est

[1] Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, 18 août 1781.

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 25 août 1781.

» vrai que, dans deux que j'ai eues sous les yeux,
» le mari n'eut pas la bassesse de poursuivre cri-
» minellement, ni autrement.

» Comment un homme tel que toi se laisse-t-il
» dire que ce crime n'a pas d'exemple, et que les
» lois n'ont pas prévu qu'on pouvait enlever la
» femme d'un autre? qu'une femme pouvait aller
» joindre un homme qui n'était pas son mari, et
» s'enfuir avec lui? Les lois ont prévu cela, car il
» n'y a point d'année que, d'un côté ou d'autre,
» le cas n'arrive; au fait, la question, je ne dis pas
» en morale, car le crime est toujours crime, mais
» en justice, car c'est bien différent, est de savoir
» si Honoré a enlevé cette femme; et ce serait une
» chose; ou si elle l'est allée trouver, c'en serait une
» autre et très-graciable, et ce ne devrait être une
» affaire que pour elle. Or, le fait prouvé est que
» cette folle à fui seule la bauge de son vieux mari,
» et a été trouver l'autre hors de France; c'est là
» le bouclier et le javelot de la défense de ton fils.
» Une jeune et jolie femme va trouver un jeune
» homme de vingt-six ans : quel est le jeune homme
» qui ne ramasse pas ce qu'il trouve en son chemin
» en ce genre? C'est le cas de dire que, qui se sent
» innocent, jette la première pierre. Mais, 1° tu
» as affaire à la Robinaille, qui est lésée en cela;
» et comment serait-il possible d'avoir justice des
» suppôts de l'injustice, revêtus du manteau de la
» justice? 2° tu les as toi-même offensés, par tes

» écrits sur les règlemens [1]. Il vaudrait mieux » avoir rangé au catalogue des saints qu'a célébré Bussy, toute la cour, les maréchaux de » France, etc., que d'avoir souillé la couche d'un » vieux parvenu élevé, comme une décoration de » théâtre, par un coup de sifflet, et qu'une charge » vénale a mis sur les fleurs de lis [2]. Il vaudrait » mieux avoir tué quatre princes, que de blesser » l'honneur prétendu d'un robin, genre d'homme » qui nous mène nécessairement à une aristo-démocratie, ou au plus dur despotisme; et qui se » tient de façon que tout ce qui le regarde est » sacré [3]. »

Quels que fussent les doutes conçus d'un côté, et repoussés de l'autre, on va appeler ; mais, comment abordera-t-on ce dangereux litige? On craint la discussion de la longue procédure qui a précédé

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 29 septembre 1781. Nous y trouvons encore cette phrase qui se rapporte à un fait que nous avons ci-devant mentionné, tome 2, page 146. « Nous saurions à quoi nous en tenir » sur le fait de l'enlèvement prétendu, s'il était possible » de compter sur la vérité avec les femmes. Tu dois te » souvenir qu'en 1778, je te demandai d'avoir de l'écriture » de celle-là pour la comparer avec une lettre que l'on » adressa à la marquise de Vence, et signée de cette » femme, où elle disculpait entièrement le comte. »

[2] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, 20 octobre 1781.

[3] Lettre inédite du même au même, 16 octobre 1781.

la sentence par contumace, et la nécessité probable de recommencer une nouvelle instruction ; il faudra y employer beaucoup de temps, faire de grandes dépenses, ramener dans l'arène judiciaire un nom que n'y font déjà que trop retentir les procès du marquis avec sa femme, et les plaintes de leur fille madame de Cabris ; faire revivre le souvenir des égaremens de Mirabeau, susciter de fatales récriminations, des plaidoiries furieuses, compliquer les débats qui s'ouvriront ultérieurement en Provence ; rendre d'autant plus douteuse une réunion déjà si difficile.

La famille est fortement frappée de ces considérations ; il est question d'appeler de la justice à la faveur, du tribunal qui a condamné au souverain qui peut absoudre ; de solliciter, en un mot, *des lettres d'abolition ;* le projet en est conçu, le succès est certain : « car, dit le marquis, tous les cabinets » sont de beurre, et les puissances de laiton [1]. » Mais on ne peut pas agir sans le concours de Mirabeau, et il s'y refuse absolument, parce que l'absolution ne libérerait que lui, et parce qu'il ne veut point séparer son sort de celui de Sophie qui, toujours généreuse, insiste pour qu'il renonce à une périlleuse solidarité, et pour qu'il consente à la démarche qu'on lui propose.

[1] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 28 décembre 1781.

Ajoutons que nous ne puisons pas ce fait dans les seules affirmations de Mirabeau : nous entendrons d'autres témoignages tout-à-l'heure, écoutons d'abord le sien.

Deux mois plus tard, il s'écriait devant ses juges : « La sentence de Pontarlier est affreuse ; la » procédure, me dit-on, est terrible ; des présomp- » tions ont reçu, par toutes sortes de manœuvres, » la force de preuves ; l'erreur ou la prévention » des juges sont bien redoutables ; le délit dont vous » êtes accusé n'est point infamant dans nos mœurs, » recourez à la clémence du roi, invoquez des let- » tres d'abolition [1].... Moi ! que je m'avoue coupa- » ble, en fournissant ainsi des preuves contre » l'infortunée à la perte de qui j'ai servi d'occa-

[1] « Peut-être croira-t-on aisément qu'un homme de ma » sorte, qui avait à combattre les ennemis les plus achar- » nés, pouvait employer plus d'un appui. Eh bien ! je n'en » ai pas voulu d'autre, que cette protection vénérable » que la loi ordonne à ses organes impassibles. Je n'ai » voulu opposer que les droits que je partage avec les ci- » toyens les plus obscurs, à des ennemis qui, dans leurs » foyers, me forcent à comparaître devant des tribunaux » remplis, disent-ils, de leurs parens et de leurs amis. Et, » tandis qu'ils se consument en recherches, en efforts, en » consultations, en intrigues, j'accepte tout, j'endure » tout, je dicte tout ; je me suffis. On m'arrête, on me » chicane à tous les pas, on multiplie les dégoûts, les dé- » lais, les longueurs. Qu'importe? ne devais-je pas m'y » attendre? » (*Deuxième Mémoire à consulter*, etc., page 75 de l'édition in-8o.)

» sion, et de prétexte! Non, certes, je ne com-
» mettrai point une telle lâcheté! Mon cœur, ma
» conscience, ma raison, me disent que je n'ai
» rien à craindre : j'irai trouver mes juges. . . .
» et si je ne trouve que des assassins. . . eh bien!
» il reste des gens de mon nom, pour venger mon
» sang et ma mémoire [1]. » Outre cette déclaration publique, Mirabeau écrivait peu après : « Votre
» ami aura le doux plaisir d'avoir réparé, du pre-
» mier effort, et du moment même où on lui aura
» permis d'agir, les malheurs d'une femme qu'il
» a eu celui de compromettre si essentiellement [2]. »

Comme nous l'avons annoncé, ce fait de la juste et courageuse résistance de Mirabeau, nous est attesté par d'autres que par lui. En voici une preuve, il nous suffit de citer celle-là :

« Si Gabriel n'eût pas voulu sauver sa complice,

[1] *Premier Mémoire à consulter pour le comte de Mirabeau contre le marquis de Monnier*, etc., page 12 de l'édition in-8o. Mirabeau avait déjà fait la même profession de foi dans une lettre qui n'était pas destinée à la publicité. « Ce que je sais, c'est que je me moque de la » procédure, quant à moi : j'ai mille moyens, de fait et » de droit, pour l'anéantir. Mais je ne pardonnerai l'ou- » trage de l'exécution en effigie qu'aux conditions les plus » favorables pour madame de Monnier; je ne signerai qu'à » ce prix. » (*Lettre inédite à Boucher*, 5 octobre 1779.)

[2] Lettres inédites de Mirabeau à Vitry, page 65. En agissant ainsi, Mirabeau se souvenait, mieux que Sophie elle-même, en ce moment entraînée par sa générosité, de

» il n'aurait pas si absolument refusé des lettres » d'abolition ; et, en dernier lieu, au lieu de se » démener si furieusement, il se serait tout douce- » ment tiré de la nasse sans elle, car tu sais bien » que ce n'est pas à lui que la Valdahon en voulait, » et qu'il n'était pas la femme de son père [1]. »

Il faut donc se résoudre à relever la contumace. Mais quel système embrassera-t-on? Le père, l'oncle, voudraient une défense timide, et même suppliante ; et ils insistent d'autant plus que l'appelant n'a pas, au commencement, de partie civile devant lui ; que, pour ainsi dire, l'accusateur a manqué à l'accusation, puisque M. de Monnier qui, dans sa plainte primitive, n'a pas même articulé le fait d'adultère, est à peu près mis hors de cause par l'âge, les infirmités, la cécité, la dévotion, *le désouci complet des affaires de ce monde* [2] ;

ce qu'elle avait antérieurement pensé et écrit. « Le juge- » ment prononcé doit être anéanti ou ratifié : si je suis » déclarée adultère, on doit confisquer ma dot ; si je ne » le suis pas, je ne dois pas perdre mes droits. La for- » tune, la vie même me touchent peu. Mais l'honneur » s'oppose à ce que cette affaire reste où elle en est, il » faut la terminer à tout risque. » (*Lettre inédite, déjà citée, de madame de Monnier à madame de Ruffey, sa mère,* du 19 juin 1776.)

[1] Lettre inédite du bailli au marquis de Mirabeau, du 27 décembre 1782.

[2] Lettre inédite du marquis au bailli de Mirabeau, 19 janvier 1782.

et que, en définitive, l'instance ne sera soutenue que par sa fille, madame de Valdahon, que nul grief personnel ne peut exciter contre l'appelant [1], qui n'a plus rien à craindre de la petite Sophie-Gabrielle, morte depuis deux ans; qui ne pourrait avoir qu'une appréhension, celle de voir sa belle-mère, madame de Monnier, reparaître, et faire valoir ses droits nuptiaux; qui est délivrée de cette crainte par des renonciations formelles; et qui, dès-lors, doit être peu disposée à s'acharner dans un procès criminel, dont les frais énormes pourraient l'obérer, s'il se terminait par l'absolution des accusés.

Ces dispositions de l'unique adversaire de Mirabeau persuadent donc à son père et son oncle qu'il doit se présenter dans l'attitude la plus modeste. Combien d'autres hommes, à sa place, auraient fait de même, ou plutôt auraient évité de porter leur tête à des juges prévenus qui l'avaient déjà frappée! Mirabeau, tout au contraire, va, l'œil

[1] Bien loin de là, c'était au seul emportement de la passion de Mirabeau qu'elle devait sa réintégration dans la maison paternelle, d'où elle était chassée depuis vingt ans. (*Deuxième mémoire à consulter*, etc., page 60.) Et la certitude, désormais indubitable, de recouvrer ses droits de fille du marquis de Monnier, droits qu'avait anéantis, dès 1768, une exhérédation encourue par son mariage avec M. Valdahon, et le convol du rancuneux vieillard.

serein, au-devant du plus imminent danger; sans doute, il saura se commander des efforts persistans pour parvenir à une conciliation; mais, s'il échoue, il embrassera un système de défense tout-à-fait opposé à celui de sa famille; tout l'y porte, son naturel fougueux, le sentiment de sa force, le besoin instinctif de la déployer et de la répandre; la conviction des irrégularités sans nombre d'une procédure partiale [1], l'omission étrange de l'accusation nominative d'adultère, le défaut de preuves judiciairement admissibles, la chimère d'un *rapt de séduction* commis à l'égard *d'une femme mariée* [2]; le désir d'appeler l'intérêt sur sa co-accusée, la

[1] Voici ce que Mirabeau disait de cette procédure, deux ans avant de l'attaquer. « La notice que tu me donnes de » la procédure me prouve parfaitement, ce dont je n'ai » jamais douté, à savoir qu'elle est folle et insoutenable, » et ne résisterait pas un moment au simple aperçu des » contradictions et faussetés démontrables qu'elle ren- » ferme. » (*Lettres originales de Vincennes*, tome 4, page 234.)

[2] « Les découvertes que nous avons faites ici, et les » moyens qu'on nous a donnés, nous ont permis d'embras- » ser un système de défense qui lave madame de Monnier » aussi bien que moi; car l'adultère n'est pas plus soute- » nable, à cause du genre de leurs preuves prises en pays » étranger, et dont un tribunal français ne peut pas se ser- » vir, que le rapt de séduction ne l'est par la nature du » crime, qui, envers une femme mariée, est purement » imaginaire. » (*Lettre inédite de Mirabeau à madame du Saillant*, du 14 février 1782.)

pitié sur ses propres malheurs, l'indignation sur une condamnation extra-légale, et d'ailleurs excessive ; l'espoir d'effrayer son adversaire si peu intéressé dans le litige ; l'avantage enfin de pouvoir se targuer plus tard, en Provence, d'une défense hautaine et véhémente, offensive et accusatrice ; tout décide Mirabeau à n'user de modération, à ne montrer d'humilité qu'au début de l'affaire ; à redevenir lui-même quand il sera repoussé, et à jeter loin de lui le masque imposé par sa famille, aussitôt qu'il sera contraint de paraître en présence des juges qu'il compte braver, des accusateurs qu'il veut réduire au silence.

Ce que nous avons dit précédemment du système de notre travail, et de l'esprit dans lequel il est rédigé, nous dispense d'entrer dans un long détail du procès en appel dont il s'agit, et surtout de rapporter un grand nombre de citations des Mémoires publiés, citations que d'autres ont multipliées jusqu'à en remplir presque un volume [1]. Nous n'imiterons pas cet exemple, non-seulement parce que nous ne voulons, en général, offrir au

[1] Peuchet, tome 2, pages 20 à 126; Vitry, pages 77 à 115. — 133 à 289 — 200 à 229. Cet abus des citations devait d'autant plus être évité, que les Mémoires ne sont pas très-rares, et qu'ils contiennent une multitude de morceaux qu'on retrouve dans la correspondance de Vincennes, où Mirabeau les avait pris, d'abord parce qu'il avait l'habitude de s'emprunter à lui-même; ensuite parce qu'il était

public que ce qu'il ne peut pas trouver ailleurs ; mais encore parce qu'un motif bien plus grave nous impose une extrême retenue à cet égard.

Nous avouons, et beaucoup de personnes savent, que les Mémoires de Mirabeau sont fort éloquens ; et à tel point, qu'on y a vu un des plus hauts modèles de la polémique judiciaire, et reconnu le principe de l'immense talent d'orateur qu'il a déployé depuis ; mais ces Mémoires ont, pour nous du moins, l'inconvénient de ne traiter qu'une question privée ; de reproduire des faits déplorables, de compromettre des noms qu'il ne faut plus évoquer aujourd'hui, parce qu'ils furent portés par des personnes honorables dont la vie, que ses passions troublèrent, est depuis long-temps terminée ; enfin de présenter des récriminations odieuses, et, tranchons le mot, d'immorales apologies.

Nous réduirons donc ce triste sujet à une mention rapide des phases successives du procès en appel ; et, le plus souvent, nous n'en emprunterons le récit qu'à nos correspondances inédites.

bien loin de deviner que cette correspondance dût être imprimée un jour.

On voit, en outre, dans les Mémoires de Pontarlier et d'Aix, quelques paragraphes qui se trouvent jusque dans les lettres adressées par Mirabeau à Vitry, et que ce dernier a imprimées en 1806.

APPENDICE.

APPENDICE DU TOME IV.

(*Voir ci-dessus, page* 129.)

FRAGMENS DIVERS.

EXTRAITS DES LETTRES INÉDITES DU MARQUIS DE MIRABEAU AU MARQUIS LONGO.

N° 1.

Remarques de l'écrivain sur lui-même.

. . . . Quand on m'a lu (car c'était le soir) l'article de votre lettre où vous parlez de ma prétendue éloquence, je me suis écrié : *Eh! bon Dieu! je n'ai de ma vie persuadé personne;* j'ai vu qu'on souriait, ce qui me fait croire qu'ils médisent de

moi quand je n'y suis pas; mais je puis vous jurer 1° que je n'ai jamais soutenu de paradoxe de moi connu tel; ma conscience en aurait des nausées, c'est un jeu vil et mortifiant pour l'esprit humain, à l'égal d'une promenade dans la cour de la maison des fols. Quand j'ai seulement reconnu un homme pour aimer à disputer pour disputer, ou qu'il m'a été dénoncé tel, il ne m'est plus possible de l'écouter; jugez si je voudrais en user de la sorte; je suis, en un mot, toujours intéressé. Au theâtre, à la conversation, au regarder, à l'ouïr, si je ne m'intéresse je pense à autre chose; mais, en général, je mets de l'intérêt à tout; or, le sentiment est souvent mauvais logicien, mais jamais trompeur sciemment. 2° Je suis opiniâtre, comme une femme en mal d'enfant est forte; une question éveille une multitude d'idées, l'explosion est forte, l'expression étroite; on croit que je m'emporte, et je ne fais que m'impatienter. Semblable à un écolier qui sert la messe, qui ne dit que les derniers mots de son verset, ma réponse est faite avant que l'opposant soit à sa quatrième parole, et il faut que j'écoute les particules, les adverbes, les circonlocutions, et l'on appelle cela écouter! Peut-être dans votre pays, si vif, n'avez-vous pas de ces déballeurs de dialectique; mais chez nous ils abondent. Or donc, une dame me disait un jour : *Votre génie est pour nous ce qu'était Dieu pour Moïse, sur le mont Sinaï; il ne nous parle qu'à travers un buisson ardent.* La

même, en écoutant lire de mes réponses économiques, disait : *On vous présente un gobelet pour avoir un verre d'eau, vous versez de fort haut, trop fort et trop abondamment; vous éclaboussez, et rien ne reste dans le verre.* On ne dit de ces choses-là, Monsieur, qu'à ceux qui en rient et qui s'y reconnaissent. Oh! jugez si cela ressemble à de l'éloquence persuasive!

(*Lettre écrite du Bignon, du 12 novembre* 1776.)

N° 2.

A propos d'un projet du marquis de Mirabeau, d'imprimer une collection générale de ses œuvres.

Vous me direz que je veux être comme le vieillard de la fable, qui, à cent ans, demandait encore à la mort le temps de faire et achever une aile de son bâtiment; mais je vous assure que si les lettres et les affaires ne me prenaient pas tout mon temps, ce ne serait pas besogne fort longue. J'observe en outre de faire chaque jour de l'exercice, même pénible, à pied, pour ne pas laisser rouiller les organes, et je ne sais point penser de suite quand je suis seul; ainsi c'est temps perdu. J'ânone et roule d'involontaires idées. Je me surpris, par exemple, il y a un mois ou deux, un jour de chagrin et de tristes affaires, ayant tout-à-coup fait, sans y songer, ce couplet, sur l'air d'un ancien vaudeville :

En quoi consiste la sagesse?
Dans les succès.
En quoi consiste la vieillesse?
Dans les regrets.
Pauvre homme, tant que je vivrai,
Sage ni vieux je ne serai.

Vous m'allez prendre pour le patriarche des improvisateurs, mais vous aimez à me voir dans mes lettres, me voilà. Au reste, je sais bien que le temps nous trompe, surtout dans la vieillesse, qui raccourcit le temps comme le corps. Le temps offre une surface ardue à la jeunesse, raboteuse à l'âge mûr, glissante à la vieillesse; mais, au pis, nous devons surtout fuir le mal-être. Or, ou l'on n'est point, ou l'on désire et espère encore quelque chose. Mes ouvrages donc, et l'espoir de faire quelque bien, me tiendront toujours, du moins je l'espère, une sorte de perspective fraîche dans la vie.

Au reste, je sais fort bien que vous me flattez; mais quand aux innombrables négligences de mon style moitié figures et métaphores, de mon goût pour les proverbes, et les marotismes, et les mots forgés, au fond dans tout mon jargon rustique vous trouverez du vrai, en effet, de ce vrai qui nous vient de Dieu, et qui appartient à la supériorité. Du reste, je n'ai jamais prétendu ni dû prétendre au titre de truchement universel, et à entrer en concurrence avec la trompette du jugement. Mais que chacun fasse comme moi, qu'il parle et répète

de son mieux à ses semblables, et à la fin tout le monde se trouvera instruit.

(*Lettre datée de Paris, du* 28 *août* 1777.)

N° 3.

. . . . Croyez qu'il ne faut pas tant courir pour tirer chose nouvelle des autres hommes ; il n'en est guère qui ne puisse nous apprendre quelque chose. Je sais fort bien cela et je le pratique mal, parce que le moyen est de ne pas vivre dans sa tête, et de l'oublier. Quant à moi, ce n'est pas la cloison de présomption qui n'empêche de glaner chez autrui, mais celle d'exubérance ; en même temps que je suis très-farouche et réfractaire à l'impôt indirect que l'amour-propre d'autrui et les mérites ou avantages de convention veulent tirer sur moi, un tiers qui raisonne ouvre le robinet chez moi, et tout s'en va. Depuis que je suis vieux je me le pardonne davantage, étant une manière de Boerhaave politique qu'on vient consulter, et la charité m'en blâme ; mais si, avec la facilité que Dieu m'avait donnée pour m'approprier le bien d'autrui, j'eusse su le chercher et me contenir, je serais bien riche.

(*Lettre datée du Bignon, du* 25 *novembre* 1777.)

N° 4.

. . . . . . J'ai beaucoup aimé la littérature, et je m'y suis livré dans la force de la jeunesse, c'est-à-dire depuis vingt-trois ans jusqu'à vingt-huit, sous un excellent maître. J'ai fait des vers, toute tête vive et ardente y prend à un certain âge; mais, qui plus est, j'ai bien connu l'art et les délicatesses de notre vraie versification, noble par excellence, et dont, par parenthèse, les admirateurs de Voltaire n'ont aucune idée; je les ai connues, dis-je, fort au-delà de ce que je pouvais exécuter. J'ai pourtant beaucoup travaillé en ce genre : j'ai fait un poème de la guerre, seul métier auquel on m'eût livré jusqu'à l'âge de vingt-sept ans [1]. Je n'ai rien laissé percer de tout cela, parce que respectant fort tous les préjugés dans leur racine, je me suis raisonné celui qu'on appelle barbare, qui repousse les notables *beaux esprits*. J'ai senti qu'on devait compte de ses avantages, et que, qui retirait beaucoup de la société, devait paraître vouloir lui rendre; que notre propre réputation doit être la suite et non l'objet de nos travaux. J'ai donc risqué le paquet de la publicité pour la politique, science et devoir des notables, et cela m'a réussi; j'ai laissé mes vers au cabinet, et je crois y avoir gagné. Je

[1] Voir ce que nous avons dit à ce sujet, dans la note de la page 160 du présent volume.

ne vous donnais pas mon pauvre couplet [1] comme un *impromptu,* mais comme mon portrait profondément philosophique. Quant à la poésie italienne, voici mon histoire : ayant fait venir M. Buonamici pour apprendre l'italien par la lecture, car les méthodes et moi ne sommes pas cousins, je lui demandai si cela serait long; il me dit que c'était selon : *si vous avez de l'esprit, cela ira vite; si vous n'avez pas d'esprit, lentement.* J'avais vingt-cinq ans, et croyais avoir de l'esprit : il me donna les lettres du cardinal Bentivoglio, qui sont, en effet, charmantes de naturel et de facilité; je trouvai votre prose trop longue, je lui demandai *le Tasse,* il me dit que je n'y entendrais rien; oh! celui-là, je l'entendais dès le ventre de ma mère! Quand quelque chose m'arrêtait, je mettais un brin de papier mouillé collé à la marge, et j'allais toujours; je n'ouvris de ma vie un dictionnaire. Bientôt les notes et Buonamici disparurent; je lus l'Arioste, Pétrarque, Dante, que sais-je? et je ne me raccommodai avec la prose que pour le *frate Thimotheo* de la *Mandragore,* que je crois de l'Arioste. Depuis j'ai lu vos historiens, etc; et enfin tout cela s'est perdu, avec toute autre littérature, dans l'océan économique, qui seul a pu tenir contre mes affaires et mes chagrins; mais vous seriez édifié de ma collection de livres italiens dans ma bibliothèque,

[1] Voir au nº 2 du présent Appendice, page 230.

et je fais le plus grand cas du génie littéraire de cette nation, quoique en cela, comme dans tout le reste, elle soit le fagot délié.

(*Lettre du Bignon, du 25 novembre 1777.*)

N° 5.

Considérations diverses sur la Religion.

. . . . Au fait, quoique nous ne soyons pas du même avis, je ne vois pas ce qui nous empêcherait de parler sur cette grande matière, et de la traiter entre nous selon la politique seulement. Nous sommes, il est vrai, solitaires; mais la Sybille jugeait mieux dans la solitude qu'elle n'eût fait dans les carrefours. Or donc, soyons comme les casuistes, à qui il est permis de tout dire pour éclaircir une question.

Conformité intérieure ou non (chose qui ne tient qu'à nos pensées, sur lesquelles personne n'a droit), je sais que vous êtes homme de bien, et vous auriez regret un jour aux conséquences, telles que je vous les ferai envisager. Je ne suis pas dévot, ce n'est pas à cette école qu'on apprend à bien défendre la religion; et si j'avais le bonheur d'être assez maître de moi pour être vraiment exemplaire, si voudrais-je en faire honneur à une probité accessible à l'émulation de mes entours, d'un âge à être effrayés du rigorisme, et impatiens des admi-

nicules; et non pas que ma vertu fût attribuée à des secours surnaturels, à des motifs extatiques auxquels on ne pardonne pas la moindre faiblesse, imperfection, distraction, et qu'on croit tenus de signifier perfection plénière.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi à cet égard, mais je ne m'en crois pas moins fort pour vous dire et vous persuader qu'un des plus grands délits de fait, s'il n'est de volonté, qu'un homme puisse commettre, c'est de se permettre quelque acte ou parole qui affaiblisse autour de lui l'opinion d'une religion toute sainte, qui nous annonce un seul Dieu auteur de toute bienfaisance, prodige de charité, foyer de toute lumière; un Dieu qui ne veut qu'être aimé et obéi, et qui n'a prononcé, dans ses commandemens à l'homme, que l'amour de son semblable et le bon ordre social; qui veut que l'humanité entière ne fasse qu'un corps, dont il est le père, et dont chaque individu est un membre; qui légitime [1] également avec tous autres sur l'amour et la toute-puissance du Père Universel. Une religion qui réunit tous ses membres en un même esprit; religion simple dans ses sacrifices, soumise et tendre dans ses dogmes, charitable et constante dans sa discipline; qui appelle tous les hommes à

[1] Ce mot est ici employé selon son acception ancienne, qui exprime l'acte de prendre part dans les libéralités ou la succession du père commun.

la même table, à la communion du pain, qui sanctifie et consacre tous les actes de la vie, qui embrasse et divinise en quelque sorte tous les liens de la société. . . . .

Vous m'allez croire fol, 1° de parler latin devant les cordeliers; 2° de vous adresser à vous, Monsieur, cette prosopopée; 3° de traiter un article où l'on est bien sûr de parler seul, à moins qu'on ne veuille faire comme celui qui met l'épée à la main contre son ombre; mais je vous assure que quand ce chapitre me tombe par hasard sous la plume, je ne me fais pas faire bon quartier par l'interlocuteur opposant. Cet homme ne serait pas vous; mais pourtant il est impossible qu'à votre âge vous ayez comme moi pesé toutes les conséquences politiques de la légèreté sur cet article, que je crois le plus important de ceux qui doivent être appuyés et redressés par l'instruction, mon grand et unique remède à tout.

(*Lettre datée du Bignon, 12 novembre* 1776.)

N° 6.

. . . .Soyez sûr que tous les liens sociaux, et toute société quelconque qui n'est point foire, caravane, ou marché, tiennent à l'opinion de l'immortalité de l'ame et des peines et récompenses futures. L'homme s'y porte de lui-même, par une

suite de son ambition de ne rien perdre et d'acquérir, par la sensibilité qui abhorre l'idée du néant de ses idoles, et de ce qu'elle aima et dut aimer et respecter (il ne me convient de parler qu'en politique). Sur cette base, tous les rites religieux sont autant de liens précieux, indispensables, pour rapprocher les hommes. Mais la fraude? mais le fanatisme, où est le remède? Où? Dans la religion. Le peuple se fera des superstitions sans vous, partout où la débauche, l'impiété et leur horrible étourdissement n'annihileront pas la crainte et l'espérance. Si la grêle menaçait les gazes et les poupées du palais comme les moissons, vous verriez tout ce peuple rieur courir aux cloches comme celui des campagnes. La crainte et l'espérance, dis-je, feront des superstitions, et les superstitions feront des fripons. L'espérance fait les anges blancs, la crainte les fait noirs; et comme il y a plus de crainte que d'espérance, les superstitions seront noires, les dieux cruels, les cultes sanglans, ou coupables et débordés, ce qui est tout un. Il faut du *par-delà* à l'homme, vous dis-je; il faut au bon un refuge, il faut au méchant ou à l'espiègle un fouetteur. L'homme donc, qui est né dans une société, et qui doit tout à une société, est né dans une religion, et doit tout à une religion. Qu'il la respecte d'abord comme sa mère; si elle radote, qu'il la vénère; si elle a des vices, qu'il les couvre de son manteau; s'il se sent la force et la

vocation de réformateur, il n'est qu'une manière : 1° instruire, 2° instruire, 3° instruire et toujours instruire. La connaissance des *droits* et des *devoirs* fondés sur les *avances* et constituant la *propriété*, est la base de la religion naturelle, et celle-ci l'est de toute autre. Heureusement, parmi nous, rien n'est à réformer que des abus purement humains. Il y en aura partout et toujours, ce qui ne doit pas empêcher de les combattre, mais de cette seule et unique manière. Et, en ceci comme en toute autre chose, tout générateur d'état quelconque n'est qu'un fol dangereux, s'il croit pouvoir tout faire. L'homme sage sait que tout homme ne peut et doit faire que son feuillet du grand livre de vie, et, s'il se peut, de vérité. Au reste, comme je disais à ma vénérable mère, qui, comme *femme forte*, fut toujours pieuse, mais d'une haute piété, trouvant toujours le confesseur voisin le meilleur, et ayant diminué d'adminicules et d'inquiétudes à mesure qu'elle avançait en âge, je lui disais donc que crédules et incrédules pouvaient se prendre par la main; que le premier prie et dit : *Mon Dieu, augmentez ma foi!* Que le second jure et dit : *Ces chiens de Juifs semblent se tenir exprès pour faire un préjugé.* Tel croit se moquer de l'orviétan, qui ne se moque que du charlatan qui le débite. De part et d'autre je me défie de la sécurité de ceux qui cherchent à lever des troupes; mais je crois que bien vivre est le chemin d'être bientôt d'accord de

cœur et d'esprit avec les simples, et j'ai éprouvé que cela nous rendait intérieurement incompatibles avec les raisonneurs destructifs.

(*Lettre datée de Paris, du 19 janvier 1777.*)

N° 7.

Ne craignez rien sur l'article de la bigotterie : en aucun temps la dévotion populaire des Italiens, et leur prédilection pour les adminicules n'ont passé pour une preuve de leur piété. Les mœurs d'un peuple sont les vrais garans de ses dispositions religieuses, comme elles en sont le moyen préparatoire. Ayons des mœurs, la religion viendra comme d'elle-même. Or, le moyen que l'Italie ait depuis mille ans jamais eu des mœurs? Il faudrait remonter jusques aux temps de Théodoric pour trouver chez eux une lueur passagère de gouvernement, dirigé vers son objet naturel. Tout le reste n'est qu'un tissu de précautions ennemies, de vues de démembrement et de tyrannie, de mesures défensives et de préparatifs d'hostilités. Il n'y a de prince vraiment légitime que celui qui est appelé par le vœu du peuple, ou qui succède aux avances de la souveraineté que son père avait faite, posez cela, d'abord : tout ce qui n'est pas prince légitime court risque d'être forcé aux précautions de tyran, posez encore cela : de ces précautions, la plus sûre est de corrompre, car *par parem quærit :* tout cor-

rompu est tyran dans l'âme, usurpateur de fait ou de volonté du droit d'autrui, il est donc attaché par analogie, commodité, espérance, etc.; et au pis aller il est moins redoutable à l'usurpateur que tout autre. Je crois donc beaucoup de lâches et d'athées ou impies parmi vos oisifs et gens du monde, beaucoup de têtes actives et rétrécies, disposition propre à faire des intrigans. J'y vois de grands talens, mais décousus et incapables de faire de grandes, profondes et totales avances de mérite et de vraie gloire. Je leur crus et je leur crois, plus qu'à toute autre nation, l'aptitude de connaître la vérité des principes religieux, de la science des droits et des devoirs, et de consentir à ses résultats; mais je leur crois, plus qu'à tous autres aussi, la disposition de dire de très-bonne foi : *Video meliora, proboque, deteriora sequor,* et de se moquer de la simplicité des prétendus enthousiastes qui pensent que le règne de Niquée peut être réalisé.

Quand je vous ai dit que la religion était le premier des liens sociaux, je n'ai pas pensé dire le premier en date, mais le principal. On ne saurait être économiste réfléchi sans convenir de cette assertion. Nos principes embrassent tout le peuple et l'humanité en général. En supposant que l'apathie, l'habitude et l'impulsion du moment, ou tout au plus le bavard philosophisme du *grand peut-être* puisse suffire au citadin qui a les pieds chauds et son pain cuit, certainement tout ce qui habite sous

le ciel, soi, ses avances et tout son espoir, est trop tendu entre la crainte et l'espérance, entre tous les biens et tous les maux, trop exposé aux causes majeures, pour que ce pays-là puisse ne lui être de rien. Voyez l'homme sur la mer, prêt à tenter un grand danger? A l'aspect de quelque grand objet imprévu, l'ame sort de sa sphère : grand attrait des adminicules les plus courts, des recettes les plus communes; le signe de la croix fut la mieux inventée de toutes les prières, le plus facile des préservatifs. L'astrologie, la divination, la magie, toutes les erreurs humaines nous sont une preuve que l'homme sera religieux malgré nous; mais il le sera à sa guise, à celle de sa peur, le mauvais principe, la chandelle au Diable et le prêtre endiablé : je vous ai déjà dit cela. Un méchant culte fait de méchans adorateurs, et les méchans ne sont pas sociables. Croyez, mon estimable ami, que je ne veux pas plus faire les hommes ressemblans par l'opinion que par le visage; mais il est des traits généraux qui doivent être les mêmes; partout deux yeux et deux oreilles; et si la moitié se piquait d'une cicatrice, de se peindre en rouge, et l'autre en noir, dès-lors voilà deux partis. Je veux qu'il en soit de même au moral : le respect filial, celui des vieillards, celui des maîtres, la pudeur, la bonne foi, l'utilité commune, ainsi des autres devoirs; voilà les vrais liens sociaux; mais il faut que tout cela prenne sa racine dans un commandement spé-

cial et direct de Dieu, non-seulement parce que cela est, la nature le dit, mais parce que cela doit être; que si le Dieu de notre ame, de notre appétit, de notre effroi, ne dit cela, il dira autre chose, car il faut qu'il dise pour exister. Et puis, comme j'ai besoin de l'homme le plus entier possible, j'ai besoin de lui élever l'ame; et les grands motifs qui font cet effet-là sont tous hors de lui, et plus ils s'éloignent, plus ils l'étendent. Remplacez, mon cher, la religion du serment, si vous pouvez vous figurer un peuple où elle fût entière, je vous en défie, il vous paraîtrait le paradis. . . . . Cette religion, néanmoins, où s'adresse-t-elle? Au Dieu vivant de l'homme dans l'homme, avant l'homme, et dont il ne se détourne qu'avec effort. . . . . . C'est donc en réveillant la bonne foi, en déifiant les devoirs, en appuyant l'unité, de toutes les rubriques fraternelles, que la religion est le principal et vrai lien des sociétés. A l'égard des rites et conformités, soyons équitables, éclairés, et puis elles ne nous coûteront guère, et nous vexerons encore moins.

(*Lettre datée de Paris, du* 31 *mars* 1778.)

N° 8.

. . . . A ce propos, vos diables de théologues seraient de bien meilleurs apôtres que Vol-



taire ni d'Alembert. Oh! dans mon pays ils sont plus raisonnables, et l'on leur dit la bonne vérité. Il m'est arrivé de dire, devant ma très-pieuse mère (et c'était Dieu sur terre pour moi), à un archevêque d'Aix; qui était assis au coin de son feu, et qui parlait avec plus qu'aigreur sur les affaires des temps d'alors : « Monseigneur, je respecte votre » caractère et l'onction céleste transmise des apôtres jusqu'à vous; mais je renonce en ce moment, et pour ma dernière heure, au Dieu que » vous prêchez et que vous faites parler; le mien » fut toujours doux et bon à l'erreur qui n'était » point superbe; sur la croix même, il dit : *mon* » *père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils* » *font.* Sa tendresse et ses soins étaient pour la » brebis égarée; il nous souhaita la paix, il nous » recommanda la paix. *Laissez les petits venir à* » *moi,* disait-il. Et ces petits, c'étaient les enfans, » les étourdis, les erronés, les affirmatifs, tous les » genres de petitesse d'esprit et d'ame; *si j'ai manqué, prouvez en quoi; si je n'ai pas tort, pourquoi* » *me frappez-vous?* fut sa manière de recevoir la » contradiction, car il n'en est pas de plus forte » que les coups [1]. »

[1] Voici la même pensée, exprimée neuf ans après dans d'autres termes. « Je dis aux prêtres intolérans : celui qui » vous donna sa mission, ne donna à ses apôtres que la » paix, leur ordonna la paix, leur recommanda la paix, » la charité, la fraternité; leur annonça la guerre des

Voilà, mon maître, voilà l'image du Dieu que j'adore, et que je voudrais servir, et non le Dieu soit pointilleux, soit cruel des excommunications et des anathêmes. Cette bonté m'eût fait mettre à *l'index* dans votre pays; ici les caffards ne dominent que dans quelques cercles de femmes enthousiastes ou intrigantes. Quoi qu'il en soit, je ne suis point en peine de votre manière de vous être tiré d'affaire avec votre docteur; je n'y perdrai rien, et je n'ai que plus de grâces à vous rendre de m'avoir mis à même de faire gagner un cran de liberté raisonnable à votre imprimerie.

(*Lettre datée de Paris*, *du* 22 *mai* 1779.)

N° 9.

. . . . .Selon lequel des deux rites, de tolérance raisonnée, ou d'intolérance farouche,

» vices ligués et déchaînés, et leur ordonna la patience, » nommant heureux les doux et les pacifiques seulement. » Toute opposition altère, toute altération devient pas» sion, toute passion est irréligieuse. C'est là que com» mence l'impiété qui divinise le Baal de son cœur ou de » sa tête, et renonce le Dieu de paix. »

Voilà, mon cher, ma profession de foi. Celui qui m'appelle athée et matérialiste est un payen; et, n'y eût-il que moi, je tâcherai d'être chrétien jusqu'au bout. (*Lettre inédite du marquis de Mirabeau au marquis Longo*, du 10 janvier 1788.)

la société sera-t-elle plus honnête, décente et réglée? Il est question de tenir les hommes ensemble, et non pas de les laisser aller. Vous m'opposez les enthousiastes, les rigoristes, les puritains, comme s'il eût été question du siècle passé, et non de celui-ci, où ces gens-là n'ont plus guère d'influence, et où tout, pourtant, se dissout . . . . Je vous dis, en politique, qu'à Thèbes pour les Égyptiens, à Delphes pour les Grecs, au Capitole pour les Romains, à Jérusalem, à Bizance, à Cusco, à Reims et partout, les véritables combinaisons politiques qui ont eu quelque force, ont toutes tenu à un temple, à un culte, à une expiation, à des dispenses, etc., etc.; que Rome et son culte ont fait et maintenu l'Occident; que, comme m'a dit un roi, à moi parlant : *vous vous trompez, un roi vêtu comme je le suis, qui va à l'armée et au bal, n'est chef de l'église que de nom, et n'aura jamais la sanction populaire; j'aimerais bien mieux l'avoir à Rome : on s'arrange et l'on en tire parti.* Je vous dis que si j'avais de grands états séparés et démembrés, j'aimerais fort qu'une même dalmatique fût la doublure d'une même pragmatique; que je rognerais les plumes ecclésiastiques comme à tous autres oiseaux de basse-cour, de peur qu'il ne leur prît envie de voler trop haut; mais avec les plus grandes précautions, d'ailleurs, pour ne pas les exposer à la dérision de la volatille barboteuse, criarde, etc., etc., dont ils doivent mener la bande

et dresser les oisillons; je vous dis enfin que vous êtes tous des fols. J'ai trouvé la génération humaine pleine de préjugés et de sentimens, ôtant son chapeau en passant devant une croix, et ne voulant pas aller à la messe qu'entendait un maltôtier; je la laisserai, n'ayant plus ni les uns ni les autres, défiant le ciel, baisant la terre, et tendant la main !

Quant à ce que vous dites que nous avons reçu la religion de l'Italie, nous en avons bien reçu autre chose que nous avons perfectionné, ne fût-ce que le mal immonde, et la maltôte; n'ont-elles pas bien prospéré entre nos mains ?

(*Lettre datée du Bignon, du 14 mars 1782.*)

N° 10.

. . . . . Quant à ce qui est de la gloire de Dieu, ce ne peut être que pour des bélîtres qu'on l'a présentée dans un autre sens que celui que j'avais en vue, quand j'ai dit que *la borne* était la loi. Puisque je refuse net et clair aux athées leur propre existence, vous vous doutez bien que je supprime la gloire de Dieu à ceux qui en font la tête de Méduse, ou le miroir du chevalier Danois. Comme matière, je ne suis qu'un grain de sable qui, en se remuant, croit aider à la rotation du globe. Mais si j'interroge ma pensée et mon ame, je sens que la gloire de Dieu est en moi; elle dit

à ma pensée que Dieu veut le grand ordre, dont la portion qu'il m'est permis de connaître consiste dans l'ordre naturel, aux lois duquel il faut que je me conforme dans mes œuvres, sous peine de délire et d'attentats; et que mon intelligence et mon libre arbitre ne me furent donnés que pour étendre ma sphère sur ce moule, et non pour m'en faire un simulacre fantastique et personnel; elle dit à mon cœur, que ce qui l'émeut, le touche, l'épanouit, le dilate, et l'élève appartient à sa haute origine, souffle d'onction et de bienfaisance rayon de lumière, la gloire de Dieu; qu'au contraire tout ce qui le resserre, le rétrécit, le comprime en lui-même, et l'attache à des misères illusoires d'habitude et d'opinion, est de l'homme, égaré par l'abus de son intelligence qui ne s'écarte de l'instinct de la brute que pour en dégénérer. A cela près, bien persuadé que rien n'est grand ni petit devant l'infiniment grand, loin de regarder notre sphère comme rétrécie, j'envisage, au contraire, chaque individu comme un univers, et comme un grand état au moins ; mais il n'en est pas moins vrai que dans le plus grand état le proverbe dit : *quand chacun fait son métier les troupeaux sont bien gardés*. Or, c'est le moyen que chacun fasse son métier que j'étudiai, que je tâchai de soumettre à l'intelligence de mes semblables ; et quand ils n'y veulent entendre ni agir en conséquence, ils font comme moi, qui, avec toute ma belle morale,

ne suis guère plus serein, plus bienfaisant et plus tranquille, surtout *cum pituita molesta est;* mais je le suis beaucoup sur les acceptions particulières sous lesquelles on voudrait présenter la gloire de Dieu, quoique je trouve très à propos qu'on en impose par ce haut nom, en lui rapportant tout ce qui est de l'ordre.

(*Lettre datée de Paris,* 28 *juin* 1785.)

N° 11.

. . . . . . Or, maintenant, je vous dirai que vous êtes trop forts contre moi, monsieur Spanocchi et vous, et surtout étant ensemble. Toutefois, mon ami, il n'est pas question de disputer, ni même de discuter, mais il faut réfléchir les deux articles sur lesquels vous nous croyez en controverse. A l'égard du premier, je vous ai, autrefois, parlé sentiment sur ce point, non pour vous entraîner, mais parce que c'est assez mon langage, et dans l'état naturel de l'homme, le plus fort ressort, je crois, de la persuasion en ce genre. Tout en participant au sentiment, vous avez, à bon droit, résisté à son empire, attendu qu'il s'agissait de raisonner. Dans le fait je m'y restreins, et c'est en politique seulement que je raisonne.

Or, je dis : pensez-vous que la démocratie puisse mener et tenir ensemble une seule maison, et voudriez-vous que la vôtre y fût livrée? Si le respect

des vieillards, si l'autorité paternelle, sont quelque chose, et ont droit d'utilité successive à primer dans les conseils, à quoi cela tient-il? si la décadence, qui est dans les lois de la nature, en prononce le désavœu, à quoi le respect de l'autorité? si c'est toujours à la force, si c'est à l'utilité, qui en prononcera l'aveu, puisque entre deux contendans il y en a toujours un de mécontent? A quoi tiendra la foi du serment, la terreur du parjure, la bonne foi des actes secrets? Honnêtes gens que vous êtes, et éclairés par les dons naturels et les circonstances, vous jugez des autres par vous-mêmes, et vous ne voulez pas voir que l'homme, en général, doit être enchaîné, et qu'il importe, surtout, que l'anneau principal de sa chaîne le relève au lieu de l'accabler, l'attire au lieu de lui peser. Voyez-le dans les faits; cherchez dans l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, un hypocrite (*monstrum horrendum!*) qui n'ait eu des succès; voyez un Salmonée qui ait pu se faire accompagner d'autres que de furieux et de satellites! Quand des deux états de l'homme, *état de passion*, fécond en prodiges, mais toujours décousu et ruineux; *état de réflexion*, subordonné en apparence, mais toujours vainqueur définitivement; quand de ces deux états, dis-je, a-t-il pu se rendre propice celui qui seul assure les succès? Il faut, à la politique, la religion, parce qu'il faut qu'elle-même soit religieuse; il lui faut le culte,

parce qu'il faut des rites à l'homme, qui n'est presque qu'imitateur. Tout ce qu'il importe à la saine politique d'empêcher, tout son travail en ceci (car il en faut à tous), c'est d'empêcher l'abus des prétendues communications du prêtre avec la divinité, et pour cela il faut, sans doute, une loi écrite, et surtout il faut s'en approcher. Le Saint des Saints et son secret était une des imperfections de la première loi écrite, et celui qui s'éloigne du sanctuaire étend, pour lui et pour ses adhérens, l'empire et le territoire de ce faux tabernacle, toujours imposant pour la multitude. Saint-Louis refusa aux évêques l'appui de l'autorité temporelle pour leurs anathêmes, déchira et foula aux pieds, en plein parlement, la bulle du pape, qui se rendait l'arbitre des trônes comme vicaire de J.-C. Quel est le souverain qui eût osé dire ni faire, de son temps, la moitié de ces choses? On vient le chercher pour le rendre témoin d'un miracle d'enfant qui paraissait dans l'hostie : *si je le voyais*, dit-il, *ma foi n'en saurait être plus vive*, et il demeura ; ce mot est demeuré, et fit l'édification publique parce qu'il était pieux. Le masque de l'hypocrisie ne cédera jamais à qui l'attaquera de front, les cordons sont par derrière ; un peuple aveugle le prendra toujours pour un visage ; suivez-le de près jusques à ce que, perdant haleine sous le voile, elle se cache, et fasse place d'elle-même au flambeau de la pieuse et toujours abordable fraternité.

Mais vous n'avez que faire de mes figures, et seulement du résultat. Je dis donc qu'un homme sage, et à plus forte raison un homme d'état, ne se laisse jamais deviner sur ses scrupules, ains, au contraire; qu'il fait, dans l'occasion, profession de foi, de sagesse, le tout pour le bien de sa petite principauté personnelle. Heureusement nous ne sommes plus au temps où il fallait baiser les pieds des pauvres pour faire acte d'humanité. Je dis que dans tous les cas il devrait se méfier de sa propre mécréance, comme je conseillerais à M. le curé de se méfier de sa foi, selon le précepte du bon abbé de St.-Pierre, qui veut qu'on dise : *Ceci est bon pour moi, quant à présent*. En effet, ce mot, dont on a fait une bonne épigramme, en le mettant dans l'exhortation d'un moine à un mourant : *Offrez à Dieu votre incrédulité*, ce mot me paraît, à moi, ce qu'il y a de mieux à dire, et surtout à pratiquer. On a tant disputé sur la grâce, et le champ est et demeurera libre pour tout hybernois qui voudra se démettre la luette. Disputer sur la foi, n'est-ce pas même chose? Mais il n'est pas d'un homme sage d'ôter à l'homme, infini dans ses craintes et ses espérances, l'idée et le sentiment d'un être infini dans sa justice et dans sa bonté, et l'espoir de sa propre existence en présence et sous la loi constante de ces deux attributs. Il n'est pas d'un politique qui doit avoir étudié l'homme, d'ignorer que toute charité qui renferme vérité, sû-

reté, probité et autres truchemens de tous les rapports sociaux, tient au fond à l'espérance; que l'espérance tient à la foi, et celle-ci à la crédulité: que cette dernière est la plus essentielle à ménager, attendu qu'elle est inséparable de l'homme, tant métaphysicien puisse-t-il être, de l'homme, dis-je, qui sans elle serait absolument indisciplinable; que le moyen de l'empêcher de tomber dans l'excès en ce genre, c'est de l'éclairer sur ses vrais intérêts, et non de lui montrer ses craintes vagues, ses espérances vaines; tout cela ne mène à rien, ne le rassure sur rien, et nous avons besoin de sa docilité et de son courage.

(*Lettre du* 12 *novembre* 1786.)

N° 12.

Vous êtes encore un mauvais conseiller, mon doux ami, selon votre petit serviteur : votre bel expédient de fomenter le relâchement des prêtres pour les annihiler, fut celui de Choiseul, et de tous les étourdis présens et passés, nés et à naître; c'est la médecine des émolliens, qui, finalement, fait tourner en putréfaction la masse du sang et la synovie. Souvenez-vous de ce que dit le prudent Machiavel lui-même, que, quand la religion s'affaiblit dans un état, il est bien près de sa chute. Ce qu'un prince sage doit observer contre le pire des

abus, celui du pouvoir sur les consciences, c'est de promouvoir l'étude des bonnes lettres, et de vouloir que les prêtres soïent savans, et fort savans et instruits, non dans leur ergotage, mais dans toutes bonnes études ; c'est d'afficher un grand respect pour la religion, et par cela de les primer dans leur propre sanctuaire ; c'est de vouloir que les prêtres instruisent, au lieu de se réserver la décision. C'est d'obliger les austères d'être purement cénobites, et de leur interdire toute influence sociale ; c'est enfin, quand ces méthodes infaillibles et suivies auront acquis au prince l'autorité naturelle, inséparable de la raison pratiquée, et non annoncée, de tirer des livres canoniques et des décisions ecclésiastiques même, la loi réformatrice des abus accumulés et invétérés par lesquels ils se sont rendus possesseurs usufruitiers des biens dont ils n'étaient que les dispensateurs comptables ; de ramener chaque institut à son institution première ; et de poser dans l'instruction même les barrières qui doivent désormais les contenir dans leurs limites, et les rendre instrumens de l'autorité publique, car elle se dépouillerait elle-même, et disperserait en éclat sa propre écorce, si, avec plus ou moins de temps et de précautions, elle n'ôtait pas à l'oisiveté les ressources que l'oisiveté enlève au travail. Je pose ce dernier mot pour exclure toute espèce de mendicité, qui, soit impérative, soit exhortative, soit suppliante, m'a

toujours paru la dégradation de l'homme, tant à l'actif qu'au passif, et l'ennemie du travail, notre patrimoine à tous. Vous voyez, ami, que je tiens à la chimère. Tout corps a son principe quelconque de *virus*, pour suivre votre expression ; mais cette maladie n'est que dans l'enveloppe, et le desséchement, suite de l'âge, détruit le virus plutôt qu'il ne le rend incurable : mais nous voulons nous presser, réformer la sphère même, comme Alphonse-le-Chaste, qui perdit sa couronne en attendant qu'il eût arrangé le ciel.

Adieu, cher homme; vous et moi ne sommes que deux fols, mais moins encore que ceux qui se croient sages.

(*Lettre datée de Paris, du* 16 *juillet* 1787.)

N° 13.

. . . . . Vous voyez de fort loin le supplice de La Barre [1] : sous un bon gouvernement le délit n'aurait jamais eu lieu, la dénonciation encore moins ; et du moment de la dénonciation, l'ordre

[1] L'infortuné chevalier de La Barre (Jean-François Le Fèvre), décapité le 1er juillet 1765, pour avoir, dit l'arrêt, mutilé un crucifix de bois placé sur le pont d'Abbeville. Tout le monde a lu les éloquentes réclamations de Voltaire contre cet arrêt atroce, auquel l'égoïste et immoral Louis XV n'opposa pas sa prérogative royale de faire grâce.

de tourner la procédure en démence serait parti du cabinet ; de même que six mois après, et sous main, celui, au dénonciateur [1], d'avoir à se défaire de son emploi. Prenez garde que je ne parle point en théologien, mais en politique ; en vrai politique, j'aurais chéri saint Pierre et saint Paul, je leur aurais recommandé de prendre en pitié, dans leurs instructions, l'idolâtrie charnelle des hommes simples, et en respect ceux qui, sous des emblèmes trop rapprochés, adoraient pourtant le ciel, bienfaiteur et vengeur de la mauvaise foi ; mais les coups de pied à la statue de Jupiter n'auraient jamais eu lieu, je vous en donne ma parole, et moins encore les honneurs du martyre, etc. Mon principe n'est autre chose, sinon qu'il faut aux hommes, en religion comme en toute autre partie, la manière des sages, et non celle des fols; que l'une porte à la concorde, et l'autre à la discorde, et que la concorde est l'unique affaire du gouvernement. C'est précisément parce qu'on ne peut éclaircir les sciences hypothétiques spéculatives par la dispute, qu'il faut la foi ou son geste. — Paix. Lisez le début du chapitre de l'Industrie dans la *Philosophie rurale*, saisissez l'esprit et non la lettre, et rougissez de houspiller depuis si longtemps votre ancien.

(*Lettre datée du Bignon, du* 3 *novembre* 1778.)

[1] Duval de Saucourt, conseiller au présidial d'Abbeville, accusateur du chevalier de La Barre.

N° 14.

Réflexions sur diverses questions de philosophie et de politique.

..... Si je n'étais désabusé de la cour du roi des Souhaits, je désirerais bien me trouver, ou m'être trouvé dans celle où vous avez passé six semaines avec le comte Melzi [1]; nous aurions gaillardement fait la revue de ce drôle de monde-ci. Peut-être le résultat de nos ratiocinations eût-il été que l'Ami des hommes est celui de tous qui est le plus loin de son compte. Peut-être aurions-nous eu tort, car, au bout du compte, tous chemins vont à Rome.

Mais Rome, dans mon système, c'est *l'instruction*, et la guerre n'y aboutit par aucun côté. Je ne parle point, en ceci, des discordes civiles, car il m'est avis qu'elles lui ouvrent le champ au contraire; mais il semble qu'en l'état actuel de commotion presque générale de philosophisme politique, les souverains qui craignent que cette épidémie ne s'étende chez eux, cherchent ou se

[1] François Melzi d'Eril, depuis vice-président de la république italienne, en 1802; chancelier et gardes-des-sceaux du royaume d'Italie, duc de Lodi en 1807, né en 1753, mort en 1816.

cherchent la guerre étrangère pour remonter en selle, et se retrouver dans leur air natal. Peu curieux de gazettes, et n'en lisant point, je jetai par hasard les yeux, l'autre jour, sur un *Mercure*, devenu maintenant nouvelliste; et n'y vis-je pas le roi de Suède prendre pour cause des insurrections [1], un rescrit où l'on parle à sa nation en parlant à lui, et où du moins on la nomme. Il me prit envie de lui rendre sa gerbe [2], en lui disant que l'empereur de Chine, qui le vaut bien, non-seulement souffre qu'on parle à son peuple, mais encore lui parle sans cesse, et lui rend compte, non-seulement de ses faits et gestes souverains, mais de ses affaires domestiques.

(*Lettre datée d'Argenteuil, du* 5 *août* 1788.)

N° 15.

..... Vous me saviez, et je me savais depuis long-temps un songe-creux; mais je ne savais pas être un réformateur tartare, et si je viens de trouver ma propre politique en Tartarie.

[1] C'est-à-dire les troubles qui se terminèrent par la suppression du sénat.

[2] Nos lecteurs savent que le marquis de Mirabeau avait été décoré, par Gustave III, de la grande-croix de l'ordre Wasa, dont la plaque a pour principal emblème une *gerbe de blé*.

Je lisais les Instituts de Tamerlan [1], qui paraissent bien peu de chose à des yeux inattentifs ; je voyais : 1° que c'était le meilleur ami possible des honnêtes gens ; 2° que, quant à ses troupes, dix soldats élisaient un dixainier, dix de ceux-ci un centenier, dix centeniers un chef de mille hommes; dix de ces chefs un général ; le plus grand des bienfaits pour l'homme voué à l'obéissance, c'est de lui laisser le choix de son commandant ; 3° le héros témoignait le plus grand respect pour les chefs et enthousiastes famés de sa religion, demandait leurs conseils, leur rendait compte, etc., et les eut toujours dans ses intérêts pour nourrir et exalter la confiance de ses troupes et la sienne propre ; 4° le plus grand soin que le peuple paisible de ses états fût gouverné, c'est-à-dire protégé, secouru dans les cas majeurs, et toujours de leur laisser leurs habitudes, leurs préjugés, leurs dignités, leurs priviléges ; 5° bon à l'excès dans sa famille, le meilleur père et parent ; toujours en conseil, toujours primant tout par la confiance ; docteurs de la loi, chefs militaires et civils, parens, amis, tous assistaient à ses conseils, tous étaient consultés, ou, pour mieux dire, admis à penser, ce que le puissant génie du héros avait

[1] Il s'agit probablement ici du livre intitulé : *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, arrangé, traduit et annoté par le savant Langlès. Paris, 1787, in-8°.

conçu et allait dire. Mon cher, augurez, quant au succès des expéditions majeures de votre siècle, d'après le degré d'approximation que la conduite des moteurs d'icelles vous offrira, comparés au tableau de cette conduite.

(*Lettre datée d'Argenteuil, du* 5 *août* 1788.)

N° 16.

. . . . . Quant à notre divergence apparente sur l'article de la noblesse, croyez, mon digne ami, que cela vient seulement de la différence du point de l'optique dans lequel nous la voyons. Rien de si ignave, sot, bête, au milieu de la nation la plus ingénieuse, insolent et ridicule en général, que la noblesse italienne, riche et oisive; ils n'eurent jamais de souverains véritables, jamais d'emploi; voyez parmi ceux qui sont sortis combien se sont trouvés de grands hommes? Nos nobles de cour et de ville sont détestables aussi; aux armées de terre et de mer, ils se piquent d'honneur, et c'est quelque chose pour le grand nombre, au milieu de la barbarie (car c'est sous ce point de vue qu'il faut considérer l'Europe). La noblesse champêtre est fort précieuse au peuple, qui a pour elle un attachement infini dans les provinces champêtres; avantage que la vanité pouilleuse du siècle lui fait troquer contre le séjour des villes; chez

vous, tout est villes et vilains; la noblesse est rurale, hors de là, *néant*. Avant de mettre en question si elle est bonne, il faudrait savoir si l'on peut l'empêcher; je ris quand je vois des auteurs dire tous, par écho, qu'il n'y a point de noblesse à la Chine, où tout est dynastie, ancêtres, et même féodalité. Oh! comme nous nous entendrions, mon ami, si nous causions ensemble un peu de temps : vous conviendriez avec moi que le régime féodal, qui ne put jamais être un port pour l'humanité, fut, est et sera une anse, une baie, une crique, une rade foraine, fort salutaire contre l'orage de l'anarchie ; et que nul gouvernement ne peut exister cinquante ans sans tomber dans les maux de l'anarchie, si ce n'est celui de l'instruction, laquelle est le seul et bon *despotisme*. A l'égard des substitutions, le moyen de les resserrer, ainsi que les trop vastes domaines, c'est la prospérité sociale. Quand et où la toise de terre vaut cent pistoles, les palais se changent bientôt en boutiques et maisons serrées et à profit.

(*Lettre datée du Bignon, du* 3 *novembre* 1778.)

N° 17.

. . . . *Martha, Martha, sollicita*, etc., dirais-je au plus sage prince de l'Europe, au grand-duc

Léopold [1]. Les princes ne sont point chargés des menus droits de leurs sujets, c'est leur réclamation qu'ils doivent attendre; il ne sont point chargés de la recherche de leurs avantages de détail, c'est à leur industrie qu'ils peuvent et doivent s'en rapporter. Tout ce que l'Eternel recommande directement à ses substituts ici-bas, et met immédiatement à leur charge, c'est *la durée*, c'est d'ordonner le monde social, comme il ordonna le monde matériel; tout s'y déforme et s'y renouvelle de lui-même, à ce qu'il semble, dans le détail; tout s'y reproduit et s'y perpétue dans la masse générale. *Hæ tibi erunt artes.*

Mettez votre état, et, par votre exemple, l'Europe et le monde entier en état de ne plus craindre les révolutions de votre vie passagère, les erreurs de vos enfans. Tout ce qui paraît faire l'action et la réaction, l'ensemble et la vigueur des sociétés politiques de notre âge, est précisément ce qui en fait le mal et en prépare la destruction; semblables à un malade, qui n'est jamais si présent à sa famille, à son quartier, qui n'occupe jamais tant de monde que la veille de sa mort, en raison de ce qu'elles paraissent plus actives, elles s'approchent de leur heure fatale.

Ainsi, après les prétendus beaux âges des na-

[1] Alors grand-duc de Toscane, depuis empereur d'Autriche, après la mort de son frère, Joseph II.

tions de tous les temps qui occupaient alors la scene, elles ont peu après disparu. La civilisation actuelle de l'Europe tient aux points de ralliement jetés dans les temps par cinq ou six grands hommes, au hasard : masses informes en apparence, autour desquelles les hirondelles des âges subséquens ont pétri d'ingénieux mais frêles édifices de paille et de mortier. Un *Edgard*, un *Théodoric*, un *Charlemagne*, un Louis IX, dit *Saint-Louis*, un *Etienne de Hongrie*, un *Gustave*; quelques autres que j'oublie, sans doute, voilà les hommes auxquels tient peut-être tout ce qui nous demeure aujourd'hui de constitutions politiques; voilà le point de vue auquel il faut d'abord vous accoutumer. Rappelez-vous combien l'hippodrôme a vu dans différentes révolutions de tous les genres, coupeaux de lois prétendues des règnes précédens, bientôt remplacés par de nouveaux registres qui, tous ensemble, au lieu de retarder la chute de ce puissant empire qui n'avait pour ennemis que des brigands tout nus, et ses propres vices; rappelez-vous, dis-je, combien tous ces prétendus secours ne firent qu'accélérer la chute et l'entière destruction.

Ainsi tient à de fragiles ligamens, renforcés par la poussière qui les couvre, toute la police de vos états, et celles des pays qui vous environnent, le prétendu équilibre étranger, l'épuisement des princes et des états, la mollesse des nations, le régime fiscal qui, en faisant tous les maux du monde à

l'humanité, a, comme tout autre fléau, tout autre mal, son correctif à côté; et, en entassant dans les mains les plus viles, les métaux qui coulent du Nouveau-Monde dans l'Europe, rend ce nouveau torrent, qui prendra fin comme tous les autres, moins dangereux pour les ravages de la guerre, que ne le furent les trésors de l'Asie, les mines de Mésopotamie, du mont Niphatès et de l'Espagne, qui armèrent la cupidité des conquérans.

Toutes ces choses, combinées au hasard en apparence, sont les murs creux qui servent d'appui à cette toile qui servait à vos devanciers de trône, de piége, et de repaire pour sucer les malheureux peuples, et que votre sagesse s'attache à rompre maintenant fil à fil. Les autres potentats, les autres constitutions ont les mêmes et de plus grands vices: je ne leur dirai pas, car ils n'ont point d'oreilles: je ne le vous l'aurais pas dit en commençant, parce qu'avec autant de sagesse vous n'aviez ni la même expérience ni le même acquit et crédit dans le monde, et toutes ces choses sont nécessaires; mais, aujourd'hui, quelque chose que puissent dire et croire vos peuples, ou certains d'entre eux, votre réputation est excellemment faite; tout vous est possible, et tout ce qui vous est possible est bien. *Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.* Les temps sont mûrs en leur genre, comme l'est dans le sien votre réputation. L'étoile des communications physiques, *la boussole*, le truchement des correspon-

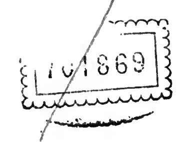
dances morales, *l'imprimerie*, ont paru trois siècles avant vous pour vous préparer lentement la voie; jetez les yeux sur l'univers entier, non pour l'envahir dans les rêves d'un amour-propre exalté, vous n'en êtes pas capable; mais pour l'embrasser dans le sein de la charité universelle, et pour voir tout grand dans la Providence, et devant elle tout petit: et vous y êtes infailliblement.

Ramené par ce sentiment à votre modestie naturelle, vous verrez en vous alors la pierre détachée du haut de la montagne, qui va briser le colosse de la fausse politique, et le faire tomber en éclats. N'eussiez-vous que vos petits états, encore le premier grain de blé tient-il bien moins d'espace, et sa postérité néanmoins couvre aujourd'hui la surface du globe entier. Avouez hautement désormais, provoquez, fondez, protégez et surveillez l'instruction générale, sous la dictée du souverain; en même temps, faites une constitution. Elle est simple : il s'agit uniquement d'être charpentier d'état, et de construire un édifice politique, dont chaque membre prête au tout, en reçoive la solidité. Étendez le pouvoir du prince, resserrez sa volonté; qu'il soit absolu sur ses conseils, et qu'il ne puisse en changer la forme : qu'il nomme à tous les emplois, mais qu'il ne puisse choisir que dans les grades, et que les grades ne dépendent que du concours le plus scrupuleux; que tout cela soit lié et contenu par l'opinion générale. Il est impos-

sible de bannir du monde la république, ce serait vouloir empêcher les nouvellistes et les rapports : il est impossible que la république gouverne jamais bien, mais elle consulte très-bien pour un chef absolu; que la république donc soit universelle, générale et toujours subordonnée; que rien ne puisse dire *non* au prince, si ce n'est la raison universelle, qui, terrestrement parlant, est Dieu.

(*Lettre datée de Paris, du* 5 *septembre* 1775.)

FIN DU TOME QUATRIÈME.



NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LOUIS HAUMAN ET Ce

Scènes de la vie de province, par Balzac; 2 vol. in-18.
La Vigie de Koat-Ven, par Sue; 4 vol. in-18.
Introduction a la science de l'histoire, par Buchez; 2 vol. in-18.
Influence de la philosophie du XVIIIe siècle sur le XIXe, par Lerminier, 1 vol. in-18.
Le Médecin de campagne, par Balzac; 1 vol. in-18.
Mémoires du maréchal Ney; 2 vol. in-18, et Atlas.
La double Méprise, par Merimée; 1 vol. in-18.
Traité de l'économie des machines et des manufactures, par Babbage; 1 vol. in-18.
Contes sur l'économie politique, par Miss Martineau; in-18.
Primevères, par André Van Hasselt.

